



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

11^e séance plénière

Lundi 28 septembre 2009, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Treki (Jamahiriya arabe libyenne)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la République de Saint-Marin.

M^{me} Mularoni (Saint-Marin) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter pour votre élection à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale et à vous assurer que la délégation saint-marinaise n'épargnera aucun effort pour coopérer avec vous tout au long de cette session.

Pour mon premier discours devant cette Assemblée en tant que Ministre des affaires étrangères de la République de Saint-Marin, je voudrais remercier très sincèrement le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour l'énergie et le dévouement extraordinaires avec lesquels il guide cette organisation. Je tiens aussi à saluer la volonté admirable dont il fait preuve pour mettre en œuvre la réforme et son engagement constant et profond dans les affaires internationales.

Le processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies est fondamental pour garantir la stabilité future du monde et elle doit demeurer une priorité de nos efforts, non seulement parce qu'il est de notre devoir de veiller à ce que l'Organisation et toutes ses activités soient pleinement efficaces, mais surtout

parce qu'il faut préserver son atout principal et essentiel. Nous ne pouvons nous permettre d'assister à une décentralisation du rôle intrinsèque de l'ONU qui résulterait de l'incapacité de s'entendre sur les mesures à mettre en œuvre pour améliorer son fonctionnement.

Par ailleurs, je voudrais exprimer la satisfaction de Saint-Marin quant au travail accompli à l'Assemblée générale avec la contribution de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, et à l'attention qui a été prêtée à des questions d'une actualité brûlante, tels la crise économique et financière mondiale, les changements climatiques et la crise alimentaire mondiale.

La République de Saint-Marin appuie le processus de revitalisation de l'Assemblée générale qui constitue une réforme politique nécessaire pour réaffirmer le rôle de l'Assemblée en tant qu'organe le plus représentatif de l'ONU, ainsi que le rôle et l'autorité de son Président. Saint-Marin estime que la réforme devrait améliorer l'efficacité des activités de l'Assemblée générale, renforcer ses relations avec les autres organes principaux de l'ONU afin d'éviter les chevauchements et viser la mise en œuvre véritable de ses résolutions.

Le processus de réforme du Conseil de sécurité, que la République de Saint-Marin suit avec enthousiasme et intérêt depuis le début, est également très important. Nous exprimons notre reconnaissance à la présidence afghane pour le travail réalisé et pour la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

09-52599 (F)



Merci de recycler 

manière avec laquelle ont été conduites les négociations intergouvernementales visant à parvenir à un accord politique le plus large possible sur les réformes du Conseil de sécurité.

Saint-Marin estime que la réforme devrait avoir pour but de rendre le Conseil de sécurité plus démocratique, transparent, efficace, responsabilisé et représentatif, à rétablir l'équilibre entre le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, ainsi qu'à renforcer sa coopération avec le Secrétariat. Il est important que ce processus permette que se développe chez tous les États Membres un sentiment d'appartenance au Conseil de sécurité, ce qui éviterait qu'il ne risque d'être perçu comme un organe isolé au sein de l'ONU. De surcroît, la réforme doit prendre en considération le souci légitime de tous les États, grands et petits, d'être élus au Conseil de sécurité.

Saint-Marin participe avec détermination et intérêt aux négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité et regrette que, à ce jour, aucun compromis raisonnable n'ait été atteint pour le rendre plus représentatif, démocratique et autant que possible moins paralysé par des vetos croisés sur des questions fondamentales.

M. Acharya (Népal), Vice-Président, assume la présidence.

Les réformes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité entrent dans un processus plus large de transformation et de renforcement du rôle de l'ONU dans le système de gouvernance mondiale. Saint-Marin est convaincu que l'ONU joue et doit continuer de jouer un rôle central dans la gestion du système de gouvernance mondial et que le processus de réforme de l'ONU doit tendre vers cet objectif.

Le monde d'aujourd'hui se caractérise par des différences marquées du point de vue du pouvoir, de la richesse, du revenu et du bien-être social entre nations et peuples et à l'intérieur des pays. Malheureusement, le monde est assailli par de nombreux conflits ethniques et interreligieux, quelquefois alimentés par des facteurs économiques et géopolitiques exogènes à la zone de conflit. De plus, le réchauffement mondial, qui est également une conséquence d'une consommation sauvage d'énergie par les pays développés et en développement, constitue l'une des causes principales des catastrophes et mène, entre autres, à une réduction des rendements agricoles dans les pays tropicaux et subtropicaux. Qui plus est, l'économie mondiale a subi cette année en particulier

une des crises financière les plus dévastatrices de l'histoire, dont les conséquences sont claires pour chacun.

Seule une action mondiale et coordonnée peut permettre de relever ces défis, et les Nations Unies ont la responsabilité et le devoir d'être au cœur de ce processus. Ce n'est qu'en puisant dans les cultures et traditions riches et diversifiées représentées par les Nations Unies qu'il sera possible de maîtriser le système de gouvernance mondiale de manière à atteindre un développement humain durable. L'éventualité que l'ONU se dessaisisse de son rôle de chef de file du système de gouvernance mondiale au profit d'autres organes serait une défaite pour tous.

Malheureusement, la pauvreté généralisée qui touche un grand pourcentage de la population mondiale, avec son lot de famine, de maladies et de sous-développement, est l'un des problèmes les plus endémiques auxquels aient à faire face les États. En dépit des efforts faits et des engagements pris au niveau mondial, la pauvreté continue d'être un fléau dans l'ensemble de la planète.

Saint-Marin apprécie les efforts déployés et les succès obtenus par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au cours des 60 dernières années et est fier d'avoir invité Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, à présider officiellement la cérémonie d'investiture des Capitaines-Régents, Chefs de l'État de la République de Saint-Marin le 1^{er} octobre 2009.

Saint-Marin appuie les objectifs du Millénaire pour le développement – qui sont malheureusement devenus plus difficiles à réaliser à cause de la crise actuelle – et estime que nous devons poursuivre notre engagement.

Le renforcement du multilatéralisme – inclus par le Président de l'Assemblée générale dans le thème proposé à ce débat général, à savoir « Face aux crises mondiales, renforcer le multilatéralisme et le dialogue entre les civilisations pour favoriser la paix et la sécurité internationales et le développement » – est, à mon avis, un élément central. En fait, les organisations internationales, et les Nations Unies en premier lieu, promeuvent l'affirmation de la démocratie, de l'état de droit, des libertés et des droits de l'homme comme condition du développement économique et social, de la croissance culturelle et de l'éducation.

La crise économique et financière mondiale actuelle constitue la plus grande catastrophe mondiale depuis la création des Nations Unies, d'autant plus qu'elle aggrave la sérieuse crise alimentaire qui touche de nombreuses régions dans le monde. Parce que cette crise concerne indifféremment tous les pays et régions, elle constitue donc l'un des plus importants défis que notre Organisation ait à relever.

La République de Saint-Marin, en tant que petit État, attache une grande importance au rôle de l'Assemblée générale dans la vie des nations. Elle s'est félicitée de la Conférence de haut niveau sur la crise financière et économique mondiale et a appuyé son Document final (résolution 63/303, annexe), qui est le résultat de longues et complexes négociations. Néanmoins, je constate avec regret que l'incertitude attachée à la préparation de la Conférence et les difficultés de rédaction du Document final ont découragé la participation de nombreux dirigeants mondiaux, dont la présence aurait fait de la conférence des Nations Unies un événement historique.

La tâche des Nations Unies consiste à trouver, par une vaste action coordonnée, les méthodes susceptibles d'atténuer l'impact de la crise et de parvenir à une croissance et à un développement économiques durables, en tenant compte des conséquences négatives de la crise sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le changement climatique a occupé une place centrale dans l'ordre du jour des Nations Unies ces trois dernières années, grâce à la détermination et aux efforts du Secrétaire général dans ce sens. Le changement climatique, qui dans les années 90 figurait déjà au rang des principales préoccupations environnementales, est maintenant devenu une priorité absolue dans l'ordre du jour de tous les États, y compris les plus petits comme notre République. Les profonds changements causés par l'intervention de l'homme dans la dynamique énergétique du système climatique sont les éléments mêmes de cette préoccupation pour le présent et pour l'avenir. On ne peut plus remettre à plus tard les changements importants qu'il faut apporter d'urgence dans les modes de développement social et économique.

Saint-Marin a récemment présenté sa première communication nationale conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. C'est là le début d'un processus, avant tout social et culturel, visant à faire prendre conscience

à tous les citoyens de notre pays de la nécessité de faire face aux changements climatiques et de s'attacher effectivement à atténuer autant que possible les effets de ces changements.

Parmi les plus graves défis que nous avons à relever aux niveaux national et international, le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations est d'une importance primordiale. La Stratégie antiterroriste mondiale adoptée par l'Assemblée générale en 2006 représente une initiative fondamentale, car les États Membres sont convenus pour la première fois d'une approche stratégique et opérationnelle commune pour contrer le terrorisme. Une telle stratégie a jeté les fondements d'une action coordonnée face à cette urgence en envisageant des mesures préventives et en renforçant le rôle de l'ONU dans la lutte contre le terrorisme. Elle reconnaît également que les mesures antiterroristes et la protection des droits de l'homme ne sont pas incompatibles; au contraire, elles sont complémentaires et se renforcent mutuellement.

Cependant, une réponse efficace au terrorisme doit être également axée sur l'éducation afin de favoriser la compréhension et le respect mutuels, conditions *sine qua non* pour la réalisation de la justice et de la paix. En effet, la haine, la méconnaissance et l'injustice sont pour les groupes et organisations un terrain fertile où se recrutent les nouveaux membres.

Mon pays accorde une grande attention, tant au niveau national qu'au niveau international, à la promotion et à la protection des droits de l'homme, et particulièrement aux groupes les plus faibles et les plus vulnérables. Je rappelle avec satisfaction que nous célébrons cette année le vingtième anniversaire de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, instrument fondamental qui a été ratifié par un grand nombre d'États. Nous ne devons pas, néanmoins, oublier qu'aujourd'hui encore, 9,2 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année de causes en grande partie évitables et plus de 100 millions d'enfants d'âge scolaire n'ont pas accès à l'éducation. Pire, de nombreux enfants sont privés de leur enfance, victimes de violence sexuelle, utilisés comme soldats par les armées ou les groupes armés ou vendus comme esclaves sexuels.

Saint-Marin félicite et appuie l'ONU et l'UNICEF pour les efforts qu'ils entreprennent au niveau mondial afin d'améliorer la vie de ces enfants.

Nous appuyons activement également l'engagement des Nations Unies à l'égard des droits de la femme.

Enfin, la protection des droits de l'homme est strictement liée à la nécessité d'assurer à chaque être humain et à chaque population la possibilité de vivre dans la paix et la justice. Il est par conséquent nécessaire d'imprimer un nouvel élan au processus de désarmement. Un pas important a été fait l'année dernière dans ce sens lorsqu'on a adopté la Convention sur les armes à sous-munitions, instrument qui s'avérera essentiel pour protéger les populations victimes de ces armes qui ont des effets dévastateurs sur les civils. La République de Saint-Marin attache une grande importance à cette Convention qui met l'accent sur la dignité humaine et les intérêts des victimes, et souhaite qu'elle entre rapidement en vigueur. Nous appelons donc tous les États qui ne l'ont pas encore ratifiée à le faire aussitôt que possible.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République de Namibie.

M. Hausiku (Namibie) (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Président à l'occasion de son élection à l'unanimité au poste de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Nous sommes confiants qu'il assumera les responsabilités de cette fonction avec honneur et dignité, compte tenu de sa carrière et de son expérience. Je tiens à l'assurer de l'appui et de la coopération de la Namibie pour faire de son mandat un succès. Je voudrais également remercier S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann de la manière avisée dont il a présidé la soixante-troisième session de l'Assemblée. Parallèlement, je tiens à exprimer notre sincère reconnaissance au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, des efforts inlassables qu'il déploie au service de notre Organisation afin de répondre effectivement aux nombreux défis et aux questions pressantes qui menacent l'humanité.

Nous nous réunissons aujourd'hui à une époque pleine de défis. La crise financière et économique a un sérieux impact sur nos pays et nos économies. Cette crise suscite une vive préoccupation qui requiert des efforts concertés en vue de trouver les méthodes effectives d'y faire face afin d'en atténuer les effets et de réaliser la croissance et le développement durables. Cette crise pèse sur tous les aspects de notre développement et de notre vie sociale. Les progrès que nous avons réalisés dans la lutte contre la pauvreté, la

faim et les maladies, ainsi que dans la concrétisation des objectifs de développement auxquels nous avons souscrits au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), sont menacés.

La crise financière s'est produite au milieu des crises alimentaires et énergétiques. La flambée des prix des denrées alimentaires a rendu plusieurs foyers incapables de se nourrir, même si on prétend que la situation s'est maintenant stabilisée. Les pays importateurs nets de produits alimentaires comme la Namibie ont dû utiliser les ressources allouées au développement pour financer des secours d'urgence, tandis que l'importation de produits alimentaires à des prix élevés déstabilisait notre balance des paiements et les recettes de l'État.

La situation a aussi empiré du fait de la flambée des prix du carburant. Les pays importateurs de pétrole comme le nôtre ont subi les effets négatifs de l'augmentation constante des prix du pétrole, qui à son tour, a provoqué l'augmentation des prix dans d'autres secteurs étant donné que les fournisseurs de biens et services ont dû élever leurs prix pour amortir les coûts de production et de transport.

La crise financière et économique, à laquelle il faut ajouter les crises alimentaires et énergétiques, ont plongé le monde dans une récession mondiale. Ces crises, combinées aux changements climatiques et leurs effets négatifs sur le développement durable, suscitent de graves préoccupations. La Namibie, comme beaucoup d'autres pays en développement, n'émet pratiquement pas de gaz à effet de serre. Pourtant, notre pays est l'un des plus vulnérables aux effets des changements climatiques. En conséquence, je demande aux principaux émetteurs non seulement de réduire radicalement leurs émissions de gaz à effet de serre, mais aussi d'utiliser les ressources technologiques et financières pour appuyer les efforts des pays en développement, afin qu'ils puissent s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques. Le Gouvernement de la République de Namibie soutient pleinement les efforts du Secrétaire général pour mobiliser la volonté politique nécessaire afin de conclure un accord juridique en bonne et due forme sur les changements climatiques, en décembre, à Copenhague.

La Namibie est l'un des pays du monde ayant la plus grande disparité socioéconomique, à cause de son passé colonial. Néanmoins, elle a obtenu des progrès

en matière de santé, d'éducation et d'autres services importants pour la majorité de la population, et nous sommes en bonne voie pour la réalisation d'un certain nombre d'OMD.

Cependant, nous avons beaucoup de mal à répondre à la combinaison de la pandémie dévastatrice du VIH/sida, ainsi que du niveau élevé d'insécurité alimentaire et de pauvreté. Je demande encore à la communauté internationale d'accroître l'appui dont bénéficient nos programmes nationaux de développement durable économique et social, grâce à des mesures telles que l'accès au marché et aux ressources financières, sous la forme de prêts accordés à des conditions favorables et de flux d'investissements étrangers directs.

On ne peut trop insister sur la nécessité d'une ONU forte et effective. Il faudrait accélérer le processus de réforme de l'Organisation afin que celle-ci puisse réaliser ses promesses en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, du respect des droits de l'homme, du développement social et économique et de la protection de l'environnement.

Il faut réformer d'urgence le Conseil de sécurité afin de le rendre plus représentatif, plus démocratique et plus responsable. N'est-il pas anormal et injuste que l'Afrique reste la seule région sans aucune représentation permanente au Conseil de sécurité? Cela ne reflète pas le rôle vital que joue le continent en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. La nécessité d'assurer une représentation équitable de l'Afrique au Conseil, avec tous les droits et privilèges qui y sont attachés, est pour nous une priorité. À cet égard, la Namibie appuie la position africaine commune sur la réforme de l'ONU, qui a été soulignée dans le Consensus de Ezulwini et la Déclaration de Syrte.

La Namibie se félicite du communiqué commun sur le renforcement des capacités de l'Union africaine (UA) dans les opérations de maintien de la paix, conforme à l'accord entre le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS). Elle y voit un pas dans la bonne direction. Il faut une coopération mieux structurée et plus officialisée entre les deux organes pour ce qui touche à la paix et à la sécurité en Afrique. Cette coopération devrait aussi porter sur le financement, les moyens logistiques, le transfert de technologie et la formation. En outre, il est nécessaire que l'ONU appuie la position de l'UA sur le principe de la non-

reconnaissance des Gouvernements arrivés au pouvoir à la suite de coups d'État militaires. La Namibie demande à l'Assemblée générale d'adopter d'urgence une résolution interdisant la participation de tels Gouvernements aux activités des institutions de l'ONU.

Le droit de tous les peuples à l'autodétermination est un droit de l'homme fondamental, qui est inscrit dans la Charte des Nations Unies. Il est regrettable que près de 10 ans après le début du XXI^e siècle, le colonialisme reste toujours l'une des questions que doit résoudre l'Organisation.

Ma délégation a régulièrement lancé un appel dans cette Assemblée pour la réalisation des droits inaliénables du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. La communauté internationale a l'obligation d'aider la population du Sahara occidental dans sa quête de liberté et d'indépendance. La Namibie appelle donc à la mise en œuvre immédiate et inconditionnelle du Plan de règlement des Nations Unies pour le Sahara occidental et de toutes les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale afin d'organiser un référendum libre et régulier dans le Sahara occidental.

Par ailleurs, la Namibie est profondément préoccupée par la souffrance ininterrompue du peuple palestinien sous l'occupation israélienne. Nous réaffirmons notre appui entier et sans ambiguïté aux droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination et au retour sur ses terres. J'appelle une nouvelle fois les parties à reprendre le processus de paix sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU.

Ma délégation souhaite réaffirmer sa position de longue date en ce qui concerne le blocus économique, commercial et financier unilatéral imposé à Cuba. Nous estimons que le blocus constitue une violation du droit international et des droits du peuple cubain. Sa nature extraterritoriale fait obstacle à la liberté des échanges commerciaux et au développement économique. En outre, il sape les efforts que la communauté internationale déploie pour réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international car il a une incidence négative sur l'économie du pays et inflige à sa population une douleur et une souffrance indescriptibles.

Nous demandons instamment au Gouvernement des États-Unis d'Amérique de tenir compte de l'appel de la communauté internationale et de mettre en œuvre

les résolutions de l'Assemblée générale préconisant la fin du blocus. La Namibie souhaite réaffirmer qu'elle est solidaire de l'appel lancé par Cuba pour que soient immédiatement libérés les cinq Cubains détenus aux États-Unis d'Amérique et qu'elle appuie son appel.

Je saisis cette occasion pour remercier sincèrement les gouvernements et les organisations internationales qui ont répondu en temps voulu à notre demande d'appui et d'assistance à la suite des inondations dévastatrices qui ont frappé mon pays ces deux dernières années. Cette assistance a énormément contribué à soulager les souffrances de ceux qui se trouvaient dans les zones touchées.

Enfin, je voudrais appeler tous les États Membres de l'ONU, conformément aux responsabilités et aux obligations que leur confère la Charte des Nations Unies, à relever tous les défis auxquels se heurte l'humanité aujourd'hui afin de faire du monde un lieu plus agréable pour tous, où nous puissions vivre tous ensemble dans la paix, la sécurité et la justice véritable.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. José Antonio García Belaunde, Ministre des affaires étrangères de la République du Pérou.

M. García Belaunde (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je souhaite tout d'abord féliciter M. Ali Abdussalam Treki de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Connaissant sa vaste expérience de l'ONU et son attachement au dialogue et au consensus, je l'assure que le Pérou appuiera ses initiatives de manière constructive.

Les perspectives mondiales sont extrêmement complexes et présentent de profondes incongruités. Nous sommes confrontés à la crise économique et financière internationale la plus profonde qu'ait vécue notre génération, ce qui prouve une fois de plus que les frontières d'une planète mondialisée sont purement cartographiques et que le symbole de notre époque demeure l'interdépendance. La crise économique et financière a affaibli la croissance mondiale et a surtout mis au jour les défaillances qui ont conduit au dysfonctionnement du marché. Comme très rarement dans l'histoire récente, la communauté internationale a mobilisé d'énormes ressources et un capital politique immense pour éviter un effondrement économique sans précédent. Il est indispensable qu'une grande partie de ces ressources serve à aider les pays en développement, qui n'ont pas causé la crise, mais qui en souffrent le plus.

Il est regrettable que la convergence de volontés et d'intérêts qui est apparue en réaction à la crise ne se manifeste pas avec la même force, pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 et lutter efficacement contre les menaces qui mettent en péril la liberté, la démocratie et, à terme, la stabilité régionale et mondiale.

À cet égard, je tiens à indiquer que l'un des problèmes cruciaux auxquels nous devons faire face est celui des sommes faramineuses qui sont dépensées pour l'acquisition d'armes. Comment pouvons-nous expliquer à nos peuples qu'en plein milieu de l'une des plus graves récessions économiques mondiales et avec plus d'un milliard de personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde, les pays aient consacré plus de 1 464 milliards de dollars aux dépenses militaires en 2008, c'est-à-dire que lorsque les économies se contractent, les achats d'armes augmentent en termes réels tous les ans?

Récemment, le Président du Pérou, M. Alan García, dans une communication aux ministres des relations extérieures et de la défense d'Amérique du Sud, qui est publiée en ce moment en tant que document de l'Assemblée générale (A/64/367), a sérieusement remis en question cette situation dans la région et a demandé pourquoi ces cinq dernières années, depuis la création de l'Union des nations de l'Amérique du Sud, nos pays ont dépensé à des fins militaires un total de 156 milliards de dollars auquel s'ajoutent 23 milliards de dollars destinés à de nouvelles acquisitions d'armes, de canons, d'avions et de navires. Ce chiffre pourrait atteindre 38 milliards de dollars cette année. Le Président a demandé qu'il soit mis fin à cette situation absurde en créant les conditions propices au renforcement de la sécurité et de la confiance dans la région.

À cette fin, je saisis donc cette occasion pour confirmer la proposition du Pérou visant à conclure un pacte d'amitié et de non-agression afin de garantir le respect des engagements visant à consolider une zone de paix en Amérique du Sud, de réaliser une réduction progressive des achats d'armes, et de créer à l'avenir une force de paix et d'interposition qui permette d'éviter tout conflit dans la région. L'objectif ultime est de créer un système collectif régional de sécurité qui vienne en complément de la Charte des Nations Unies et s'en inspire, pour permettre à tous nos pays d'abandonner la course aux armements dans laquelle l'Amérique du Sud, région qui par ailleurs fait montre d'une grande maturité et respecte le droit international

dans la gestion de ses contentieux, semble être engagée sans raison. Notre proposition devra de toute évidence être étudiée et envisagée plus en détail en tenant compte des expériences vécues sous d'autres latitudes.

Une deuxième menace transnationale qui ne reçoit pas l'attention voulue est le trafic de drogue et son lien dangereux avec le terrorisme et la violence en général, dont les conséquences ont non seulement des effets sur la sécurité et les droits de millions de personnes, mais également sur l'environnement. Nous payons un prix considérable pour notre inaction face à un problème qui cause des millions de morts chaque année et des pertes matérielles inestimables.

À l'échelle mondiale, le trafic de drogue mobilise environ 500 milliards de dollars par an – ce qui équivaut à 8 % du commerce mondial – alors que selon les données de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), il touche plus de 200 millions de personnes dans le monde entier, en particulier les jeunes.

Selon le rapport de 2008 de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, il est évident que les réseaux de trafic de stupéfiants en Amérique du Sud collaborent entre eux dans le cadre de leurs activités illicites, notamment le blanchiment d'actifs, et recrutent en outre des spécialistes de haut niveau technique. Dès lors, il est urgent que la lutte contre le trafic des stupéfiants retrouve une place centrale dans l'ordre du jour international et dans les programmes de coopération des pays développés, en application du principe de responsabilité partagée.

Nous devons apporter des réponses communes pour mettre un terme à l'avancée du trafic de stupéfiants et aux activités criminelles qui lui sont associées, telles que le trafic d'armes et de personnes, la destruction de la nature, la corruption et le terrorisme. Les lois portant sur les cultures illicites, leur interdiction et leur élimination, doivent être complétées par des programmes de prévention, de réaménagement et de substitution complète et durable qui requièrent la coopération de tous les acteurs de la scène internationale, en vertu des principes de collaboration et, bien évidemment, de responsabilité partagée.

Au Pérou, les trafiquants de stupéfiants se sont associés avec ce qui restait des groupes terroristes. Ceci entraîne une augmentation exponentielle de la violence de ces deux groupes criminels. Si nous ne réglons pas maintenant ce problème, nous serons peut-

être confrontés à l'avenir à une situation aux conséquences insoupçonnées. La production illicite de la feuille de coca est l'un des plus grands facteurs de déprédation de la nature. Il faut en effet raser trois hectares de forêts pour obtenir un hectare de coca. Dans la forêt amazonienne péruvienne, cela entraîne des dommages irréparables : l'élagage et le brûlis auxquels on recourt pour étendre les cultures illicites causent l'érosion des sols et ont conduit à la déforestation de plus de 2,5 millions d'hectares de forêt amazonienne, principal facteur du réchauffement de la planète.

Pour toutes ces raisons, le Gouvernement péruvien a accordé une attention toute particulière à ce problème, tant du point de vue des ressources financières que des ressources humaines. Mais très souvent les résultats sont tels que nous avons l'impression de mener un effort solitaire face auquel la communauté internationale, et principalement les pays ayant la plus forte consommation de stupéfiants, ne réagissent ni avec la rapidité ni avec les mesures souhaitées. Le Pérou, qui consacre plus de 600 millions de dollars par an à la lutte contre une industrie illicite qui rapporte, directement et en trafic associés, plus de 22 milliards de dollars, ne peut pas combattre seul la production illicite de stupéfiants, ni réussir sur le long terme sans la coopération déterminée et solidaire de la communauté internationale et, en particulier, des pays consommateurs, toujours sur la base du principe de responsabilité partagée.

Or, la coopération réelle a diminué de façon alarmante depuis 2002. La principale source de coopération avec le Pérou a réduit sa contribution de 140 à 128 millions de dollars en 2003, puis à 116 en 2004; cette année, celle-ci se monte à 70 millions et l'an prochain elle sera de 57 millions de dollars. C'est la raison pour laquelle le Pérou considère que l'on ne saurait ajourner la rédaction d'un rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime avec des chiffres mis à jour portant sur les ressources mondiales que la coopération internationale consacre à la lutte contre le trafic de stupéfiants, sur les sources de coopération et sur les projets spécifiques en cours, ainsi que sur la définition de programmes clefs pour renforcer la coopération avec les pays les plus touchés par la production illicite de stupéfiants. Cette information précise et fiable partagée au niveau international peut permettre de dissiper de nombreux mythes au sujet des efforts et de l'action commune que nous devons entreprendre sans tarder, et devenir le

point de départ pratique d'un travail de coordination plus étroit entre les États coopérants, les organisations internationales et les institutions financières d'une part, et les États les plus touchés par la production illicite et le transit de stupéfiants d'autre part, de façon à renforcer la lutte que mènent ces pays contre le trafic de stupéfiants. Nous espérons que ceci pourra devenir une réalité dans les plus brefs délais car, je le répète, on ne saurait reporter à demain une action internationale en ce domaine.

Une autre question sensible et qui a justifié l'organisation d'un débat spécial est celle des changements climatiques et de la protection de l'environnement en général. Le Pérou subit les effets dramatiques du réchauffement climatique avec le recul accéléré de ses glaciers tropicaux et les problèmes qui en découlent au niveau de la gestion des besoins en eau de sa population. Le Pérou estime qu'il est indispensable de fixer des objectifs concrets en matière de coopération et de transferts de technologie, ainsi qu'en ce qui concerne la création de fonds chargés de fournir une coopération financière pour le lancement de projets qui combattent directement les effets des changements climatiques dans les pays les plus touchés. Face à l'urgence d'une réaction aux incidences négatives des changements climatiques, le Pérou appuie la conclusion de nouveaux accords internationaux contraignants pour les pays à l'origine du problème et espère que, lors de la quinzième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura lieu en décembre à Copenhague, tous les États seront disposés à les adopter.

À cet égard, nous souhaitons réitérer notre proposition visant à mettre en place un mécanisme financier pour la création d'un fonds mondial destiné à financer les mesures permettant d'atténuer les conséquences des changements climatiques dans les pays en développement et d'y adapter les pays. Il s'agirait de percevoir une taxe de 50 centimes de dollars par baril de pétrole car toute la chaîne de production du combustible a une responsabilité à assumer, depuis l'extraction jusqu'aux utilisations directes et indirectes, en passant par le raffinage. Nous proposons également d'encourager la mise en place de programmes intégrés d'adaptation aux changements climatiques. Ces programmes, qui pourraient être financés par le Fonds pour l'environnement mondial ou la Banque mondiale, ont pour objectif d'élaborer une approche intégrée entre les différents plans sectoriels de ce processus d'adaptation et de mettre

simultanément l'accent sur les stratégies de prévention des catastrophes, sur la protection de la santé des populations touchées, sur leur sécurité alimentaire, ainsi que sur la protection des infrastructures économiques et de la diversité biologique.

Enfin, nous souhaitons aborder une question qui revêt un intérêt particulier pour le Pérou et pour les pays en développement en général, à savoir la situation des migrants. Le Pérou est un ardent défenseur des droits de l'homme des migrants et de leur famille et de la responsabilité partagée des pays d'origine et des pays hôtes s'agissant du traitement de ce phénomène. Le Pérou défend le principe selon lequel les migrations sont un outil du développement. Il est indéniable que la migration a été, au fil de l'histoire de l'humanité, un facteur de développement. Elle a enrichi la culture et la vie sociale des pays; elle nous a permis d'entrer en contact par des apports, des découvertes et des développements qui ont progressivement formé notre société moderne. C'est pour cela que l'on devrait se rendre compte sans attendre du fait que, pour les pays hôtes, ce qu'apportent les migrants aujourd'hui et ce qu'ils peuvent apporter à l'avenir sera, dans une large mesure, la colonne vertébrale qui soutiendra leur société. C'est pour cela que nous devons éviter les pressions xénophobes et discriminatoires qui ne font que retarder le rythme de l'intégration inévitable du monde et de la race humaine.

En Amérique latine, nous nous trouvons à un moment crucial pour la consolidation de la démocratie et la promotion des droits politiques et sociaux de nos peuples. C'est la raison pour laquelle le Pérou souhaite exprimer sa grave préoccupation face aux événements qui ont eu lieu dans un pays frère, le Honduras, où le système démocratique a été abruptement interrompu. Dans la conjoncture actuelle, nous tenons également à exprimer notre condamnation de toutes les mesures spécifiques adoptées contre l'ambassade du Brésil dans ce pays. Elles doivent cesser immédiatement en vertu des obligations du Honduras et de sa tradition juridique de pays respectueux de ses obligations internationales, et en particulier de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Nous lançons un appel au dialogue qui devrait mener au rétablissement du système démocratique dans ce pays. Le retour du Président Manuel Zelaya à Tegucigalpa doit être mis à profit par toutes les forces politiques honduriennes en vue de la formation d'un gouvernement d'unité et de réconciliation nationale, conformément à l'Accord de San José, de façon à ce

que, grâce à des moyens complètement pacifiques, le pays puisse s'acheminer vers un scrutin libre, démocratique et transparent garantissant l'élection d'un gouvernement respectueux de la Constitution et s'attachant à promouvoir l'intégration nationale et la solidarité entre tous les citoyens honduriens.

À une époque où les communications et la technologie nous rapprochent plus que jamais les uns des autres, nous devons aussi comprendre que les problèmes et les responsabilités doivent également nous rapprocher et que les défis qui se posent à un État sont des défis pour tous. La présente Assemblée est donc l'instance la plus adaptée pour débattre de ces défis locaux et mondiaux, désormais confondus, et qui doivent nous préoccuper tous, comme ils doivent également – pourquoi pas – nous donner tous espoir.

**Allocution du général Thein Sein,
Premier Ministre de l'Union du Myanmar**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'Union du Myanmar.

Le général Thein Sein, Premier Ministre de l'Union du Myanmar, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. le général Thein Sein, Premier Ministre de l'Union du Myanmar, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le général Thein Sein (Myanmar) (*parle en birman; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord adresser nos chaleureuses félicitations à M. Ali Abdussalam Treki pour son élection bien méritée au poste de Président de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Je voudrais également rendre un hommage particulier à M. Miguel d'Escoto Brockmann pour sa direction éclairée des travaux de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale.

La crise financière et économique mondiale qui a débuté l'année dernière montre de timides signes de recul. De nombreux pays, grands ou petits, doivent toutefois toujours relever des défis redoutables. La crise a trouvé son origine dans les pays développés, bien que les pays les plus durement touchés soient les pays en développement. La reprise économique naissante n'a pas encore commencé à sortir les pays à faible revenu de la dépression.

Il est louable que les pays développés aient joué un rôle de chef de file pour remédier à la crise. Les vues des pays en développement doivent également être prises en compte ainsi que celles des membres du Groupe des Huit et du Groupe des Vingt. Les mesures qui pourraient avoir des effets négatifs sur la croissance économique des pays en développement doivent être évitées. Les pays en développement ont travaillé longtemps et avec acharnement pour lutter contre la pauvreté et créer des conditions propices à la croissance économique. Les pays à faible revenu ont besoin d'une aide au développement qui aille au-delà des annonces faites au titre de l'aide publique au développement (APD) s'ils veulent relever les défis posés par le ralentissement économique mondial. Les pays développés doivent augmenter l'APD qu'ils octroient aux pays en développement. Nous nous félicitons de ce que le Président Hu Jintao de la République populaire de Chine ait réaffirmé dans la déclaration qu'il a prononcée devant cette Assemblée que son pays accroîtrait l'appui offert aux autres pays en développement durement touchés par la crise économique et financière.

Les changements climatiques représentent la grande menace la plus pressante pour notre planète. Aucun pays ne peut se soustraire aux effets des changements climatiques. La rapidité et la portée des changements climatiques supposent que la communauté internationale y réagisse immédiatement et efficacement. Le Sommet des Nations Unies sur les changements climatiques convoqué la semaine dernière par le Secrétaire général a mis en lumière la magnitude du problème et la nécessité de redoubler d'efforts pour remédier aux changements climatiques.

Nous attendons avec intérêt la Conférence sur les changements climatiques qui se tiendra en décembre à Copenhague. Nous espérons que les négociations seront fructueuses et permettront de conclure un nouvel accord pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre qui entrerait en vigueur en 2012, date d'expiration de la première phase d'application du Protocole. Pour être efficaces, les négociations doivent être globales et conformes au principe des responsabilités communes mais différenciées.

La crise économique et financière et la crise relative aux changements climatiques ont aggravé les problèmes auxquels nous nous sommes heurtés ces dernières années. Il s'agit notamment de l'augmentation des prix des denrées alimentaires, des prix élevés de l'énergie et de la propagation des

pandémies. Aucun pays ne peut, à lui seul, faire efficacement face à ces problèmes. La communauté mondiale doit œuvrer de concert pour relever les défis qui lui sont communs. En ces temps éprouvants pour notre planète, le multilatéralisme est plus important que jamais. Le dialogue entre des nations de différents milieux culturels et religions peut contribuer à la paix, à la sécurité et au développement internationaux.

L'ONU est la seule organisation mondiale consacrée à la paix et au développement à laquelle participent pratiquement tous les pays du monde. Ces dernières années, des mesures ont été prises pour réformer l'Organisation afin de la rendre plus démocratique, efficace et responsable et lui permettre de relever les défis du XXI^e siècle. Les progrès ont malheureusement été péniblement lents.

Si l'ONU doit prendre des décisions de manière plus démocratique, il est essentiel de renforcer le rôle de l'Assemblée générale – où tous les États Membres sont représentés. La réforme du Conseil de sécurité est également importante. Pendant de nombreuses années, l'Assemblée générale a débattu de la question sans beaucoup avancer. Outre l'accent placé sur la question délicate de l'élargissement du Conseil, nous voudrions voir des changements constructifs dans ses procédures et méthodes de travail, notamment celles qui le rendraient plus transparent et responsable.

L'existence continue d'armes de destruction massive, notamment nucléaires, représente la plus grande menace pesant sur l'humanité. Le Myanmar pense que l'élimination totale des armes nucléaires est la seule garantie totale contre leur emploi ou la menace de les utiliser. Nous avons donc appelé les États dotés des armes nucléaires à atténuer progressivement cette menace afin de parvenir à les éliminer totalement.

Nous pensons que, tant que les armes nucléaires ne sont pas totalement éliminées, nous devrions nous efforcer de conclure un instrument universel, inconditionnel et juridiquement contraignant offrant des garanties de sécurité aux États non dotés d'armes nucléaires. Nous appuyons la création d'une zone exempte d'armes nucléaires sur la base des arrangements conclus librement entre les États des régions concernées. Les zones exemptes d'armes nucléaires accroissent la sécurité mondiale et régionale et contribuent à la réalisation de l'objectif du désarmement nucléaire.

Nous espérons que toutes les nations continueront de travailler ensemble pour éliminer les armes

nucléaires afin que le pouvoir de l'atome demeure exclusivement un outil au service de l'humanité et non un instrument d'autodestruction. En même temps, chaque nation a le droit d'utiliser pacifiquement l'énergie nucléaire. Les technologies nucléaires ont des applications étendues dans des domaines tels que l'alimentation, l'agriculture, les soins médicaux, l'industrie et la science. Nous nous félicitons du Sommet du Conseil de sécurité tenu la semaine dernière sur la non-prolifération nucléaire et le désarmement au cours duquel il a été réaffirmé que le régime international de non-prolifération nucléaire devait être maintenu et renforcé pour garantir la mise en œuvre efficace du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Certaines nations puissantes ont eu recours à des sanctions économiques pour faire pression sur les pays en développement. Leur objectif est d'influer sur leurs systèmes politiques et économiques sans tenir compte de leurs origines culturelles et des données historiques de ces pays. Les sanctions n'ont aucune base morale, parce qu'elles entravent non seulement le développement économique et social des peuples, mais elles s'ingèrent également dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence des autorités nationales du pays en question. Étant donné que les sanctions s'appliquent sans discrimination et sont à vrai dire une forme de violence, elles ne peuvent pas être légitimement considérées comme un outil de promotion des droits de l'homme et de la démocratie.

Les sanctions sont utilisées comme un instrument politique contre le Myanmar; nous pensons qu'elles sont injustes et doivent cesser. Le Myanmar a une économie de marché basée sur l'agriculture. Nous sommes à même de satisfaire nos besoins alimentaires et contribuer à la sécurité alimentaire de la région. Nous avons fait des progrès considérables dans l'amélioration des conditions socioéconomiques grâce aux efforts conjugués du Gouvernement et du peuple. Sans les sanctions prises à notre rencontre, nous aurions progressé bien davantage.

Après le cyclone Nargis qui a frappé le Myanmar en mai 2008, le Gouvernement du Myanmar, l'Organisation des Nations Unies et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ont mis sur pied le Groupe clef tripartite pour s'occuper des secours, du relèvement et de la reconstruction dans les zones touchées. Le succès de ce groupe a été reconnu par la communauté internationale qui a estimé qu'il était un exemple à suivre à l'avenir pour d'autres activités de

secours et de relèvement après des catastrophes naturelles.

Le plan de relèvement et de préparation après le passage du cyclone Nargis a été mis en place pour la période de 2009 à 2011. D'autres plans ont été également élaborés pour pouvoir réagir efficacement en cas de catastrophes naturelles similaires à l'avenir. Nous allons réaliser ces projets avec diligence. Le plan de relèvement et de préparation après le passage du cyclone Nargis nécessitera un financement de 691 millions de dollars sur une période de trois ans. Jusqu'ici, la communauté internationale ne s'est engagée qu'à fournir la moitié de cette somme. Nous avons mené beaucoup d'activités de relèvement en utilisant nos propres fonds et ressources. Si des fonds supplémentaires étaient fournis et si les donateurs honoraient leurs engagements, le processus de relèvement serait plus rapide et plus efficace.

Le Gouvernement du Myanmar et les habitants des régions touchées par le cyclone seront toujours reconnaissants aux personnes, aux organisations et à la communauté internationale dans son ensemble, qui sont venus à leur secours lorsqu'ils étaient dans le besoin.

La paix et la stabilité dans le pays, ainsi que la tenue des élections démocratiques dans de bonnes conditions sont essentielles au processus de démocratisation au Myanmar. Une nouvelle Constitution nationale a été approuvée par 92,48 % des électeurs remplissant les conditions requises, à l'occasion d'un référendum national qui s'est tenu en mai 2008. Des élections générales multipartites seront organisées l'année prochaine. Par la suite, un Parlement sera mis en place et un gouvernement sera formé conformément à la nouvelle Constitution.

Le pays aura une législature bicamérale. La Constitution prévoit un système de gouvernance présidentiel. Il est également prévu que le Président sera élu par un collège électoral présidentiel. L'État sera composé de sept états, sept régions, cinq zones auto-administrées, et une division auto-administrée. Dans le cadre de cette structure étatique, la Constitution prévoit également la création de 14 organes législatifs étatiques et régionaux.

La transition vers la démocratie suit son cours. Nous ne nous concentrons pas sur les intérêts restreints de quelques individus, organisations ou partis mais sur les intérêts généraux de toute la nation. Nous avons appelé tous les citoyens, qu'ils soient d'accord avec

nous ou pas, à participer activement à ce processus, sans perdre de vue notre objectif démocratique. De cette manière, les aspirations de notre peuple seront réalisées.

Le Président assume à nouveau la présidence.

Le Gouvernement est en train de prendre des mesures systématiques pour organiser des élections libres et régulières. Des lois électorales seront promulguées et une commission électorale créée pour que des partis politiques puissent être formés et participer aux élections. Le 17 septembre 2009, 7 114 prisonniers ont été libérés pour bonne conduite. Ils pourront eux aussi participer aux élections générales l'année prochaine, conformément à la loi.

La tenue d'élections générales multipartites est un pas important dans notre transition vers un État démocratique, pacifique, moderne et développé. La démocratie ne peut être imposée de l'extérieur, et seule la société du Myanmar peut déterminer quel est le système qui convient le mieux au pays. Ce sont les citoyens du Myanmar qui peuvent mieux que quiconque décider de leur propre avenir. Ils peuvent évaluer les avantages de la démocratie et apporter les ajustements qu'ils jugent nécessaires. La meilleure façon pour la communauté internationale d'assister le Myanmar qui est en passe de devenir une nouvelle nation, fondée sur les principes de la justice, de la liberté et de l'égalité consacrés dans la nouvelle Constitution, est de faire preuve de compréhension à son égard.

Des problèmes mondiaux exigeant l'attention de tous les pays se manifesteront de plus en plus dans les années à venir. Une volonté politique ferme et l'engagement de tous seront nécessaires pour relever ces défis. Les orateurs qui m'ont précédé ont souligné la nécessité d'efforts collectifs afin de trouver des solutions à ces problèmes et à ces défis. Je partage entièrement leurs points de vue et affirme que Myanmar apportera sa contribution.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'Union du Myanmar de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Le général Thein Sein, Premier Ministre de l'Union du Myanmar, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Patricia Espinosa

Cantellano, Ministre des affaires étrangères des États-Unis du Mexique.

M^{me} Espinosa Cantellano (Mexique) (*parle en espagnol*) : Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, une succession de crises a mis à l'épreuve la capacité des institutions multilatérales d'y faire face avec fermeté et avec cohésion. La communauté internationale a compris en effet que seule l'action concertée, à laquelle les pays en voie de développement participent pleinement, permettrait de trouver des réponses durables à ces problèmes urgents. Heureusement, nous pouvons percevoir à certains endroits des signes encourageants de croissance économique.

Cependant, l'insécurité et l'incertitude demeurent. L'insécurité résulte de la persistance des conflits armés, du terrorisme et de la criminalité transnationale organisée, qui menacent les réalisations que, par ailleurs, on a pu obtenir dans le domaine du développement humain durable. L'incertitude est suscitée par les négociations précédant la Conférence sur le changement climatique à Copenhague en décembre. Aujourd'hui, le réchauffement climatique est une menace aux proportions incalculables pour l'humanité, une menace à laquelle nous avons tous contribué, et face à laquelle tous, sans exception, avons des responsabilités.

Contribuer au développement humain durable exige, premièrement, des conditions propices à la paix et à la sécurité internationales. Comme l'a souligné le Président Felipe Calderón à l'occasion du Sommet du Conseil de sécurité (voir S/PV. 6191), la prolifération nucléaire et le fait qu'il existe très peu de moyens d'avoir légalement accès à l'utilisation pacifique de l'énergie atomique exigent un engagement renouvelé en faveur du désarmement et du renforcement du régime de non-prolifération.

Je me fais également l'écho de l'appel énergique lancé par la société civile mondiale – à l'occasion de la soixante-deuxième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, qui s'est tenue à Mexico – pour que les gouvernements du monde entier assument leurs responsabilités afin de réaliser l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

La promotion et la protection des droits de l'homme sont une obligation à laquelle aucun gouvernement ne peut se soustraire et un impératif éthique universel. Les progrès enregistrés dans ce

domaine au niveau national ont été possibles grâce aux liens tissés par mon pays avec le système international de promotion et de protection des droits de l'homme, outil inappréciable d'amélioration structurelle interne.

Il est clair que pour réaliser pleinement et durablement le développement humain, il faut supprimer la pauvreté et l'inégalité, favoriser un développement qui garantisse un accès universel à une alimentation, à des services de santé et d'éducation et à des logements adéquats.

Face à la situation d'urgence sanitaire à laquelle le Mexique a été confronté il y a quelques mois avec l'apparition de la grippe A (H1N1), l'Organisation mondiale de la Santé a appuyé de manière exemplaire la riposte opportune, énergique et responsable de mon gouvernement, preuve que le système des Nations Unies peut mobiliser une action coordonnée des États et éviter que ne soient prises des mesures unilatérales, qui ne constituent pas une réponse dans les cas d'urgence de ce type. Nous devons continuer à actualiser nos protocoles d'action.

Pour le Mexique, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est un engagement national. Éliminer la pauvreté est notre priorité. Nous devons apporter les modifications structurelles nécessaires pour réduire les inégalités et parvenir à une prospérité commune. Nous devons mettre en œuvre des politiques qui permettent d'assurer l'application du Consensus de Monterrey sur le financement du développement; d'achever le Cycle de Doha; et d'accroître la contribution des pays développés et des banques multilatérales de développement aux projets des pays à croissance plus faible. Pour combattre les inégalités et augmenter les capacités de nos peuples, il est indispensable de répondre aux besoins urgents en matière d'alimentation notamment. La sécurité alimentaire est à la base même du développement. C'est pourquoi nous devons la promouvoir au moyen de l'élimination des distorsions du marché, de la stimulation de la production par le biais de la technologie et d'une amélioration de la productivité qui ne se fasse pas au détriment de l'environnement.

Le sommet récent du Groupe des Vingt à Pittsburgh a montré que l'ampleur de la crise financière mondiale exigeait une riposte ferme, tant au niveau de la coordination des mesures que chaque pays a mises en place pour en atténuer l'impact dans des domaines comme l'emploi, par exemple, que pour éviter des mesures protectionnistes. Il reste encore

beaucoup à faire, mais il n'en demeure pas moins que l'intervention rapide du G-20 a permis d'acheminer davantage de ressources vers les institutions financières internationales et de renforcer également la participation des pays en développement aux organes de prise de décisions de ces institutions.

L'ONU doit prendre conscience du fait que l'on assiste à une configuration de la gouvernance économique du monde et adapter sa politique à cette nouvelle réalité. Nous avons besoin d'une Organisation forte et efficace. Les mesures d'austérité au niveau de la politique intérieure des pays doivent également se refléter dans le budget des organismes du système des Nations Unies. Si elle reste passive, distante et conformiste, notre organisation court le risque de perdre de sa pertinence en tant qu'instance universelle et légitime par excellence chargée de trouver une solution aux grands problèmes de l'humanité.

Les défis que pose le réchauffement de la planète ont mis en évidence le fait que l'une des raisons pour lesquelles les engagements pris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto n'ont pas été concrétisés est l'absence dramatique d'incitations économiques pour les faire appliquer. C'est pourquoi le Mexique a proposé, dans le cadre des négociations qui se déroulent en amont de la conférence de Copenhague, un mécanisme de financement novateur – le Fonds vert – qui récompenserait les efforts des États qui adoptent des politiques visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre sans pour autant compromettre leurs objectifs de développement. Le Fonds vert tient pleinement compte du principe de responsabilités communes mais différenciées. Ce n'est pas simplement un autre mécanisme financier qui serait soumis à des critères conventionnels.

Tous les pays doivent pouvoir bénéficier d'un financement, mais le barème des contributions sera calculé sur la base d'une série de facteurs qui tiennent compte notamment des niveaux de développement, de la taille de la population et du volume d'émissions. Les pays les moins avancés n'auront pas d'obligation d'y contribuer. L'initiative du Président Felipe Calderón a bénéficié d'un appui croissant parmi les États Membres, ce qui conforte mon gouvernement dans sa volonté de continuer à poursuivre les négociations avec toutes les parties avant la conférence de Copenhague.

Les négociations sur la réforme du Conseil de sécurité ont enregistré des progrès notables, à l'issue d'un processus qui a permis de débattre de tous les aspects de cette réforme et d'avancer des propositions susceptibles de susciter l'accord le plus large possible. Nous devons continuer à négocier afin de trouver des solutions de compromis qui, en même temps qu'elles permettront d'améliorer la représentativité du Conseil et d'accroître l'obligation redditionnelle, ne nuiront pas à son efficacité.

De toute évidence, le monde a changé depuis 1945, et il reste dans un état de mutation constante comme le montrent les débats actuels sur l'architecture économique et financière internationale. Il serait absurde de vouloir que nos institutions demeurent statiques dans un monde qui ne l'est pas.

Lorsqu'il a présenté sa candidature à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période biennale 2009-2010, le Mexique a signalé qu'il chercherait à encourager une communication plus étroite entre les Membres de l'Organisation en général et le Conseil de sécurité, ce qui est essentiel pour l'accomplissement de leurs tâches. Lorsqu'il a assuré la présidence du Conseil au mois d'avril, le Mexique a fait progresser la transparence de cet organe en rendant publiques un grand nombre de consultations. Nous continuerons d'œuvrer au renforcement de l'efficacité et de la légitimité du Conseil de sécurité, premièrement, en renforçant l'action du Conseil de sécurité en matière de prévention de crises internationales liées à des violations massives des droits de l'homme et en renforçant également la protection des milliers de personnes déplacées et de réfugiés. Deuxièmement, nous concentrerons l'attention du Conseil sur la prévention, et non pas uniquement la gestion des conflits, en intégrant dans ses résolutions des mandats qui établissent un lien entre la sécurité et le renforcement de l'aide au développement et de l'assistance humanitaire. Troisièmement, nous ferons de l'aide au développement une stratégie essentielle de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits.

La situation au Honduras a mis en évidence la nécessité de continuer d'améliorer nos mécanismes de prévention afin d'empêcher des actions qui sapent la démocratie et l'état de droit. Nous pouvons nous féliciter que la communauté internationale ait rejeté à l'unanimité l'interruption par la force de l'ordre constitutionnel du Honduras et le renversement du Président José Manuel Zelaya. Le Mexique, de concert

avec les autres pays de l'hémisphère, et suite à l'initiative du Président Arias du Costa Rica a agi dans le cadre des mécanismes régionaux, dont le Groupe de Rio, dont nous assurons la présidence, pour que le Président Zelaya soit rétabli dans ses fonctions et que soit restauré l'ordre démocratique. Nous lançons un appel énergique aux autorités de facto pour qu'elles poursuivent le dialogue avec la commission mise en place dans le cadre de l'Organisation des États américains, pour qu'elles s'abstiennent de tout acte qui mettrait en péril le caractère inviolable du siège diplomatique du Brésil où se trouve le Président Zelaya, et pour qu'elles respectent son intégrité physique et celle des personnes qui l'accompagnent.

Œuvrons ensemble pour un monde plus sûr, plus juste, un monde dans lequel, comme le souhaitait le grand Octavio Paz, s'enracine la liberté; un monde prospère s'appuyant sur les libertés et les droits des individus.

Le Président (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole à S. E. le Cheikh Khalid Bin Ahmed Bin Mohamed Al-Khalifa, Ministre des affaires étrangères du Royaume de Bahreïn.

Le Cheikh Al-Khalifa (Bahreïn) (*parle en arabe*): C'est avec grand plaisir que j'adresse mes chaleureuses félicitations à mon frère, S. E. M. Ali Abdussalam Treki, Secrétaire de la Jamahiriya arabe libyenne pour les affaires de l'Union africaine, élu à l'unanimité au poste prestigieux de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Sa vaste expérience diplomatique et ses connaissances approfondies de l'ONU lui permettront sans aucun doute de diriger les travaux de cette session avec une grande efficacité.

Je voudrais également remercier de ses efforts l'ancien Président de l'Assemblée générale, le père Miguel d'Escoto Brockmann, du Nicaragua, et de la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, ainsi que des nombreuses propositions avisées qu'il a présentées au cours de son mandat pour renforcer et développer l'Organisation.

Je souhaite adresser mes plus vifs remerciements au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour les efforts inlassables qu'il déploie afin de renforcer les objectifs et principes de la Charte et promouvoir le rôle de l'Organisation et lui permettre de faire face avec plus d'efficacité à l'évolution de la situation et de répondre aux nouveaux besoins de nos populations.

Notre foi en l'ouverture d'esprit, la tolérance, la diversité, la non-violence et le refus de l'extrémisme exige tout d'abord que nous libérions nos esprits de l'égoïsme et des préjugés, afin de substituer le dialogue au conflit, le consensus au désaccord et la persuasion à la violence, ce qui élargira nos alliances et intensifiera nos efforts de la main tendue. Nous devons nous efforcer davantage de faire montre de tolérance envers ceux qui ne partagent pas forcément nos valeurs et nos idées. En effet, certaines questions philosophiques ou délicates ne peuvent être abordées et réglées que si chaque camp est ouvert à l'autre, désireux de cohabiter avec l'autre et disposé à résister à toute idée préconçue ou stéréotype. L'existence d'un terrain d'entente et d'une compréhension mutuelle permet de créer un monde plus progressiste et créatif et, partant, plus sûr, fondé sur la tolérance, le dialogue constructif et la coexistence humaine.

Tandis que le monde est devenu un petit village dont les distances ont été pratiquement supprimées grâce aux avancées technologiques et à la révolution des communications qui a effacé les barrières et les frontières, il est cependant toujours dominé par des antagonismes politiques, les pays continuant de poursuivre des intérêts individuels contradictoires. Il faut donc que nous concevions pour l'avenir des stratégies pragmatiques qui protègent les intérêts de chacun. On ne peut y parvenir qu'en étant capable d'assimiler ces transformations et de les utiliser pour servir l'humanité et garantir la sécurité et la stabilité internationales.

Ce qui est clair, c'est que la sécurité mondiale ne peut être assurée par les seuls efforts des grandes puissances car les défis que nous rencontrons sont plus graves, plus intimidants et plus généralisés qu'auparavant. Il faut une alliance mondiale plus vaste des États Membres de l'ONU, ainsi que l'appui de tout le système des Nations Unies dans l'intérêt de la communauté internationale tout entière. Il faut en même temps des stratégies nationales pour relever les défis, régler les problèmes et répondre aux questions grâce à une collaboration étroite et soutenue entre les pays. La tâche qui nous incombe aujourd'hui exige que nous discutons de toutes les questions qui menacent notre monde, tout en prenant en compte le passé historique et les valeurs, idées et traditions particulières de nos sociétés respectives. Parallèlement, chaque partie doit être disposée à comprendre et apprécier les positions et caractéristiques de l'autre, et à combattre collectivement la haine et les préjugés.

Le Royaume de Bahreïn a toujours été un creuset de civilisations, cultures, religions et races diverses et, depuis des temps immémoriaux, a adopté le concept de tolérance et d'ouverture envers autrui, ainsi que la cohabitation. Nous pensons donc sincèrement qu'il est nécessaire de trouver un terrain d'entente entre les civilisations et cultures universelles, et de bâtir une culture de paix entre les peuples. Dans ce contexte, le règlement pacifique des différends est profondément enraciné dans nos valeurs et nos traditions, qui sont guidées par les principes de la foi islamique.

Le conflit israélo-palestinien des 60 dernières années a eu beaucoup d'effet sur notre génération. C'est un triste héritage qui laisse derrière lui la misère et la souffrance humaine, qui empoisonne les relations régionales et internationales et continue périodiquement d'exacerber les tensions, la violence et l'affrontement militaire au Moyen-Orient. Nous avons tenté en vain, à maintes reprises, de trouver une solution à ce conflit chronique. Certes, les conférences se sont succédé, tout comme les initiatives. Mais nous avons été incapables d'imprimer notre message dans les esprits, les cœurs et les foyers des peuples de la région. C'est en substance la proposition que S. A. le Cheikh Salman bin Hamad Al-Khalifa, Prince héritier du Royaume de Bahreïn, a présenté dans son article publié dans *The Washington Post* le 16 juillet, qui contribue sensiblement à l'adoption d'une approche pragmatique pour mettre fin au conflit. Son Altesse a écrit :

« Notre plus grand erreur a été de croire qu'il suffisait d'allumer la paix comme une ampoule. En réalité, la paix est un processus qui part d'une bonne idée mais nécessite une bonne dose de sensibilisation – s'adressant patiemment et de manière répétée à toutes les parties concernées. »

Un examen attentif de cet argument nous révèle l'approche à adopter pour venir à bout du conflit israélo-arabe : il faut adresser directement et diligemment notre initiative de paix arabe au peuple israélien par le biais de ses propres moyens d'information et de communication. Ce faisant, nous serons mieux placés pour découvrir le chemin vers la paix.

Aujourd'hui, la sagesse nous dicte d'utiliser les moyens de communications disponibles avec prudence et conscience, afin d'établir les canaux et les structures qui nous permettront, en tant que dirigeants, gouvernements et société civile, d'insuffler la volonté et l'élan nécessaires pour créer un environnement

propice à l'avènement de la paix auquel nous aspirons tous. En effet, aujourd'hui, le dialogue est devenu un thème omniprésent de l'ordre du jour de l'ONU et d'autres instances internationales, comme le prouvent les nombreux dialogues en cours, notamment le dialogue entre les civilisations, le dialogue des cultures et le dialogue œcuménique. Tous ces processus visent à intensifier la coexistence pacifique entre les nations et les peuples et représentent la principale voie à suivre pour éliminer les causes de conflit, de tension et de discorde.

M. Acharya (Népal), Vice-Président, assume la présidence.

Le processus de paix au Moyen-Orient nécessite que nous intensifions les efforts politiques et diplomatiques afin de parvenir à la solution des deux États – Israël et Palestine – qui fait partie d'un règlement juste et global fondé sur une sécurité égale pour toutes les nations de la région du Moyen-Orient. Nous pensons que si l'on n'a pas réussi à mettre fin à ce conflit, c'est tout simplement faute d'une méthodologie fondée sur la justice et l'équilibre, et d'un mécanisme de mise en œuvre contraignant. Nous savons tous que la partie arabe s'est donné beaucoup de mal pour préciser clairement qu'elle appuie la paix en tant qu'option stratégique irréversible.

L'Initiative de paix arabe confirme cette position sans équivoque possible. Nous attendons donc de la communauté internationale, et en particulier des puissances les plus influentes, qu'elle exerce les pressions nécessaires sur Israël pour qu'il suspende la construction de colonies et démantèle à terme toutes les colonies installées sur les territoires occupés en 1967, qu'il assure la démarcation des frontières d'un État palestinien ayant Jérusalem pour capitale et coexistant pacifiquement avec l'État d'Israël et qu'il se retire de tous les territoires occupés dans le Golan syrien et au Liban, conformément aux résolutions pertinentes issues de la légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe.

À cet égard, je tiens à saluer l'allocution prononcée à cette même tribune par le Président Barack Obama, que nous considérons comme un critère de référence pour la reprise du processus de paix au Moyen-Orient. Le Président Obama a clairement affirmé la nécessité d'une reprise des négociations sur la question du statut final – notamment en ce qui concerne la sécurité des Israéliens et des Palestiniens, les frontières, les réfugiés, et Jérusalem, rejeté la

poursuite des activités illégales de colonisation menées par Israël dans les territoires palestiniens et demandé la création d'un État palestinien contigu et viable.

La question de la prolifération nucléaire au Moyen-Orient et dans le Golfe est au nombre des nombreux défis que doit relever notre région et qui nous préoccupent tous. Si le programme nucléaire iranien est en partie à l'origine de cette inquiétude commune, il doit être abordé de manière à éviter à notre région tout risque d'affrontement en privilégiant les moyens diplomatiques. C'est dans cet esprit que le Royaume de Bahreïn réitère l'appel qu'il a lancé à la communauté internationale, conformément à la résolution 1887 (2009) du Conseil de sécurité, pour qu'on l'emploie activement à faire du Moyen-Orient, y compris de la région du Golfe, une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive de manière à garantir la sécurité et le bien-être des populations de la région et du monde en général et de convaincre Israël de devenir partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires pour en renforcer le caractère universel. Toutes les installations et activités nucléaires au Moyen-Orient devraient également être soumises aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), sans préjudice du droit légitime des États de disposer de la technologie nucléaire et de l'utiliser à des fins pacifiques dans les différents domaines où elle est devenue essentielle pour les programmes de développement et la diversification des sources d'énergie, en conformité avec les accords internationaux pertinents.

Nous sommes également tous préoccupés par d'autres questions régionales et, en premier lieu, par la situation en Iraq, pays frère, dont il importe de réaffirmer la souveraineté et l'intégrité territoriale, sans intervenir dans ses affaires intérieures. Nous devons aussi condamner toutes les actions terroristes menées contre l'Iraq pour déstabiliser la sécurité de ce pays et y raviver la violence sectaire.

Pour établir la confiance dans les relations entre les États membres du Conseil de coopération du Golfe et l'Iran, il est essentiel de trouver une solution à la question des îles occupées appartenant aux Émirats arabes unis, pays frère, soit par des négociations directes soit en saisissant la Cour internationale de Justice. Il nous paraît également nécessaire de déployer des efforts communs aux niveaux régional et international afin d'aider le Yémen à faire face, sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies, au

grave problème des réfugiés pour que ce pays frère puisse se consacrer aux efforts de développement et rétablir la sécurité et la stabilité sur tout son territoire. Il faut également préserver la sécurité, la stabilité et l'unité d'un autre pays frère, le Soudan, et nous comptons sur la coopération de toutes les parties concernées pour régler le conflit au Darfour et instaurer la paix tant souhaitée.

Nous demandons instamment à la communauté internationale d'assumer ses responsabilités en ce qui concerne la sécurité en Somalie, où les troubles internes et la fragilité du gouvernement central ont entraîné le développement de la piraterie dans le golfe d'Aden et le détroit de Bab El Mandeb qui fait peser des menaces accrues sur le commerce et la navigation internationaux. De même, le Royaume de Bahreïn réitère sa position ferme concernant la souveraineté du Royaume du Maroc, pays frère, sur l'ensemble de son territoire national et appelle la communauté internationale à appuyer le processus de négociations en cours entre les parties lancé par le Conseil de sécurité afin d'en préserver la dynamique.

La paix et le développement étant des préoccupations mondiales constantes, il est normal de ressentir de la frustration face à la détérioration de l'environnement, aux épidémies et pandémies, aux dangers de la désertification, à la pauvreté, à la raréfaction des ressources en eau, à la détérioration de la couche d'ozone, au changement climatique et à la crise financière mondiale. Tous ces défis menacent notre existence et celle des générations futures. Il n'est pas exagéré de dire que nos destins sont, au XXI^e siècle, liés les uns aux autres et qu'il nous faut donc redoubler d'efforts pour faire face à ces défis mondiaux qui menacent chaque jour l'humanité sur le plan de la santé, de l'alimentation et de la sécurité.

À cet égard, le Royaume de Bahreïn, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies et en présence du Secrétaire général, a lancé en mai dernier la publication du Rapport d'évaluation mondial de 2009 concernant la réduction des risques de catastrophe. Ce rapport traite de questions relatives à la protection de la vie humaine et des biens en cas de catastrophe naturelle liée au réchauffement climatique telle que les séismes, les inondations et l'élévation du niveau de la mer. Nous espérons que les grands pays industrialisés joueront un rôle important dans la conclusion d'un accord sur le changement climatique lors de la Conférence des Nations Unies qui se tiendra à Copenhague en décembre prochain en vue de réduire

les émissions de gaz à effet de serre, protéger notre planète, mobiliser la volonté politique nécessaire pour faire face à cette menace mondiale accrue et garantir la sécurité et la viabilité de notre monde.

À cet égard, le Royaume de Bahreïn, en sa qualité de petit État insulaire en développement, est très préoccupé par le lien direct entre le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer qui menace sérieusement notre monde. Nous partageons les préoccupations des autres petits États insulaire en développement face aux graves conséquences de l'augmentation de la température moyenne auxquelles ils devront faire face.

Je terminerai mes propos en disant que la gravité qui caractérise la présente session et les débats sérieux qui ont eu lieu la première semaine, notamment dans le cadre du Sommet sur le changement climatique du 22 septembre et du Sommet du Conseil de sécurité tenu le 24 septembre (voir S/PV.6181), confirme de nouveau que nous devons retourner à l'esprit de la Charte, que l'Organisation des Nations Unies est l'instance principale de coopération multilatérale pour des questions actuelles très diverses. L'Organisation des Nations Unies, en tant qu'institution, ne se contente pas de préserver la paix et la sécurité internationales mais est également l'organe auquel il incombe principalement de concilier les différentes positions et de coordonner les efforts pour faire face aux problèmes qui menacent l'humanité et l'environnement, soulager la pauvreté, lutter contre les pandémies, résoudre les différends et mettre fin aux guerres par le dialogue, la négociation et d'autres moyens pacifiques dans un monde guidé par la tolérance, la coexistence pacifique et la sécurité des générations présentes et futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des affaires étrangères de la République de Cuba.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je souhaite féliciter M. Ali Abdussalam Treki de son élection à la présidence de l'Assemblée générale et lui réitérer notre confiance en sa capacité de mener à bien nos travaux et délibérations. Je voudrais également saluer la manière remarquable avec laquelle le père Miguel d'Escoto Brockmann a conduit les travaux de l'Assemblée à sa précédente session. La dimension éthique et la portée politique de sa présidence nous ont fait avancer dans le but de rendre à cette Assemblée tous ces pouvoirs, et celle-ci fera

figure de référence à l'avenir. Grâce à son exemple, il est apparu plus évident qu'une réforme de l'Organisation des Nations Unies passe par sa démocratisation afin qu'elle soit plus proche des peuples.

Depuis la tenue du débat général voilà un an, des événements importants sont survenus sur la scène internationale. Le changement climatique est plus perceptible et dangereux. La crise économique a acquis un caractère intense et mondial. L'exclusion sociale a augmenté.

Cependant, la communauté internationale a réagi avec un profond optimisme au changement de gouvernement à Washington. Une période d'agressivité extrême, d'unilatéralisme et d'arrogance dans la politique étrangère des États-Unis semblait ainsi prendre fin et l'infâme héritage du régime de George W. Bush semblait répudié. Comme on a pu le voir dans cette même salle, le discours novateur et conciliant de la Maison Blanche suscite de grands espoirs et ses messages réitérés de changement, de dialogue et de coopération ont été les bienvenus. Malheureusement, le temps passe et le discours ne semble pas donner lieu à des faits concrets. Le discours ne coïncide pas avec la réalité.

L'incertitude quant à la capacité réelle des autorités actuelles à Washington de surmonter les courants politiques et idéologiques qui sous le mandat précédent ont menacé le monde constitue l'aspect le plus grave et le plus dangereux de cette nouvelle situation. Les forces néoconservatrices, qui ont mené George Bush à la présidence, promeuvent le retour à la force et à la domination, à l'abri de l'énorme puissance militaire et économique des États-Unis, et sont responsables de crimes allant de la torture à l'assassinat, en passant par la manipulation du peuple des États-Unis, se sont rapidement regroupées et conservent les rênes de pouvoir et d'influence contraires au changement annoncé.

Le centre de détention et de torture de la base navale de Guantánamo, qui usurpe le territoire cubain, n'a pas été fermé. Le retrait des troupes d'occupation en Iraq ne s'est pas produit. La guerre en Afghanistan s'étend et menace d'autres États.

Dans le cas de Cuba, qui endure l'agression des États-Unis depuis un demi-siècle, le nouveau Gouvernement des États-Unis a annoncé en avril dernier des mesures visant à annuler certaines des actions les plus brutales de l'Administration de George

Bush qui interdisaient tout lien entre les Cubains résidant aux États-Unis et leur famille à Cuba, en particulier la possibilité de leur rendre visite et de leur faire parvenir une aide sans restriction. Ces mesures constituent un pas positif mais extrêmement limité et insuffisant.

Les mesures annoncées autorisaient, entre autres, les entreprises des États-Unis à réaliser certaines opérations de télécommunications avec Cuba, toutefois d'autres restrictions empêchant la mise en œuvre de ces opérations n'ont pas été modifiées. Rien ne semble non plus indiquer que le Gouvernement des États-Unis s'apprête à mettre fin à la pratique immorale, qui s'est accrue ces derniers jours, consistant à voler des fonds cubains gelés dans des banques des États-Unis ainsi que d'autres biens, sous le couvert d'ordres de juges vénaux qui violent les lois de leur propre pays.

L'élément le plus fondamental est que le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba demeure intact. Le Président des États-Unis, malgré l'existence de lois comme la loi Helms-Burton, conserve des prérogatives exécutives considérables, tel l'octroi de licences grâce auxquelles il pourrait modifier l'application du blocus.

S'il existait une véritable volonté de changement, le Gouvernement des États-Unis pourrait autoriser l'exportation de biens et de services cubains aux États-Unis et vice-versa. Il pourrait permettre à Cuba d'acquérir partout dans le monde des produits contenant plus de 10 % de composants ou de technologie des États-Unis, indépendamment de leur marque ou de leur origine. Le Département du Trésor des États-Unis pourrait s'abstenir de traquer, geler et saisir les transferts de pays tiers, en dollars des États-Unis et autres monnaies, destinés à des entités ou des ressortissants cubains. Washington pourrait suspendre l'interdiction empêchant les navires de pays tiers d'accoster dans des ports des États-Unis jusqu'à 180 jours après être passés par un port cubain. Il pourrait également suspendre les persécutions infligées par le Département du Trésor aux sociétés et institutions financières qui commercent ou ont des activités avec Cuba. Le Président Obama pourrait permettre aux citoyens des États-Unis, grâce à des licences, de se rendre à Cuba, le seul pays au monde qu'il leur est interdit de visiter.

Le rapport du Secrétaire général adressé à cette Assemblée (A/64/97) fourmille d'exemples en ce sens. En 2009, de nombreuses actions visant à frapper

d'amendes, à confisquer et à entraver les transactions menées par Cuba ou par des pays tiers vers Cuba ont été enregistrées. Selon des informations du Département du Trésor, depuis janvier de cette année, près de la moitié des fonds collectés par le Bureau américain du contrôle des avoirs étrangers (OFAC), provient des sanctions imposées à des sociétés des États-Unis et à des sociétés étrangères pour de prétendues violations du blocus économique imposé à Cuba.

Ce qui est certain et indéniable c'est que le nouveau Gouvernement des États-Unis reste sourd à l'appel écrasant de la communauté internationale, lancé année après année depuis cette Assemblée générale, pour qu'il soit mis fin au blocus imposé à Cuba. Il y a deux semaines, le Président Obama a notifié la Secrétaire d'État et le Secrétaire au Trésor, à contre-courant de tous les sondages d'opinion réalisés aux États-Unis, qu'« il était de l'intérêt national » de maintenir les sanctions économiques contre Cuba en vertu de la loi sur le commerce avec l'ennemi, adoptée en 1917 pour faire face à des situations de guerre et qui n'est aujourd'hui appliquée qu'à Cuba. Le blocus imposé à Cuba par les États-Unis constitue un acte d'agression unilatérale auquel il convient de mettre fin de façon unilatérale.

Depuis de nombreuses années, Cuba indique qu'elle est prête à normaliser ses relations avec les États-Unis. Le 1^{er} août dernier, le Président Raúl Castro Ruz a réitéré publiquement la disposition de Cuba à engager avec les États-Unis un dialogue respectueux, d'égal à égal, et sans atteinte à notre indépendance, à notre souveraineté et à notre autodétermination. Il a souligné que nous devons respecter mutuellement nos différences et que nous ne reconnaissons pas au Gouvernement de ce pays, ni à aucun autre Gouvernement ou groupe d'États que ce soit, la moindre compétence sur nos affaires souveraines.

Le Gouvernement cubain a proposé au Gouvernement des États-Unis une série de thèmes essentiels qu'il considère nécessaire d'examiner dans le cadre d'un éventuel processus de dialogue pour améliorer les relations. Il s'agit notamment de la levée du blocus économique, commercial et financier; du retrait de Cuba de la liste fallacieuse des pays terroristes; de l'abrogation de la loi d'ajustement concernant Cuba; de la suppression de la politique des « pieds secs ou pieds mouillés »; des réparations pour les dommages économiques et humains causés; de la

rétrocession du territoire occupé par la base navale de Guantánamo; de la fin de l'agression par voie radiophonique et télévisée menée depuis le territoire des États-Unis contre Cuba; et de l'arrêt du financement des activités de subversion interne.

La libération des cinq antiterroristes cubains qui, depuis 11 ans, sont injustement emprisonnés aux États-Unis, est un élément essentiel de ce programme. Le Président Obama a les prérogatives constitutionnelles de les libérer, au nom de la justice et de l'engagement de son gouvernement contre le terrorisme.

Le Président assume de nouveau la présidence.

En outre, nous avons proposé aux États-Unis d'ouvrir des discussions sur la lutte contre le trafic de drogue et d'êtres humains et le terrorisme, ainsi que sur la préservation de l'environnement et la lutte contre les catastrophes naturelles. Dans cet esprit, le Gouvernement cubain a eu des discussions avec celui des États-Unis sur la migration et la mise en place de services postaux directs. Ces discussions ont été courtoises et utiles.

Cuba entretient des relations élargies et fructueuses dans toutes les parties du monde. À la seule exception des États-Unis, Cuba a des relations d'amitié avec tous les pays de cet hémisphère et compte sur la solidarité de la région. Nous coopérons avec des dizaines de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes.

Notre pays est un pays stable, avec un peuple uni, instruit et en bonne santé, qui a largement prouvé qu'il était capable de faire face, en dépit de l'embargo, aux incidences de la crise économique mondiale et aux effets du changement climatique, qui a fait perdre l'année dernière à l'économie nationale 20 % de son produit intérieur brut.

Les conditions sont telles à Cuba que le pays peut faire face à ses propres problèmes et y apporter des solutions. Nous le faisons dans une société juste et équitable, qui compte sur ses propres efforts et qui a pu progresser et assurer son développement dans les conditions les plus difficiles. Nous sommes prêts à continuer de relever ces défis calmement et avec patience, confiants qu'aucun citoyen n'a été, ni sera abandonné, et avec la certitude que nous défendons une cause d'indépendance nationale et un projet socialiste qui bénéficient de l'appui considérable des Cubains. Quiconque tente d'entraver le cours de la révolution cubaine et de faire fléchir la volonté du peuple cubain

se fait des illusions. Le patriotisme, la justice sociale et la détermination à défendre l'indépendance font tous partie de notre identité nationale.

L'Amérique latine et les Caraïbes sont dans une situation dramatique, caractérisée par la grave contradiction entre les grandes majorités – qui de concert avec les gouvernements progressistes et les mouvements sociaux de masse revendiquent justice et équité – et les oligarchies traditionnelles décidées à préserver leurs privilèges. Le coup d'État au Honduras en est un reflet. Les auteurs du coup et les usurpateurs qui ont enlevé le Président légitime de ce pays, violent la Constitution et répriment brutalement le peuple, comme à l'époque obscure des dictatures militaires en Amérique latine appuyées par les États-Unis. Des centaines de milliers de personnes assassinées, disparues, torturées tourmentent la conscience de notre Amérique face à l'impunité.

Aucune explication n'a encore été donnée sur les raisons de l'escale à la base aérienne américaine de Palmerola de l'avion qui a servi à l'enlèvement du Président constitutionnel. La droite fasciste des États-Unis, que Cheney symbolise, appuie et défend ouvertement le coup d'État. Le Président José Manuel Zelaya doit immédiatement et inconditionnellement recouvrer ses fonctions constitutionnelles. L'inviolabilité de l'Ambassade du Brésil à Tegucigalpa doit être respectée et le siège et les attaques contre ses locaux doivent prendre fin. Le peuple hondurien résiste avec héroïsme et il aura le dernier mot.

Ces événements coïncident avec le regain d'intérêt agressif des États-Unis pour l'installation de bases militaires en Amérique latine et la réactivation de la quatrième flotte, dans le but évident de mettre la région à quelques heures seulement de la portée des troupes des États-Unis, menaçant les mouvements révolutionnaires et progressistes, en particulier la révolution bolivarienne dans la République sœur du Venezuela, et s'assurant le contrôle du pétrole et des autres ressources naturelles de la région.

Le dénigrement et les mensonges contre la République bolivarienne du Venezuela sont brutaux. Il faut rappeler que c'est ainsi qu'ont commencé et ont été fomentées les atroces agressions contre notre patrie. Plus complète et claire sera la politique à l'égard de ce pays frère, plus elle contribuera à la paix, l'indépendance et le développement des peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes.

L'Amérique latine et les Caraïbes peuvent progresser et, dans une certaine mesure, avancer vers des formes nouvelles et supérieures d'intégration. Elles disposent de plus d'eau, de terres, de forêts, de ressources minérales et énergétiques que toute autre région de la planète. Leur population dépasse les 570 millions d'habitants. Le Groupe de Rio, le Sommet d'Amérique latine sur l'intégration et le développement et l'Union des nations de l'Amérique du Sud sont des organismes créés grâce aux liens qui nous unissent. L'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique et le schéma de coopération de Petrocaribe, sont des exemples particulièrement significatifs.

Les prévisions optimistes en provenance de Pittsburgh sur la progression de la crise économique mondiale, qui prévoient un possible redressement économique au début de l'année prochaine, ne sont pas basées sur des données solides, et au mieux, signalent seulement un répit pour un groupe très limité des plus puissantes économies de la planète.

Personne ne devrait oublier qu'il s'agit d'une crise inédite du système capitaliste qui englobe les crises alimentaire, énergétique, écologique, sociale et financière respectives. Il ne faut pas non plus ignorer le danger que représente la combinaison de la dette avec l'inflation, l'apparition d'autres bulles financières ou d'un second effondrement. Les pays en développement ne doivent pas être incriminés, ils sont les victimes des conséquences d'un modèle de consommation irrationnel et insoutenable, de l'exploitation et de la spéculation, de l'agression de l'environnement et de la corruption dans les économies industrialisées.

Tandis que se nous continuons à débattre, le nombre de personnes souffrant de la faim atteindra le chiffre record de 1 milliard 20 millions en 2009 – un sixième de la population mondiale. Cette année, 90 autres millions de personnes seront poussées à la pauvreté et 50 millions contraints au chômage. On s'attend au cours de ces mois à ce que 400 000 enfants périssent des conséquences de la crise.

Les mesures adoptées ne sont que des palliatifs, qui perpétuent les graves défaillances d'un système économique international injuste, exclusif et écologiquement insoutenable.

Un dialogue international large et inclusif s'avère nécessaire avec la participation de tous les pays en développement. Il est nécessaire d'établir un nouvel ordre économique international fondé sur la solidarité,

la justice, l'équité et le développement durable. L'architecture financière internationale doit être refondée. À cet égard, l'ONU, en particulier cette Assemblée générale, est appelée à jouer un rôle primordial.

Pour finir, je souhaite réitérer les remerciements de Cuba de la solidarité traditionnelle et inappréciable que lui a accordée cette Assemblée, dans son combat contre l'agression et le blocus. Aujourd'hui cette solidarité est toujours indispensable.

Comme l'a déclaré le commandant en chef Fidel Castro Ruz, à cette même tribune, il y a neuf ans :

« Rien dans l'ordre économique et politique établi ne sert les intérêts de l'humanité. Cet ordre ne peut plus durer et doit être changé. Il suffit de rappeler que la terre compte déjà plus de 6 milliards d'habitants et que 80 % d'entre eux vivent dans la pauvreté. Les maladies millénaires des pays du tiers monde – telles que le paludisme, la tuberculose et d'autres tout aussi meurtrières – n'ont pas été éradiquées, alors que de nouvelles épidémies, comme celle du sida, menacent d'exterminer la population de nations entières. Pendant ce temps, les pays riches investissent des sommes énormes dans leurs dépenses militaires et dans des produits de luxe, et que des spéculateurs voraces échangent des monnaies, des actions et autres valeurs réelles ou fictives qui s'élèvent à des billions de dollars chaque jour.

L'environnement est dévasté. Le climat change sous nos yeux et l'eau potable se raréfie ou devient de plus en plus polluée. Les mers, qui sont une source de subsistance pour l'homme, voient leurs ressources s'épuiser et des ressources cruciales non renouvelables sont gâchées pour des produits de luxe qui flattent la vanité.

Tout le monde comprend que le rôle essentiel de l'ONU pour le siècle qui commence est de sauver le monde non seulement de la guerre, mais aussi du sous-développement, de la faim, des maladies, de la pauvreté et de la destruction des ressources naturelles qui sont indispensables à la vie humaine. Et elle doit le faire d'urgence, avant qu'il ne soit trop tard.

Nombreux sont ceux qui pensent qu'il est impossible de concrétiser le rêve de normes

réellement justes et rationnelles régissant les destinées humaines. Nous sommes convaincus pour notre part que la lutte pour l'impossible devrait être le mot d'ordre de cette institution qui nous réunit aujourd'hui. » (A/55/PV.4, p. 21 et 22)

Malgré tout, la Révolution cubaine fête victorieusement et avec fierté son cinquantième anniversaire.

Le Président (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Abdelwahab Abdallah, Ministre des affaires étrangères de la République tunisienne.

M. Abdallah (Tunisie) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais vous exprimer à vous personnellement, et à travers vous, exprimer au peuple frère de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, mes félicitations sincères à l'occasion de votre élection au poste de Président de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Nous sommes confiants que votre vaste expérience et vos diverses qualités vont faciliter les travaux de cette session et nous permettre de réaliser les objectifs auxquels nous aspirons tous. Nous remercions aussi vivement M. Miguel d'Escoto Brockmann de l'excellente manière dont il a conduit les travaux de la session précédente.

J'exprime également nos chaleureuses félicitations au Secrétaire général Ban Ki-moon pour les efforts inlassables qu'il déploie au service de la paix et la sécurité mondiales afin de promouvoir le rôle de l'ONU, qui est de réaliser notre noble objectif commun, et trouver des solutions effectives aux divers problèmes internationaux.

Aujourd'hui, notre monde est témoin de changements profonds et rapides qui ont ajouté de nouvelles dimensions aux relations internationales, lesquelles ont à leur tour modifié les équilibres et les équations qui ont longtemps gouverné ces relations. Ces changements ont généré de grands défis à divers niveaux, qui ont exigé de toutes les parties qu'elles assument leurs responsabilités avec sagesse et dans une vision d'ensemble et qu'elles intensifient leurs efforts pour asseoir les bases d'un monde plus sécurisé, plus stable et plus développé, avec des relations internationales équilibrées et équitables, fondées sur la solidarité.

Nous devons redoubler d'efforts pour réformer l'ONU, qui a été conçue il y a plusieurs décennies, afin de l'adapter à la situation mondiale actuelle et lui permettre de remplir son rôle essentiel de maintien de la paix internationale, de la sécurité, du développement, et de mener son action au service des intérêts de la solidarité mondiale.

La situation dans le monde a changé depuis la création de l'ONU. L'Organisation présente une structure et des équations qui ne reflètent plus la réalité de la situation mondiale et des relations internationales. Compte tenu de notre intérêt pour la justice et l'équilibre dans les relations internationales, nous espérons que la communauté internationale va introduire les réformes indispensables à l'ONU, et en particulier élargir la composition du Conseil de sécurité, à donner à son fonctionnement plus de transparence et d'efficacité, tout en ayant conscience qu'il faut parvenir au consensus le plus large possible entre les États sur les questions qui restent à résoudre.

Aussi complexe et enchevêtrée qu'elle soit, la situation mondiale ne peut que conforter notre attachement à l'ONU et à ses principes fondateurs en tant que cadre idéal pour coordonner et unir nos efforts face aux problèmes et défis qui se posent dans la mise en œuvre des principes nobles, inscrits dans la Charte, apporter les solutions efficaces aux problèmes en suspens, atténuer l'effet des crises économiques et sociales, et renforcer les cadres de coopération solidaire et de partenariat, conformément à une approche plus globale fondée sur la corrélation étroite entre paix, sécurité et développement.

Consolider le rapprochement et la solidarité entre les pays du monde demeure, de notre point de vue, l'un des objectifs nobles de l'ONU et l'un des piliers du nouveau système des relations internationales. En conséquence, aujourd'hui plus que jamais, nous devons œuvrer à diffuser la culture de la tolérance, du dialogue, de l'acceptation de l'autre ainsi que du respect des spécificités culturelles et des symboles religieux. Nous devons établir des relations entre les États et les peuples fondées sur la modération et le refus de l'extrémisme, de la violence et du fanatisme sous toutes leurs formes.

La Tunisie a proposé, depuis plusieurs années, de nombreuses initiatives destinées à favoriser la réalisation de ce noble objectif. La dernière contribution en date fut « Kairouan, capitale de la culture islamique pour l'année 2009 », organisée avec

le concours de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) et l'Organisation internationale de la Francophonie.

La réalité de la mondialisation, avec les multiples problèmes et les grands défis qu'elle comporte, nous commande également d'assurer un encadrement permanent de notre jeunesse et d'être constamment à l'écoute de ses préoccupations afin de la protéger contre toutes les formes d'exclusion et de marginalisation, de la prémunir contre les risques de repli sur soi et d'extrémisme, de la mettre à l'abri des courants de désœuvrement et d'aliénation, et de lui inculquer la culture de la tolérance, de la modération et du juste milieu.

Compte tenu de la place particulière que nous avons conférée à la jeunesse en Tunisie, qui constitue notre vraie richesse et le pilier de notre présent et de notre avenir, nous nous sommes efforcés d'ancrer le sens des responsabilités dans cette catégorie de la société, de l'inciter, par l'action et par l'initiative, à participer à la vie publique, et de susciter sa contribution à la définition des orientations futures et des objectifs du pays.

Conformément à cette vision, et sur la base de notre expérience en matière d'interaction avec les préoccupations et attentes de la jeunesse, le Président Zine El Abidine Ben Ali a lancé un appel pour que l'année 2010 soit proclamée Année internationale de la jeunesse et pour que se tienne, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et avec le concours des organisations internationales concernées, un congrès mondial de la jeunesse auquel prendraient part les jeunes de toutes les contrées du monde, et qui déboucherait sur l'adoption d'une charte internationale unissant la jeunesse du monde autour de valeurs universelles communes.

Nous avons grand espoir que cette initiative contribuera à approfondir la prise de conscience de la place qui doit revenir à la jeunesse dans nos sociétés, afin d'en faire un partenaire actif qui contribue au succès de nos œuvres de développement respectives. Nous espérons également qu'elle contribuera à une prise de conscience du rôle de la jeunesse dans le renforcement du dialogue et l'approfondissement de la compréhension et du respect mutuels entre les peuples, sur la base des valeurs universelles et des nobles principes humanistes sur lesquels s'accordent toutes les cultures et toutes les civilisations, des valeurs telles que la tolérance, la modération, le respect d'autrui, le

refus de toutes les formes de violence, d'extrémisme et de discrimination, la culture de la citoyenneté, la solidarité, la paix, l'ouverture au dialogue, l'esprit d'initiative, le don de soi, le volontariat et la protection de l'environnement.

Cette initiative a bénéficié du soutien des organisations régionales arabe, africaine et islamique et du Mouvement des pays non alignés. Monsieur le Président, nous comptons sur votre appui et votre soutien pour que l'Assemblée générale adopte, au cours de sa présente session, une résolution propre à concrétiser cette initiative.

En dépit des multiples efforts nationaux et internationaux déployés pour faire face au phénomène du terrorisme et le circonscrire, ce fléau continue depuis de nombreuses années de représenter une grave menace pour la sécurité, la stabilité et le développement. Il reste un défi pour la communauté internationale, et nous avons appelé, à maintes reprises, à la nécessité d'adopter une approche globale en matière de lutte contre ce péril qui n'épargne personne, une approche incluant tout à la fois le traitement des causes de ce fléau, le règlement juste et durable des problèmes internationaux pendants, l'atténuation des phénomènes de la pauvreté, de l'exclusion et de la marginalisation dans le monde, et la lutte contre les courants idéologiques extrémistes prônant le fanatisme, le repli sur soi et la haine.

La Tunisie, qui est l'un des premiers pays à avoir lancé une mise en garde, dès le début des années 90, contre les risques inhérents à ce phénomène, réitère aujourd'hui son appel en faveur de la tenue, sous l'égide des Nations Unies, d'une conférence internationale destinée à mettre en place un code de conduite international pour la lutte contre le terrorisme, que toutes les parties s'engagent à respecter.

Fidèle à son identité et soucieuse d'une intégration active maximale dans son environnement, la Tunisie s'emploie avec une détermination constante à donner une nouvelle impulsion aux relations de coopération avec ses partenaires dans son environnement régional. Ayant foi en l'Union du Maghreb arabe en tant que choix stratégique incontournable pour servir les intérêts des peuples maghrébins et conférer aux pays de la région un poids accru aux plans régional et international dans un monde où se multiplient les blocs et les ensembles, la Tunisie n'a jamais ménagé ses efforts, en coordination avec les autres pays maghrébins, pour parachever le

processus d'édification de l'Union, impulser l'action maghrébine commune et s'employer à surmonter les difficultés conjoncturelles qui l'empêchent de progresser, afin que l'Union occupe la position qui lui revient sur la scène internationale et puisse donner à ses États membres une capacité accrue de relever les défis du présent et de gagner les paris de l'avenir.

La Tunisie poursuit également ses efforts pour encourager l'action arabe commune et dynamiser ses mécanismes, développer ses relations de coopération et de partenariat avec les pays arabes frères dans les divers domaines et aboutir à la complémentarité et à l'intégration économique arabe recherchée.

De nombreux problèmes internationaux, celui du Moyen-Orient en tête, demeurent en suspens et constituent une source de profonde préoccupation pour la communauté internationale, du fait de leurs retombées sur la sécurité et la stabilité dans la région et dans le monde. Nous voudrions réaffirmer, du haut de cette tribune, la position de principe constante de la Tunisie qui est de soutenir la juste cause palestinienne et du peuple palestinien frère dans sa lutte pour le recouvrement de ses droits légitimes et l'établissement de son État indépendant sur son territoire.

Nous avons pris acte avec satisfaction des positions positives exprimées par l'Administration des États-Unis sur la question du Moyen-Orient, des éléments de règlement juste et global du conflit et de la solution des deux États ainsi que des démarches, efforts et contacts qui s'ensuivirent pour la relance des négociations de paix.

Nous réitérons aujourd'hui notre appel à la communauté internationale et, en particulier, aux parties qui parrainent le processus de paix, afin qu'elles intensifient leurs efforts pour amener Israël à mettre fin, sans conditions préalables, à sa politique de colonisation, en vue de permettre la reprise des négociations entre les parties palestinienne et israélienne, sur la base des résolutions internationales, du référentiel du processus de paix et de l'Initiative de paix arabe.

La réalisation de la paix, l'instauration de la sécurité et le rétablissement de la stabilité au Moyen-Orient demeurent tributaires de la levée du blocus, du démantèlement des barrages et de l'abandon des autres pratiques de provocation israéliennes à l'encontre du peuple palestinien, ainsi que du recouvrement, par ce dernier, de ses droits nationaux légitimes, de l'établissement de son État indépendant, et du retrait

d'Israël du Golan syrien occupé et des territoires libanais encore sous occupation.

Pour ce qui est de l'Iraq, nous exprimons notre solidarité avec le peuple iraquien frère, en formant l'espoir qu'il surmontera les difficultés avec lesquelles il est toujours aux prises, qu'il réalisera la concorde nationale et consolidera sa sécurité et sa stabilité afin que les Iraquiens puissent se consacrer à la reconstruction de leur pays, dans l'unité et la cohésion.

En Afrique, les foyers de tension, les différends et les conflits qu'ont connus plusieurs de ses régions et dont certains persistent à ce jour, ont accablé le continent, provoqué la dilapidation de ses énergies et potentialités, porté préjudice à son processus de développement, freiné son rythme de croissance et laissé des séquelles dont les sociétés africaines continuent de subir les conséquences.

Face à cette situation et compte tenu du caractère global de l'approche de la sécurité et de la paix dans le monde, la communauté internationale et les organes de l'ONU et, en premier lieu, le Conseil de sécurité, sont appelés à prêter main forte aux efforts de l'Union africaine et de ses États membres et à se tenir aux côtés des peuples africains afin de les aider à rétablir la sécurité et la stabilité et à surmonter les retombées des conflits et des guerres.

Partant de la corrélation organique entre la paix, la sécurité et le développement et compte tenu du besoin pressant qu'éprouve le monde de voir réhabilitées les valeurs de coopération et de solidarité, la Tunisie avait proposé l'initiative qui a été adoptée par l'ONU en décembre 2002, de créer un Fonds mondial de solidarité pour lutter contre la pauvreté et asseoir les fondements d'un développement solidaire entre les divers États. Nous réitérons aujourd'hui notre appel pour que ce fonds devienne opérationnel, ce qui lui permettra de fournir aide et assistance aux pays en développement en général, et aux pays africains en particulier.

Sur un tout autre plan et compte tenu de l'ancienneté et de la richesse des rapports politiques, économiques, sociaux et culturels entre la Tunisie et l'Europe, notre pays a toujours tenu à développer ses relations avec l'ensemble des États appartenant à cet espace. Les relations de la Tunisie avec l'Union européenne connaissent, en effet, une évolution remarquable, illustrée par la volonté des deux parties de hisser leurs relations au niveau d'un partenariat avancé de manière à ouvrir des perspectives,

d'approfondir ces relations dans tous les domaines, à en élargir le champ et à permettre à notre pays une intégration plus poussée dans son environnement régional et international.

L'espace euroméditerranéen constitue l'un des principaux centres d'intérêt de la politique étrangère de la Tunisie. Notre pays soutient, en effet, les initiatives et les mécanismes destinés à consolider la paix et à promouvoir le développement dans la région méditerranéenne, partant de sa foi en l'importance que revêt l'édification d'un espace méditerranéen où régneraient la sécurité, la stabilité et la prospérité sur la base d'un partenariat équilibré et de la communauté d'intérêts. Aussi, la Tunisie est-elle constamment soucieuse de contribuer activement au succès du processus de l'Union pour la Méditerranée pour le bien des peuples de la région.

La Tunisie s'emploie également à renforcer les liens d'amitié et à élargir et enrichir les domaines de la coopération avec les pays d'Amérique et d'Asie afin d'instaurer un partenariat solidaire qui ouvre la voie à une nouvelle étape dans ces relations, de manière à servir les intérêts de toutes les parties, à rapprocher leurs peuples, à consolider les attributs de la paix et de la stabilité et à réaliser le progrès et la prospérité dans le monde.

Les peuples de la planète ont besoin, de toute urgence, d'un environnement sain et de la protection de cet environnement afin de se prémunir des graves conséquences contre lesquelles les études et projections nous mettent en garde. Les changements climatiques ont en effet causé de lourdes pertes économiques à la communauté internationale.

Pour chercher à faire face aux défis environnementaux, économiques et sociaux inhérents aux changements climatiques, la Tunisie a accueilli, en novembre 2007, une conférence internationale sur la solidarité internationale pour des stratégies de protection des régions d'Afrique et de la Méditerranée contre les effets des changements climatiques. Notre pays a également accueilli la réunion africaine préparatoire à la conférence des États parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification afin de parfaire la coordination entre les États et de mobiliser les soutiens au profit des pays africains sinistrés de manière à les aider à combattre le phénomène de la désertification et de la dégradation des sols et à promouvoir la recherche scientifique dans ce domaine.

Dans les 20 dernières années, la Tunisie a mobilisé tous ses efforts et ses énergies pour se hisser au rang des pays développés, conformément à une vision prospective et lucide, dont le Président Zine El Abidine Ben Ali avait jeté les fondements et qui englobe tous les domaines politiques, économiques, sociaux et de développement. Cette vision trouve son illustration dans les réformes profondes qui ont abouti à la consolidation de l'édifice démocratique, au renforcement de la culture des droits de l'homme dans les textes et dans la pratique, à la consécration des libertés publiques et à l'implication de l'ensemble des composantes de la société tunisienne dans le processus politique du pays, dans le cadre de l'état de droit et des institutions.

Je voudrais, en conclusion, réaffirmer encore une fois que la réussite des efforts que font nos pays pour réaliser le développement et promouvoir des relations de coopération entre nos pays restent tributaires d'un environnement mondial de sécurité, de stabilité et de justice.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Osman Mohammed Saleh, Ministre des affaires étrangères de l'Érythrée.

M. Saleh (Érythrée) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter notre pays frère, la Jamahiriya arabe libyenne, et vous-même, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de l'Assemblée générale lors de sa soixante-quatrième session. Je suis convaincu que, grâce à vos compétences en matière de diplomatie et à votre dynamisme, les travaux de cette session seront couronnés de succès. Je vous assure que la délégation de l'État érythréen appuie pleinement vos efforts à cette fin.

Je tiens également à saisir cette occasion pour rendre un hommage mérité au Président de l'Assemblée générale lors de sa soixante-troisième session, M. Miguel d'Escoto Brockmann du Nicaragua, pour la grande compétence et l'efficacité avec lesquelles il a dirigé les travaux de l'Assemblée générale.

De même, nous félicitons le Secrétaire général Ban Ki-moon de ses efforts continus pour administrer les affaires de l'ONU, et en particulier d'avoir convoqué le Sommet sur les changements climatiques la semaine dernière.

L'Assemblée générale tient son débat général annuel de 2009 à un moment fort critique. Un an après

le début de la crise économique et financière, ce débat est pour nous une nouvelle occasion de réfléchir.

La salle où nous nous réunissons aujourd'hui, de même que les nobles objectifs qui sont à la base de cette Organisation, sont dépassés tous les deux. Cet organe a été conçu dans une autre ère afin de faire face aux défis mondiaux après la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale. Il ne peut donc pas, de façon réaliste, répondre aux exigences du XXI^e siècle. Objectivement, l'ONU aurait dû entamer il y a 20 ans un processus de transformation à la fin de la guerre froide. À l'heure actuelle, elle aurait dû être remplacée par une Organisation réformée et prête à faire face aux défis du siècle dans lequel nous vivons et au-delà.

Les appels en faveur de la restructuration de cette Organisation renouvelée ont été nombreux. Deux décennies se sont écoulées sans que l'on obtienne de résultats véritables sur la voie d'une réforme de fond. La crise financière et économique et la prise de conscience qu'elle a engendrée ne sont que les symptômes des conséquences de notre inaction au détriment de la réforme.

L'ordre mondial dominant n'est pas parvenu à garantir la paix et la sécurité de notre planète, malgré toutes les déclarations d'intentions qui sont à l'origine de sa naissance et les enseignements douloureux tirés des deux Guerres mondiales. Cet ordre mondial vieillissant a au contraire été détourné de ses objectifs pour servir les intérêts d'une minorité, ce qui a donné lieu à de multiples ramifications.

On a permis aux institutions financières d'opérer sans restrictions ni réglementations. Les structures économiques qui pillent les ressources et la richesse des peuples et des nations ont été consolidées. On a permis à des erreurs militaires et à des pratiques coercitives d'envenimer les choses sans réagir. La guerre a été exploitée habilement et ceux qui aident à la propager ont été encouragés dans des desseins particuliers. Le nombre d'indigents et d'affamés n'a pas décréu; il s'est en fait multiplié. L'extrémisme violent n'a pas bénéficié de l'attention qu'il méritait; il a plutôt été alimenté et instrumentalisé à d'autres fins. On a cultivé une culture de la peur et de la gestion des crises qui a été exploitée et considérée comme la norme. La paix mondiale et la sécurité ont été abusivement mises en péril. L'ONU elle-même a été victime de cet ordre mondial. Nous en avons tous eu la preuve qui a été présentée de manière détaillée.

La réforme et les changements se sont fait trop attendre. Malgré les appels fervents de la communauté internationale en faveur de la réforme, les quelques personnes qui contrôlent notre monde obsolète ne sont malheureusement pas réceptives à l'idée de changement. Elles voient plutôt les crises et les souffrances comme des impératifs historiques normaux. Elles ont donc résisté à toutes les tentatives pour faire évoluer les choses et grâce à leur influence et leurs privilèges, elles sont parvenues à bloquer la situation. Il n'y a donc pas eu de réforme véritable.

Dans ce *maelstrom* planétaire, où même les peuples des pays développés ont été touchés, les plus exposés ont été les pauvres d'Afrique. Les peuples africains ont souffert les affres de la pauvreté et de la faim, ils ont été les symboles du sous-développement, de la maladie et des épidémies. Et le continent est devenu un terreau fertile pour les crises et les conflits.

À cet égard, la préoccupation la plus pressante est que des groupes d'intérêts spéciaux ont paralysé les Africains. Loin de régler nos problèmes, nous nous sommes donc enlisés dans la pauvreté, la faim et la maladie au lieu de travailler activement au développement et à la croissance. De même, pour ce qui est du règlement des crises et des conflits, les Africains sont dépendants de la bonne volonté des autres.

La critique ne doit pourtant pas s'adresser uniquement aux groupes d'intérêts spéciaux qui orientent l'ordre mondial actuel; elle doit également être dirigée contre les groupes qui leur servent d'instruments et de partenaires. Le rôle de l'Afrique dans cette instance, ainsi que dans d'autres organisations internationales, ne peut être décrit autrement que comme insignifiant. Les preuves de cette situation regrettable sont manifestes.

Si nous voulons préserver la paix et la sécurité mondiale, respecter la justice et les droits de l'homme, éliminer la faim et faire en sorte que le développement économique et la croissance bénéficient à la majorité de manière durable, la mise en œuvre d'un changement fondamental dans cette Organisation et dans d'autres instances internationales ne doit pas être laissée à la bonne volonté de quelques-uns. Le changement nécessaire pour transformer cet ordre mondial obsolète en un nouvel ordre ne doit pas se limiter à la réforme : il doit être concret, réel et à même d'instaurer la paix, la sécurité et la prospérité pour les générations à venir. La réforme ne doit pas se limiter à l'augmentation du

nombre de sièges au Conseil de sécurité. Elle doit plutôt éloigner notre monde de cette spirale dangereuse contrôlée par une minorité, et le réorienter sur une voie propre à assurer la sécurité de tous.

C'est l'idéal auquel tous les peuples aspirent et œuvrent, mais le continent africain, pour des raisons évidentes et particulières, doit déployer des efforts supplémentaires pour y parvenir. Au-delà de tous les vœux pieux, cependant, la réforme fondamentale que nous attendons demande un engagement collectif. En cette occasion propice, il ne suffira pas de s'attarder sur les divers événements actuels ou les conséquences engendrées par les travers fondamentaux de notre ordre mondial. Cela ne ferait qu'embrouiller les choses ou déformer la réalité. J'ai donc décidé de ne pas évoquer les questions importantes concernant la Corne de l'Afrique et le problème de l'Érythrée en matière d'occupation illégale du territoire érythréen souverain, qui est déjà examiné par l'ONU et attend une action responsable et urgente.

Le Président (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Walid Al-Moualem, Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne.

M. Al-Moualem (Syrie) (*parle en arabe*): Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que le pays frère qu'est la Jamahiriya arabe libyenne, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à cette session. Je vous souhaite plein succès dans vos efforts, mais je ne doute pas de votre succès, compte tenu de votre vaste expérience et de votre grande compétence.

Je remercie aussi vivement votre prédécesseur, M. Miguel d'Escoto Brockmann, qui a dirigé avec succès les travaux de la soixante-troisième session; je reconnais qu'il a eu une position positive sur les problèmes fondamentaux dont s'occupe la communauté internationale. Je souhaite également plein succès au Secrétaire général dans ses efforts pour réaliser les buts et objectifs de notre organisation internationale.

Nous nous retrouvons ici chaque année et, comme de nombreux autres orateurs, nous insistons, du haut de cette tribune, sur le fait que le Moyen-Orient est l'une des régions les plus tendues du monde et que la situation est extrêmement alarmante. Du haut de cette tribune, la plupart des orateurs affirment qu'une paix juste et durable est indispensable pour réaliser les intérêts de toutes les parties dans la région et dans l'ensemble du monde.

Exprimer un attachement purement théorique à la nécessité de la paix n'est toutefois pas la même chose qu'agir en faveur de la paix. Les actions menées aussi bien en dehors qu'à l'intérieur de la région sont plus éloquentes que tous les discours prononcés, mais la paix continue de nous échapper depuis des années.

Au cours de cette période, Israël a mené deux guerres dévastatrices contre le Liban et Gaza. Il n'a eu aucun scrupule à commettre des actes interdits sur le plan international ou à violer le droit international, encouragé et soutenu en cela par l'administration de l'ancien Président des États-Unis, George Bush. Jusqu'à ce jour, Israël continue d'imposer un siège paralysant à Gaza, en violation des principes humanitaires et des dogmes véritablement élémentaires du droit international humanitaire. Ces faits ont été confirmés par de nombreuses enquêtes, et ont été mentionnés dans le rapport, publié récemment, de la Mission d'établissement des faits des Nations Unies sur le conflit de Gaza. Le Chef de la Mission a conclu qu'Israël avait commis des violations graves du droit international humanitaire, y compris des crimes de guerre, voire même des crimes contre l'humanité.

Ces dernières années, l'approche internationale de la question du Moyen-Orient a changé. Résoudre cette question est devenue une priorité, et cela a immédiatement donné lieu à des actions sur le terrain, ce qui est certainement rassurant. Nous espérons sincèrement que ces efforts porteront leurs fruits. Toutefois, l'engagement de la nouvelle administration des États-Unis, des membres du Conseil de sécurité, de l'Union européenne, de l'Organisation de la Conférence islamique et du Mouvement des pays non alignés a constamment été contrarié par les mesures et les positions d'Israël, qui fait fi des fondements élémentaires du processus de paix. Israël défie les politiques de ses alliés et de ses amis et sabote leur volonté. Israël défie également la volonté de l'écrasante majorité – sinon de la totalité – de la communauté internationale. Aujourd'hui peut-être plus que jamais, Israël a révélé son véritable caractère : une entité qui a consacré le racisme, l'agression et le renforcement des tensions tout en contrecarrant la paix et en désavouant les partisans de la paix.

Israël refuse d'arrêter la construction illégale de colonies de peuplement et viole ainsi ses obligations découlant du droit international. Israël continue de confisquer des terres palestiniennes, de construire le mur de l'apartheid, de judaïser Jérusalem, d'expulser des habitants de leurs maisons pour installer des colons

à leur place. Cette liste est loin d'être exhaustive. Ces faits sont étayés par des chiffres, sur lesquels nous n'allons pas nous attarder pour ne pas perdre du temps. Il suffit de mentionner que la solution prévoyant deux États prônée par la communauté internationale a été rejetée par le Gouvernement israélien. Les observations du Premier Ministre israélien à ce sujet ne sont que des manœuvres tactiques en contradiction totale avec les politiques du Gouvernement sur le terrain.

Le Président Bashar Al-Assad a déclaré que paix et occupation étaient une antithèse et ne pouvaient pas coexister. Il a souligné que la Syrie recherchait une paix juste et globale, et que la paix était notre choix stratégique. C'est un choix qui s'inspire de la mise en œuvre des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, des modalités de Madrid, du principe des terres contre la paix et de l'Initiative de paix arabe. Nous avons soutenu tous les efforts visant à atteindre cet objectif. À cette fin, nous avons entamé des pourparlers indirects avec Israël par le biais de la médiation turque en vue de trouver un terrain d'entente qui nous permettrait de commencer des négociations directes. Toutefois, l'absence d'une véritable volonté politique ainsi que la guerre d'agression lancée par le Gouvernement israélien contre Gaza ont mis un terme à ces efforts.

Sous les yeux du monde entier et au mépris de sa volonté unanime, Israël a choisi de tout rejeter en bloc. Il a choisi de défier la communauté internationale. Il s'agit là d'une position dangereuse et d'une attitude qui menace la paix et la sécurité régionales. L'occupation continue, la judaïsation de Jérusalem, l'intensification des activités relatives aux colonies de peuplement et les slogans racistes présagent des conséquences graves pour le monde, qui ne doit pas céder aux injonctions des extrémistes israéliens. Il ne doit pas laisser Israël continuer à violer le droit international et à défier la volonté et les décisions internationales.

L'Iraq, pays frère, continue de saigner. La situation en Iraq nous préoccupe beaucoup en notre qualité de pays arabe voisin. Nous n'avons jamais cessé de souligner qu'il est essentiel de préserver l'unité du territoire et du peuple iraqiens, tout en garantissant sa souveraineté et en préservant son indépendance, ainsi que son identité arabe et musulmane. À cette fin, il est urgent de consolider l'unité iraquienne sur base d'un processus de réconciliation nationale qui doit inclure les Iraquiens de tous bords. L'unité nationale iraquienne est la pierre angulaire du processus de réconciliation, mais elle

restera hors de portée tant que les conditions nécessaires à la réconciliation nationale ne seront pas remplies.

Nous avons toujours condamné tous les actes d'agression qui ont fauché les vies d'innocentes victimes en Iraq. Nous avons également, à maintes reprises, appelé au retrait de toutes les troupes étrangères du territoire iraquien et au rétablissement de l'indépendance et de la souveraineté totales de l'Iraq. Nous avons souligné que nous étions prêts à faciliter ce retrait en collaborant avec d'autres acteurs pour maintenir la sécurité en Iraq. Nous espérons que bientôt, grâce à un dialogue constructif, les Iraquiens seront en mesure de trouver des solutions favorables à l'unité, à la force et à la prospérité du pays, et nous resterons pleinement dévoués et attachés à l'unité du territoire et du peuple iraqiens.

La Syrie s'est employée à renforcer ses relations bilatérales avec l'Iraq sous tous leurs aspects. Nous avons créé un Conseil bilatéral pour la coopération stratégique dans divers domaines. Nous avons été affligés par les attentats terroristes à la bombe qui se sont produits récemment à Bagdad et ont été qualifiés de « mercredi sanglant », et nous les avons condamnés fermement. Cependant, quelques jours plus tard, nous avons été surpris d'entendre des accusations portées contre nous, accusations totalement fausses, selon lesquelles nous aurions abrité les organisateurs présumés de ces attentats à la bombe. Ces allégations, ainsi que tout ce qui s'est ensuivi, sont regrettables et ne peuvent aucunement servir ni les intérêts de l'Iraq ni ceux de la Syrie.

Nous sommes ouverts à toute suggestion sur la manière de résoudre la crise actuelle. Nous exigeons que des preuves concrètes soient produites, pour étayer ces allégations, ce qui n'a pas encore été fait. Nous soulignons que la protection du peuple iraquien et la sauvegarde de leurs intérêts font partie de nos priorités. Nous sommes également soucieux de préserver les relations fraternelles entre les peuples iraquien et syrien, et nous nous félicitons des efforts actuellement déployés par la Turquie et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes.

Nous avons suivi avec beaucoup d'inquiétude les événements survenus récemment au Yémen. Nous espérons que la sécurité sera finalement rétablie. Nous soutenons l'unité du Yémen, ainsi que la stabilité et la prospérité de son peuple.

Nous sommes également préoccupés par les tentatives visant à ébranler l'unité du Soudan et à compromettre sa sécurité et sa souveraineté. Nous soutenons pleinement le Soudan et ses dirigeants et nous soulignons qu'il est nécessaire de créer des conditions favorables au règlement de toutes les questions en suspens. À cet égard, nous nous réjouissons des efforts déployés par l'État du Qatar en coopération avec la Ligue des États arabes et l'Union africaine.

Les événements qui se produisent actuellement en Somalie, pays déjà affligé par la guerre et les luttes intestines, sont également un sujet de préoccupation. Nous appelons nos frères somaliens à œuvrer à une réconciliation nationale et à recourir au dialogue pour régler leurs différends. Nous les engageons instamment à œuvrer à l'unité de la Somalie, ce qui, dans l'intérêt supérieur de l'État, devrait primer sur toute autre considération, et à jeter les bases de la sécurité et de la stabilité dans leur pays.

Nous appuyons les efforts déployés par l'Union africaine pour régler les conflits actuels qui continuent de ravager certaines régions du continent africain, réaliser le développement dans les pays d'Afrique et promouvoir le rôle de l'Afrique dans le système international.

Nous renouvelons également notre appel en faveur de la levée de l'embargo imposé à Cuba depuis plus d'un demi-siècle.

Depuis des années, la Syrie réclame l'établissement d'une zone exempte de toute arme de destruction massive dans la région du Moyen-Orient. Dans cette optique, la Syrie a, en 2003, soumis un projet de résolution au Conseil de sécurité demandant la création d'une telle zone. Aujourd'hui, la Syrie insiste sur le fait qu'Israël doit s'engager à respecter la résolution de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) adoptée le 18 septembre de cette année et portant sur la capacité nucléaire israélienne (GC(53)/RES/17). Dans cette résolution, l'Agence demande instamment à Israël de soumettre ses installations nucléaires aux garanties généralisées de l'AIEA et d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Encore une fois, nous rappelons le droit de tous les États d'acquérir des techniques nucléaires à des fins pacifiques, comme cela est garanti par le TNP. Nous sommes tout à fait favorables à l'ouverture d'un dialogue constructif pour régler tous les différends.

Le monde est encore sous le coup d'une crise économique et financière paralysante qui a eu des effets négatifs sur les conditions sociales et économiques de la plupart des pays du monde. Très peu de pays – aucun peut-être – n'a été à l'abri de ses répercussions dévastatrices. Cette crise a soulevé de nombreuses questions quant à ses causes profondes; elle a mis en lumière les carences du système financier et de ses pratiques et mis ainsi en lumière les bonnes pratiques qui auraient pu l'empêcher. Le monde ne peut pas traiter cette crise comme un fait accompli. Nous devons chercher des réponses et parvenir à des résultats qui entérinent les bonnes pratiques et remédient aux déséquilibres systémiques qui ne manqueront pas de nous toucher tous, dans ce monde interdépendant dans lequel nous vivons. Notre objectif commun est d'instaurer un ordre mondial économique et financier plus sûr.

Il va sans dire que les pays du Sud ont des économies disparates et sont comparativement plus désavantagés et plus durement touchés par la crise actuelle que les pays du Nord. Les pauvres du monde finissent par payer un coût plus élevé pour une crise dont ils ne sont pas responsables. Les États riches se doivent donc de fournir toutes sortes d'aide aux pays plus pauvres pour les aider à surmonter cette crise. Les pays pauvres ont mérité cet appui, et tous les résultats positifs qui s'ensuivront serviront les intérêts des pays pauvres comme des pays riches. Nous demandons également une participation accrue des pays en développement aux travaux du Groupe des Vingt, ce qui leur permettrait d'avancer des propositions et des réponses appropriées pour triompher de cette crise.

Nous avons souvent demandé – et beaucoup d'autres avec nous – que le rôle de l'ONU soit renforcé afin qu'on puisse édifier un monde meilleur, plus juste et plus sûr. Nous croyons que le moment est propice. C'est pourquoi nous appelons tous les États Membres à s'attacher sérieusement à garantir le respect de la Charte de notre organisation internationale et à procéder aux réformes nécessaires pour le promouvoir, en tirant les enseignements des dernières décennies, ainsi que de nos réalisations et de nos échecs. Nous espérons sincèrement l'instauration d'un monde régi par le respect du droit international et où la sécurité, la stabilité et la prospérité occuperont la première place.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Aïchatou Mindaoudou, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine de la République du Niger.

M^{me} Mindaoudou (Niger) : Monsieur le Président, la délégation nigérienne que j'ai l'honneur de conduire et qui est porteuse du message de S. E. M. Mamadou Tandja, Président de la République, est plus qu'heureuse de vous voir présider l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Votre élection, que le Niger accueille et salue avec fierté est, à n'en point douter, la consécration et la reconnaissance des qualités exceptionnelles de diplomate chevronné dont vous avez fait montre tout au long de votre excellente carrière. Nous sommes au Niger bien placés pour attester de votre engagement dans la cause de l'Afrique, mais aussi, dans l'espace sous-régional que nous partageons, notamment la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), cet autre cadre où nos pays œuvrent ensemble pour les mêmes buts que ceux énoncés dans la Charte des Nations-Unies. C'est dire, Monsieur le Président, que nous nous considérons comme dans de bonnes mains, les vôtres, pour faire avancer les chantiers de l'Organisation en ces moments de défis redoutables.

Je voudrais renouveler nos félicitations au Président sortant, le père Miguel d'Escoto Brockmann, pour sa présidence active et bien remplie, et lui dire que le Niger a été honoré de servir à ses côtés en sa qualité de Vice-Président de l'Assemblée à la soixante-troisième session.

À l'endroit du Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, le Niger, par ma voix, voudrait réitérer toute son appréciation pour tous les efforts qu'il n'a cessé de déployer pour faire de l'Organisation des Nations Unies une organisation plus juste et plus efficace à la hauteur des attentes de ses Membres.

Ma délégation salue votre décision, Monsieur le Président, de placer les présentes assises de l'Assemblée générale sous le thème de la réalisation du multilatéralisme et du dialogue des cultures pour la paix et le développement, et pour cause. Nous sommes d'avis que c'est là un thème qui est à même d'inciter les États Membres à plus d'initiatives dans la réalisation des objectifs que nous poursuivons, notamment ceux de la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Nous nous réjouissons à cet égard du regain de dynamisme que connaît la coopération entre le Conseil de sécurité et les organisations régionales, en particulier avec l'Union africaine. Nous sommes d'avis que c'est là une démarche à même d'engendrer des solutions durables aux problèmes de paix et de sécurité en Afrique.

Nous sommes convaincus qu'une telle coopération se montrera productive dans le traitement des questions même les plus délicates, à l'instar de la mise en œuvre de ce concept politico-juridique que constitue le principe de compétence universelle. À cet égard ma délégation, tout en se félicitant de l'inscription de ce thème à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, voudrait à nouveau faire siennes les préoccupations déjà exprimées par l'Union africaine à ce sujet pour inciter les États Membres à éviter un usage inapproprié de ce principe. Nous fondons l'espoir que le débat qui s'ensuivra au sein de ce forum commun, permettra de mieux appréhender ce concept et de faire en sorte que les contours de son application éventuelle soient mieux définis.

Nous notons les progrès réalisés ici et là dans la prévention et la gestion des conflits en Afrique et ailleurs, et nous saluons l'engagement et la bonne volonté des uns et des autres dans la conduite des actions concertées pour assurer la paix et la sécurité internationales.

Les recommandations du sommet spécial de Tripoli sur la prévention et la gestion des conflits reflètent la volonté des dirigeants africains de prendre en charge ces questions qui ont toujours freiné la marche du continent vers le progrès et la prospérité. C'est d'ailleurs à ce niveau que le thème du multilatéralisme sous lequel vous avez bien voulu, Monsieur le Président, placer la présente soixante-quatrième session, revêt tout son sens. En effet, en tant que cadre commun le mieux partagé par les pays et autres acteurs de notre planète, l'ONU doit servir de creuset pour œuvrer à l'avènement d'une communauté internationale plus équilibrée.

Or le contexte mondial actuel, marqué qu'il est par les lois de la mondialisation est, on le sait, beaucoup plus complexe. Nous devons affronter et gérer les conséquences de la crise financière internationale et, pour les pays du sahel comme le Niger, les effets récurrents de l'insécurité alimentaire. Nous devons faire face de façon concertée et articulée aux changements climatiques. Nous devons, de façon permanente, questionner les formules actuelles de prévention de conflits, de maintien de la paix et de la sécurité.

Ma délégation souscrit à ces initiatives qui doivent être inclusives parce que devant bénéficier de l'apport et de la vision de tous, y compris les pays les plus vulnérables, et appuie notamment les différentes

revues en cours à ce sujet, que ce soit au niveau de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social, du Conseil de sécurité, ou même au sein d'initiatives spécifiques, comme les réflexions menées par le Canada, en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix.

Nous avons, au Niger, enregistré des avancées indéniables dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et de la promotion du développement à la base, grâce aux actions hardies du Président de la République qui, à travers des projets spécialement conçus pour les besoins des populations nigériennes, a permis à notre pays de donner enfin un sens au développement. Ce développement est aujourd'hui palpable dans le Niger le plus profond, du fait d'une action volontariste et systématique de construction de salles de classe, de cases de santé, de creusement de puits, de réalisation de mini-adductions d'eau potable, de la vulgarisation d'un système de microcrédits spécialement prévu pour les femmes rurales les plus vulnérables. Il s'agit, pour le Chef de l'État, d'améliorer les conditions de vie de ces populations qui ont souffert de l'instabilité politique qui a caractérisé notre pays durant la décennie 1990-2000, que l'on pourrait qualifier de décennie perdue pour le développement du Niger. Du reste, la deuxième revue pour l'année 2009 de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, dont la réunion s'est tenue à la fin du mois d'août dernier à Niamey, réunion qui a regroupé les représentants de la Banque mondiale et ceux du Ministère de l'économie et des finances de notre pays, a d'ailleurs reconnu et félicité ces performances du Niger que je mentionnais tantôt.

Si j'ai tenu à rappeler ces quelques aspects de la situation au Niger, c'est parce que, comme les membres le savent, un référendum a eu lieu dans notre pays le 4 août 2009 pour l'adoption d'une nouvelle Constitution. Cette Constitution consacre le retour à un régime présidentiel plus adapté aux réalités de notre pays, et introduit de nouvelles dispositions comme la création de deux chambres – le Parlement et le Sénat. Ce référendum, organisé dans le calme et la transparence par la Commission électorale nationale indépendante, a permis l'adoption de cette nouvelle Constitution qui consacre du coup l'avènement de la VI^e République.

Je voudrais en conséquence, saisir la présente occasion pour rassurer la communauté internationale, les partenaires de développement, la société civile et/ou autres acteurs, entités ou organismes qui, à juste

titre, pourraient se préoccuper de la situation politique au Niger. Je voudrais les rassurer, dis-je, que le Niger n'est pas dans une situation de non-droit ou d'insurrection, comme certains ont tendance à le faire croire, mais un pays où chacun et chacune exprime librement ses opinions, dans le cadre de ce processus démocratique auquel nous sommes profondément attachés.

Le peuple nigérien souverain a choisi la voie de la refondation de la République autour de certaines valeurs dans lesquelles il se reconnaît. Dans cette nouvelle direction, le Président Mamadou Tandja a pris l'engagement solennel qu'aucun groupement ne sera ignoré, qu'aucune structure ne sera ignorée. Le Président a rappelé, du reste, au lendemain du référendum, sa disponibilité à travailler avec tous les Nigériens dans l'intérêt du Niger et de son peuple. Les prochaines élections législatives du 20 octobre et les élections municipales de décembre 2009 seront l'occasion d'une large mobilisation pour garantir une meilleure représentation du peuple dans la conduite des affaires de l'État. C'est cette réalité d'un Niger en marche vers son développement, résolument engagé dans la construction de son futur, et plus que jamais déterminé à sortir sa population de la pauvreté, qu'il y a lieu de retenir.

Nous sommes pleinement favorables à toute action commune à même de contribuer à un désarmement général et complet. Nous avons été au premier plan dans la concrétisation des engagements que nous avons pris à ce sujet, et nous nous faisons forts, à notre modeste niveau, de continuer à œuvrer dans ce sens. Notre plus récente initiative a d'ailleurs été la ratification à la date du 14 mai 2009, de la Convention sur les armes à sous-munitions, de Dublin, formalité faisant du Niger l'un des tout premiers pays à le faire, et accélérant de ce fait son entrée en vigueur. Nous pensons que c'est là un geste qui, bien que paraissant mineur, a tout son sens dans la marche difficile vers le désarmement complet. Pour nous, cette initiative, qui s'ajoute à la ratification par notre pays de la Convention sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes, adoptée au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, marque une contribution importante de désarmement à notre échelle.

Nous suivons les différents processus conduits à divers niveaux pour réformer le système des Nations Unies. Il en est ainsi de la réforme du Conseil de sécurité, pour laquelle nous appelons à une plus grande

reconnaissance de la place de l'Afrique à travers le Consensus d'Ezulwini; des préparatifs en cours pour faire de la Conférence des Nations Unies de Copenhague sur les changements climatiques un succès, et dont le Sommet convoqué par le Secrétaire général, qui vient de se terminer ici même à New York, aura bénéficié des précieuses orientations des chefs d'État et de gouvernement; il s'agit aussi de la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies; de la définition du nouveau concept de la responsabilité de protéger qui a besoin d'être clairement défini et balisé, comme le fait d'ailleurs l'Acte constitutif de l'Union africaine; il s'agit, enfin, du suivi des conclusions de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale, que le Président sortant de l'Assemblée générale a bien voulu initier en désignant des facilitateurs à cet effet.

Pour toutes ces questions, et pour bien d'autres préoccupations importantes comme celles contenues dans les conclusions de la Conférence de Doha sur le financement du développement, qui s'est tenue à la fin de l'année 2008, nous voulons réitérer ici notre souci constant d'une démarche inclusive et transparente à tous les niveaux, qui tiendrait compte des préoccupations aussi bien des grands pays que des petits pays.

Nous suivons avec un grand intérêt, et souvent avec une certaine inquiétude, l'évolution des engagements pris dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et constatons que les avancées restent mitigées. Au même moment, apparaissent des phénomènes adverses, contraignants aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement. Il s'agit, entre autres, de la crise économique et financière mondiale. Ces crises commandent aujourd'hui un redoublement d'efforts des uns et des autres pour tenir les engagements pris. À cet égard, nous suivrons de près les préparatifs de la conférence d'examen à mi-parcours de 2010, laquelle, nous l'espérons, dégagera les actions à mener pour accélérer l'atteinte des objectifs convenus. Nous saisissons également cette occasion pour réaffirmer le caractère irremplaçable du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en tant qu'initiative africaine pertinente qui doit bénéficier de l'appui de l'Organisation des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté internationale.

Nous nous félicitons de la décision d'organiser la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, et nous saluons le pays hôte, la

Turquie, pour son initiative généreuse à l'endroit des pays de notre groupe. Ces remerciements, nous les adressons également aux autres pays et organismes partenaires qui sont toujours demeurés sensibles aux contraintes multiformes et aux préoccupations des pays qui sont les nôtres. Nous savons également que, si des avancées sensibles ont été enregistrées depuis 10 ans pour la reconnaissance de notre condition difficile et le déclenchement de partenariats utiles à cet effet, c'est grâce à la coordination du Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Nous lui savons gré de ses initiatives, qui demeurent essentielles pour les pays les moins avancés et enclavés du sahel comme le Niger.

Je voudrais également témoigner de la reconnaissance de mon gouvernement au Président de l'Assemblée générale, pour sa décision de placer un pan de la présente session sous le thème du dialogue des cultures et des civilisations. Nous pensons que c'est là un thème qui mérite beaucoup d'attention et d'initiatives tout au long de cette soixante-quatrième session. Nous devons en effet garder l'élan déjà initié par d'éminents États Membres en 2008, à travers la troisième Réunion ministérielle sur le dialogue et la coopération œcuméniques pour la paix, le Dialogue de haut niveau sur l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix, ainsi que la Conférence internationale sur le dialogue des civilisations et la diversité culturelle, tenue du 2 au 4 juin 2009 à Kairouan, en Tunisie. Nous devons faire fond sur ces initiatives pour lesquelles ma délégation réitère ses félicitations aux gouvernements des pays concernés.

Dans le même élan, ma délégation salue le Gouvernement philippin, qui a décidé d'organiser une conférence spéciale au niveau ministériel, pour les pays membres du Mouvement des pays non alignés, sur le thème du dialogue interreligieux et la coopération pour la paix et le développement, du 1^{er} au 3 décembre 2009 à Manille (Philippines). Cela démontre que ce thème continue d'attirer l'attention de beaucoup d'États et que vous avez été bien inspiré, Monsieur le Président, en le retenant comme sujet d'intérêt pour la communauté internationale.

Je voudrais terminer mon propos en vous renouvelant les félicitations de ma délégation pour les orientations que vous avez bien voulu apporter aux présentes assises de l'Assemblée générale et vous

réitérer toute la confiance que nous fondons sur votre leadership, qui augure d'une mandature fructueuse et dynamique, dans la poursuite des objectifs communs pour la communauté internationale. Vous pouvez à cet égard, comme à l'accoutumée, compter sur l'appui et la disponibilité du Gouvernement nigérien, lesquels appui et disponibilité, croyez-le, ne vous feront jamais défaut tout au long de votre mandature.

Le Président (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ghazi Salahuddin Atabani, Conseiller du Président de la République du Soudan.

M. Atabani (Soudan) (*parle en arabe*): Tout d'abord, j'ai le plaisir de vous adresser les meilleurs vœux du Gouvernement et du peuple soudanais pour le succès des travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session sur tous les points à l'ordre du jour, dont certains reflètent les défis rencontrés par la communauté internationale et les priorités à fixer, notamment le développement et le bien-être de nos peuples, en conformité avec les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'atténuation des effets de la crise économique et financière, la maîtrise de l'impact du changement climatique et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

J'ai également le grand plaisir de féliciter chaleureusement M. Ali Abdussalam Treki de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à cette importante session. Nous sommes convaincus que ses compétences politiques et son expérience diplomatique contribueront à réaliser notre aspiration à accroître la capacité et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies. Nous tenons aussi à saluer la direction remarquable donnée par M. Miguel d'Escoto Brockmann aux travaux de l'Assemblée à sa précédente session. Nous remercions également le Secrétaire général pour les efforts déployés par le Secrétariat pour que l'Organisation s'acquitte pleinement de son rôle et de ses responsabilités.

Des millions de personnes dans le monde comptent sur nos délibérations à la suite des crises asphyxiantes que traverse la communauté internationale, et les pays en développement en particulier, dans un monde qui espérait que les progrès scientifiques et technologiques lui offrirait davantage de possibilités de se relever et de construire un système international juste et équitable.

Si le non-respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, des dispositions du

droit international et des normes établies au niveau international ont rendu le monde moins sûr, les crises économiques et financières actuelle ont aggravé les problèmes rencontrés. Le monde connaît une des crises économiques et financières les plus terribles depuis la Grande Dépression des années 30. Cette crise est encore amplifiée par de multiples problèmes liés entre eux, tels que la crise alimentaire et le changement climatique qui ont une incidence désastreuse sur les pays en développement, remettent en cause leurs priorités nationales et les avancées qu'ils ont réalisées en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Soudan préside le Groupe des 77 et la Chine et, à ce titre, continue d'accorder une attention particulière aux répercussions de cette crise sur les pays en développement, car celle-ci a entraîné un élargissement du cercle vicieux de la pauvreté et de la faim, une hausse du chômage, un ralentissement de la croissance, une déflation et a pesé sur la balance commerciale et la balance des paiements. De même, la crise a conduit à une baisse des prix des produits de base, à d'importantes fluctuations des taux de change, à une réaffectation soudaine des flux de capitaux privés et de l'investissement direct étranger, à une baisse des transferts de fonds et à une chute des recettes touristiques. Par ailleurs, les pays en développement ont particulièrement souffert de l'érosion des filets de protection sociale ce qui a entraîné une hausse des taux de mortalité infantile et maternelle.

Le Groupe des 77 et la Chine sont très préoccupés par cette crise et son incidence sur les États qui sont aux prises avec des difficultés particulières, en particulier les pays africains, les pays les moins avancés, les petits États insulaires et les pays sortant d'un conflit. Cette réalité nous impose le devoir moral, que doivent tout particulièrement assumer les pays industrialisés, d'apporter une réponse collective et de nous engager pleinement pour trouver les solutions requises. Celles-ci comprennent l'obtention de financements, le renforcement des capacités, l'aide au développement durable, le règlement de la question de la dette, la levée des obstacles entravant le commerce et l'investissement et la mise en œuvre des engagements internationaux en matière de développement.

Il est absolument essentiel de procéder à la réforme globale du système économique et financier international et de veiller au renforcement du rôle des pays en développement et de leur participation au

processus de prise de décision dans les institutions internationales de financement. Les grands pays industriels ne peuvent pas se substituer à la légitimité mondiale représentée par tous nos pays au sein de l'Organisation des Nations Unies. À cet égard, le groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé d'assurer le suivi des questions figurant dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement (résolution 63/303, annexe), qui s'est tenue à New York en juin 2009, doit s'acquitter de sa tâche et de son mandat au plus vite.

Dans la même veine, nous espérons que les efforts pour remédier aux changements climatiques seront couronnés de succès au cours de la conférence qui se tiendra à Copenhague en décembre prochain. Les pays en développement, qui ne sont pas responsables du changement climatique et du réchauffement planétaire, exhortent les pays industriels, en raison de leur responsabilité historique, à s'attaquer aux causes profondes du changement climatique et à fournir de nouvelles ressources financières et des financements supplémentaires pour anticiper ces changements, renforcer les capacités et transférer, adapter et développer les technologies. Mon pays, qui préside le Groupe des 77 et la Chine, n'épargnera aucun effort pour parvenir à cette fin.

L'absence de démocratie dans les relations internationales, illustrée notamment par la forme, la composition et les méthodes de travail actuelles du Conseil de sécurité, est l'un des principaux facteurs qui limitent la capacité de l'Organisation des Nations Unies de faire face aux évolutions et problèmes structurels et profonds du système international. Ce déséquilibre est accru par les sanctions unilatérales qui entravent la liberté de commerce et les investissements et constituent une violation de la Charte des Nations Unies et des dispositions du droit international.

La tribune de l'Organisation des Nations Unies est utilisée pour servir des intérêts égoïstes, si bien que le concept des droits de l'homme est invoqué à des fins politiques et pour régler des comptes. De même, le concept de terrorisme est parfois utilisé de manière abusive pour placer sur un pied d'égalité l'agresseur et la victime, comme c'est le cas aujourd'hui pour les souffrances du peuple palestinien qui continue de supporter le poids de l'occupation. La question de la Palestine n'est de ce fait toujours pas résolue, ce qui a

considérablement nui à la réputation et à la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies.

Il apparaît ainsi clairement que si l'Organisation des Nations Unies veut mener une action efficace et servir un monde en évolution, elle doit apporter d'importants changements dans ses outils et méthodes de travail afin d'être véritablement la voix de tous les pays. Par conséquent, mon pays, comme tous les autres pays en développement, appuie l'appel en faveur de la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale et de la réforme du Conseil de sécurité en se fondant sur la position africaine bien connue sur ce sujet.

La présente session revêt une importance particulière pour mon pays car elle intervient au moment où, grâce à la conclusion de l'Accord de paix global, nous sommes en train de mettre un terme à ce qui a été qualifié de plus longue guerre civile en Afrique. Cet Accord prévoit un système dans lequel la citoyenneté est le fondement des droits et des devoirs de chacun et qui fait de la diversité la source de notre unité et de notre fraternité, en s'appuyant sur l'état de droit, la bonne gouvernance, le respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme, ainsi que sur un partage juste et démocratique du pouvoir.

En outre, l'Accord pose le principe du partage des richesses, conformément aux normes d'équité et d'égalité en vigueur. La mise en œuvre de l'Accord s'est poursuivie avec la création des institutions et des dispositifs pertinents, et la volonté totale des deux parties signataires d'examiner de manière rationnelle la question des droits et avantages, comme l'a montré la gestion de la question du statut d'Abeyi.

Nous notons ici au passage que le fait que les donateurs n'ont pas apporté les ressources aux fins du développement et n'ont pas donné suite à leurs annonces de contribution pour appuyer l'Accord a eu un impact négatif sur sa mise en œuvre, en particulier dans les domaines du développement et de la réinsertion et réintégration sociales des ex-combattants. Nous demandons donc instamment que toutes les promesses soient tenues afin d'encourager la paix et la stabilité ainsi que la reconstruction du pays, ravagé par des années de guerre, pour que la paix ne soit pas vide de sens.

Après avoir procédé au recensement de la population, dont l'exactitude et la crédibilité ont été confirmées par de multiples institutions internationales et régionales, dont l'ONU, et conformément à l'Accord de paix global, nous sommes sur le point d'organiser

des élections générales aux postes législatifs et exécutifs. Nous réaffirmons que nous sommes déterminés à les tenir en avril 2010, et à continuer parallèlement d'intensifier nos efforts en faveur de la réforme politique, qui est indispensable pour asseoir une paix durable. Nous invitons la communauté internationale, notamment l'ONU, à appuyer la tenue de ces élections en paroles et en actes.

Malgré toutes les avancées du processus de paix, nous sommes profondément préoccupés par les affrontements tribaux armés survenus récemment dans le sud du Soudan. Ces conflits menacent non seulement la stabilité du pays, y compris le Sud-Soudan, mais aussi celle de toute la région. Nous voudrions rappeler ici, qu'aux termes de l'Accord de paix global, il incombe au Gouvernement du Sud-Soudan d'assurer le maintien de la paix dans cette région. Par conséquent, nous avons tous le devoir d'exhorter et d'encourager le Gouvernement sud-soudanais à s'acquitter de ses obligations pour la sécurité et la prospérité de ses ressortissants.

Notre peuple sait que la paix ne sera pas totale tant qu'elle ne s'étendra pas à la population du Darfour. La signature de l'Accord de paix pour le Darfour à Abuja, sous les aimables auspices de l'Union africaine, a confirmé combien le Gouvernement est attaché à régler pacifiquement le problème du Darfour.

Nous nous sommes sincèrement efforcés de mettre en œuvre cet Accord, mais certaines parties internationales n'ont pas honoré leurs promesses et leurs obligations découlant de la stricte application de l'Accord, et ont notamment exercé des pressions injustifiées à mauvais escient : au lieu de faire pression sur les parties qui n'avaient pas choisi l'option de la paix, elles ont fait pression sur les signataires de l'Accord d'Abuja, ce qui a entravé les efforts de paix et a entraîné à la prolongation du conflit.

Toutefois, grâce au respect tenace de l'Accord par notre gouvernement et notre peuple et à nos efforts inlassables pour parvenir à la paix, nous voyons aujourd'hui quelques signes positifs et profonds d'une évolution vers une paix durable au Darfour. Cette évolution est aussi à mettre au compte de l'engagement sans réserve du Gouvernement d'unité nationale et de sa coopération étroite avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, par l'entremise du mécanisme tripartite.

Cette politique a entraîné de profondes améliorations de la situation humanitaires au Darfour,

comme le reconnaissent et l'attestent les rapports de l'ONU. Cette amélioration est également liée à notre respect scrupuleux de l'accord humanitaire signé en avril dernier avec l'Envoyé spécial des États-Unis pour le Darfour. Nous réaffirmons notre volonté de coopérer étroitement avec l'ONU et avec les organisations nationales et internationales pour renforcer et étendre cette politique de manière à empêcher une catastrophe humanitaire ou même des pénuries alimentaires à l'avenir.

À cet égard, il convient absolument de prendre note des retours massifs de personnes déplacées dans leurs villages, ce qui oblige le Gouvernement, le peuple soudanais et la communauté internationale à saisir l'occasion d'encourager cette tendance, puisqu'elle permet de prendre véritablement la mesure de la paix.

Nous affirmons une fois encore que nous sommes prêts à travailler avec diligence et constance pour garantir le succès des prochaines négociations de Doha, qui interviendront dans le cadre de l'initiative afro-arabe et des efforts du Médiateur conjoint, conformément à la décision prise lors de la réunion que le comité mis en place pour appuyer cette initiative a tenue en marge de la présente session.

Nous accueillons avec satisfaction la déclaration faite à l'Assemblée générale par le Président des États-Unis, Barack Obama, qui a indiqué que son pays était prêt à contribuer à la recherche d'une solution aux problèmes du Darfour. Forts du ton bienveillant que le Président des États-Unis a adopté à l'égard des pays en développement en général, nous espérons que ses paroles seront traduites en actes et que des efforts sincères seront déployés pour corriger les politiques et les positions mal avisées de la précédente Administration américaine, qui ont compromis nos relations bilatérales et ont aggravé les problèmes de la région. Cela passe, indubitablement et, avant tout, par la levée des sanctions unilatérales et le retrait du Soudan de la liste des États terroristes établie par les États-Unis.

Nous renouvelons notre appel aux groupes armés pour qu'ils mobilisent la volonté de parvenir à une solution et de participer au processus de paix afin que les intérêts du peuple soudanais priment. Le peuple soudanais est tout à fait capable de régler lui-même ses problèmes. Mon pays a indiqué à plusieurs reprises qu'il était prêt à déclarer un cessez-le-feu unilatéral, en signe de mesure de confiance et pour assurer le succès

des négociations, et nous espérons que les factions armées répondront positivement à cet appel, afin qu'un cessez-le-feu faisant l'objet d'une surveillance permanente puisse être instauré.

La communauté internationale, qui a, par le passé, promis de prendre des mesures sévères contre ceux qui refusent de prendre part à des pourparlers de paix ou y mettent un frein, doit traduire ces belles paroles en actes. La question du développement, du relèvement, de la remise en état et de la reconstruction devrait mobiliser une attention particulière, ainsi que le prévoit la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité. Il faudrait passer de l'aide humanitaire d'urgence à l'appui au développement, afin de faciliter le retour et la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées.

Depuis cette tribune, je tiens à confirmer que mon pays est très soucieux d'avoir des relations constructives avec tous ses voisins et qu'il est entièrement disposé à coopérer pleinement avec eux afin d'éteindre tous les foyers de tension dans la région. À cet égard, je voudrais insister sur notre volonté de normaliser nos relations avec le Tchad, conformément à tous les accords et instruments signés avec ces pays. Nous espérons qu'il fera preuve de la même détermination et du même empressement.

Alors que le Gouvernement d'unité nationale a accompli des progrès remarquables dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global et que le Soudan a abordé une nouvelle phase pour mener à bien la réforme et la transformation politiques, déléguer de manière pacifique le pouvoir, avancer dans le règlement des différends et des luttes intestines et parvenir au développement pour tout notre peuple, le Président de la République, qui est le principal garant de la souveraineté du Soudan, est devenu la cible d'une soi-disant justice internationale dans le cadre d'une vaine tentative de saper la stabilité et le développement. Les Soudanais l'ont rejetée, tout comme la communauté internationale, y compris les organisations régionales et internationales.

Nous insistons sur le fait que l'instauration de la sécurité et de la stabilité au Darfour exige qu'il soit rapidement remédié à cet état de fait, que l'attachement au processus soit renouvelé et que l'on évite toute autre action qui pourrait avoir un impact négatif sur la paix au Soudan et sur le continent africain.

Entre la signature de la Charte des Nations Unies au milieu du siècle dernier et les évolutions

fondamentales et les défis profonds que connaît le monde aujourd'hui, beaucoup d'eau a coulé sous le pont des relations internationales, ce qui fait que les sessions annuelles de l'Assemblée générale sont une occasion importante de procéder à une introspection et de tirer les enseignements de nos expériences.

Renouvelons notre détermination à encourager l'action multilatérale, défendue par cette Organisation. Faisons en sorte que cette soixante-quatrième session marque un tournant vers la réalisation de notre aspiration collective à un monde où priment les valeurs de la fraternité et de la communauté de destin.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, S. E. M. Alexis Thambwe Mwamba.

M. Thambwe Mwamba (République démocratique du Congo) : Monsieur le Président, M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République, empêché, m'a chargé de vous adresser ses félicitations les plus sincères, à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quatrième session ordinaire. Le Chef de l'État ne doute pas que votre grande expérience de l'Organisation, enrichie par votre talent et par vos connaissances, vous aidera à surmonter les innombrables difficultés de votre nouvelle fonction. Il formule ses vœux de pleins succès aux travaux de la présente session ordinaire.

Permettez-moi, au seuil de mon propos, de saluer votre prédécesseur, le père Miguel d'Escoto Brockman, et lui exprimer notre reconnaissance pour sa brillante prestation à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session qui vient de s'achever, à la satisfaction de tous les États Membres.

Je voudrais, enfin, rendre un hommage mérité à M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU pour son engagement dans la recherche de la paix et de la sécurité à travers le monde en général, et pour son implication remarquable dans le retour d'une paix durable en République démocratique du Congo, mon pays, en particulier.

Au moment où s'ouvre la soixante-quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale, il n'est pas sans intérêt de nous arrêter un instant sur la situation qui prévaut actuellement dans certaines parties de la planète. Au Moyen-Orient, la situation demeure précaire et continue de cristalliser l'attention de

l'opinion mondiale. La République démocratique du Congo reconnaît au peuple d'Israël le droit de vivre en paix dans un État aux frontières internationalement reconnues, de même qu'elle souhaiterait réitérer que le règlement de ce conflit passe notamment par la reconnaissance du fait que la question palestinienne est au cœur du problème du Moyen-Orient.

Les situations en Afghanistan et en Iraq demeurent toujours préoccupantes. La République démocratique du Congo engage la communauté internationale à éradiquer le fléau du terrorisme afin de permettre à ces deux pays de reprendre pleinement la place qui est la leur au sein de l'échiquier international.

En Afrique, et pour nous limiter à l'espace géographique qui est le nôtre, au centre et au sud du continent, nous voudrions mentionner les progrès salutaires réalisés dans la mise en œuvre des accords conclus en 2006 entre le Gouvernement burundais et les Forces nationales de libération; le bon déroulement du dialogue politique inclusif en République centrafricaine; la nécessaire promotion des relations de bon voisinage entre le Tchad et le Soudan; la promotion, lente certes, mais sûre et résolue, de la démocratie, la consolidation de la paix et de la stabilité en Afrique australe.

C'est l'occasion pour moi de remercier du fond du cœur la facilitation sud-africaine, la Communauté économique des États d'Afrique centrale, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la communauté internationale et d'autres partenaires tant bilatéraux que multilatéraux pour les efforts qu'ils n'ont eu de cesse de déployer pour ces avancées considérables dont nous nous réjouissons aujourd'hui.

En ce qui concerne la République de Madagascar, je tiens particulièrement à exprimer toute ma satisfaction de la médiation de la personnalité éminente de la SADC pour le dialogue politique. Je voudrais ici réitérer la position de la SADC, laquelle rejette et condamne toute décision unilatérale qui violerait l'esprit des accords de Maputo.

Aucun ordre social ou économique n'est plus sûr dès lors qu'il échoue à faire bénéficier au plus grand nombre ses retombées positives. La crise du système financier mondial contribue à fragiliser les économies du monde entier, qu'elles soient développées ou en développement. Pour mon pays, cette crise s'est notamment traduite par une importante chute des cours des produits exportés, une chute des réserves de

change, le renchérissement des importations avec la dépréciation de la monnaie nationale, l'affaiblissement du taux de croissance, la baisse de recettes budgétaires et fiscales.

Les conséquences sont considérables. La crise a entraîné un manque de ressources pour financer les infrastructures, des pertes massives d'emplois, l'exacerbation des conflits sociaux, et, surtout, au sortir d'un conflit multiforme, le rétrécissement de l'espace budgétaire pour financer l'indispensable restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national en vue de parachever la paix. Aussi, repenser le système financier international actuel est une urgente nécessité.

La République démocratique du Congo est consciente qu'il faudrait des moyens colossaux pour assurer un développement durable, dans un contexte mondial marqué par la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et une crise financière mondiale, phénomènes auxquels viennent s'ajouter les effets des changements climatiques. C'est pourquoi je me félicite de l'organisation, ce 22 septembre 2009, par le Secrétaire général de la manifestation de haut niveau sur cette question. Si nous ne décidons pas du sort des générations présentes et futures sur le réchauffement de la planète et les changements climatiques, si nous ne pouvons prévenir la montée du niveau de la mer, l'avancement du désert, l'extinction des espèces de la biodiversité et autres, notre monde court inexorablement le risque d'une catastrophe dont le continent africain fera les frais, en premier.

La question de l'adoption de l'accord post-Kyoto susceptible de contraindre les pays pollueurs de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre et compenser financièrement ceux des pays propriétaires de forêts devrait être sérieusement considérée.

La République démocratique du Congo, qui représente plus de la moitié du massif forestier du bassin du Congo, le deuxième au monde après l'Amazonie, dispose à cet effet d'un atout non négligeable, qu'elle se devra de défendre à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue à Copenhague en décembre 2009.

Au chapitre de la réforme du système des Nations Unies, la République démocratique du Congo rejoint le constat que le système onusien actuel ne répond plus guère, dans sa conception actuelle, aux espérances de ses promoteurs et à la lettre de la Charte que son

édification a pu inspirer. C'est pourquoi elle voudrait rappeler son plaidoyer pour la pleine représentation de l'Afrique dans les organes de prise de décisions, et plus particulièrement au Conseil de sécurité.

Quelle que soit l'issue des négociations en cours sur cette question, ma délégation demeure acquise à l'idée que toute réforme viable du Conseil de sécurité doit prendre en compte le poids politique et numérique de l'Afrique à l'Assemblée générale, et ce, surtout, parce que les deux tiers des situations examinées par le Conseil concernent l'Afrique.

S'agissant de la responsabilité de protéger, nous pensons qu'il appartient à chaque État de protéger ses populations du génocide, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et du nettoyage ethnique. Nous sommes également d'avis que le rôle principal de la communauté internationale dans ce domaine devrait se définir en termes de renforcement des capacités institutionnelles et d'aide substantielle aux États, plus particulièrement aux administrations des pays en situation d'après conflit, pour leur permettre de se doter des moyens d'assurer cette protection.

J'ai invoqué de manière succincte les grands défis qui s'imposent au monde actuel et auxquels nous devons réserver une riposte commune. J'ai parlé de la réforme de l'Organisation des Nations Unies et de la responsabilité de protéger. Je n'ai pas parlé de la République démocratique du Congo et de la région troublée des Grands Lacs africains. Trois ans après le succès des opérations électorales de 2006, la République démocratique du Congo affronte enfin la dure épreuve de la normalisation de la vie démocratique. Nous avons compris que le rétablissement de l'état de droit est un impératif urgent.

Dans ce contexte, il est vrai que la paix et la stabilité ne peuvent subsister que si les citoyens perçoivent la possibilité de résoudre par des voies légitimes et justes des questions politiquement sensibles. L'état de droit ne peut aller de pair avec la corruption. Il n'est pas exagéré d'affirmer à ce stade, que les opérations initiées récemment par le Président de la République et le Gouvernement pour combattre la corruption et mettre fin au règne de l'impunité ont commencé à porter leurs fruits. Il faut admettre, cependant, que beaucoup reste encore à faire en termes de renforcement des capacités pour une bonne administration de la justice.

L'expérience congolaise des élections démocratiques de 2006 s'est bâtie sur le lourd héritage

des années noires de l'occupation étrangère, suivie d'un déchirement interne, dont les séquelles s'observent encore aujourd'hui à travers la poursuite du viol utilisé comme arme de guerre. C'est pour faire face à cette situation qu'à la demande des autorités congolaises, la première enquête de la Cour pénale internationale (CPI) s'est ouverte en examinant les crimes graves qui ont été commis sur le territoire de la République démocratique du Congo depuis le 1^{er} juillet 2002. La suite est bien connue, tant les trois premières procédures pendantes devant la CPI sont consécutives, d'une part, à cette saisine et, d'autre part, les tribunaux nationaux ont été mis à contribution pour concourir au même objectif.

Les tribunaux congolais actuellement à pied d'œuvre jouent déjà un rôle important dans le rétablissement de l'état de droit certes, mais le succès du passage de la guerre à la paix, « d'un passé divisé à un avenir partagé » n'est pas envisageable pour les Congolais, sans l'intervention d'un mécanisme capable d'apporter un sentiment de justice à tous les citoyens, d'établir ou de renouveler la confiance civique, de rétablir le devoir de mémoire, de réconcilier les peuples et les communautés.

Les violences sexuelles faites aux femmes et aux filles dans l'est de la République démocratique du Congo, constituent à nos yeux des crimes les plus honteux et les plus graves que l'humanité ait connus en ce XXI^e siècle. En termes de statistiques, 80 % de ces crimes commis sur l'ensemble du territoire national se répartissent essentiellement entre deux provinces de l'est du pays les plus touchées par les effets de la guerre, à savoir le Sud-Kivu et le Nord-Kivu. En effet, 60 % de ces viols sont commis au Nord-Kivu et 20 % au Sud-Kivu. Justice doit être rendue aux femmes et filles violées.

Je puis déjà assurer les membres de la ferme détermination de S. E. le Président Joseph Kabila Kabange de mettre un terme à l'impunité des auteurs de ces crimes odieux, qu'ils soient civils ou militaires. Malgré ce tableau apocalyptique, la situation qui persiste dans l'est de mon pays tend à s'améliorer.

Se référant aux dispositions pertinentes du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs, la République démocratique du Congo, en collaboration respectivement avec le Rwanda et l'Ouganda, a lancé, l'an passé et au début de cette année, des opérations militaires conjointes respectives, et ce, en vue de désarmer et, le cas

échéant, contraindre au rapatriement dans leur pays respectif les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), d'une part, et, ceux des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), d'autre part. Dans le cadre des opérations militaires identiques, dénommées Kimia II, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) mènent une offensive contre les éléments des FDLR qui subsistent dans les montagnes du Sud-Kivu, afin de pacifier cette zone.

Les résultats sont, je le répète, positifs. À titre illustratif, l'autorité de l'État se rétablit; des postes de commandement des FDLR dans le Nord et le Sud-Kivu sont détruits; des effectifs de plus en plus importants des FDLR se rendent aux FARDC et à la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC); plusieurs éléments des FDLR regagnent leur pays d'origine; toutes les voies de communication et d'approvisionnement dans le Nord et le Sud-Kivu sont désormais ouvertes; la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, ainsi que la protection du Parc national de Virunga sont renforcées; et les cas de viols et de toutes autres formes de violences sexuelles envers les femmes connaissent une réduction appréciable.

La paix s'installe progressivement pour le plus grand bien de la population congolaise. En plus, des discussions fructueuses et susceptibles d'améliorer nos relations bilatérales et multilatérales avec le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda sont engagées, et l'avenir s'annonce meilleur.

Le retour à la normalité dans notre sous-région nous permet de nous atteler à l'impérieuse consolidation de la paix et au relèvement économique du pays. Comme ne cesse de le souligner le Président de la République, la République démocratique du Congo a résolument pris le pari de consolider et de cultiver les idéaux de réconciliation nationale, de paix, de démocratie et de bonne gouvernance à l'intérieur de ses frontières, et s'est définitivement engagée dans une politique d'ouverture sans exclusive, faite de dialogue et de coopération tous azimuts avec tous les pays épris de paix et de dialogue. Notre vœu aujourd'hui est de voir la communauté internationale redoubler d'efforts et poursuivre son accompagnement du processus de pacification et d'unification en cours.

Au chapitre des élections, mon pays s'apprête à organiser des élections urbaines, municipales et locales, un grand rendez-vous du peuple avec son

histoire. Et, les opérations de révision du fichier national de la Commission électorale indépendante ont débuté dès le premier semestre 2009.

La République démocratique du Congo s'est déjà engagée dans la réforme de ses institutions. Il importe que ces différentes réformes soient menées à terme, et plus particulièrement dans le domaine de l'administration de la justice. La justice congolaise sera plus efficace et plus efficiente si elle bénéficie du soutien de la communauté internationale, notamment en termes de renforcement de ses capacités.

La réforme du système de sécurité est également en cours. La réforme de l'armée et des services de police connaît un appui conséquent des partenaires bilatéraux et de l'Organisation des Nations Unies au travers de la MONUC, sa mission au Congo. Mon pays est fermement engagé à œuvrer pour l'heureux aboutissement de cette réforme susceptible d'y garantir non seulement pour lui, la paix, l'unité, l'intégrité territoriale, la souveraineté nationale et la stabilité, mais aussi celles de la sous-région tout entière, en prévenant la récurrence des problèmes sécuritaires et des tensions y observées.

Par ailleurs, le Gouvernement met tout en œuvre, au travers de chantiers de prospérité dûment identifiés, pour mener à bien des programmes pour répondre aux besoins fondamentaux des populations, notamment, s'agissant de la santé, de l'éducation, de l'autosuffisance alimentaire, des infrastructures de base, de l'électricité et de l'eau potable pour tous, sans oublier évidemment la lutte contre le paludisme et le VIH ainsi que la lutte contre la pauvreté.

À l'instar des autres pays sortant d'un conflit, la République démocratique du Congo fait observer l'impérieuse nécessité de l'organisation et de la tenue d'une conférence internationale sur le financement de sa reconstruction, et ce, dans les meilleurs délais. Il s'agit pour nous de bâtir un Congo nouveau, une nation en marche ouverte sur le monde, au centre d'un continent en pleine mutation, un pays où tout étranger, sans distinction aucune, pourra librement et en étant assuré de la protection de ses investissements, œuvrer à son meilleur devenir. Tout ce que les étrangers feront pour participer à notre développement sera reconnu et apprécié à sa juste valeur.

Sortant d'une longue guerre avec des multiples implications extérieures, la République démocratique du Congo, mon pays, est plus que consciente de l'importance de la coopération régionale. Le souhait le

plus ardent du peuple congolais est de recréer des relations de confiance et de coopération avec tous ses voisins, sans exclusive. Le Gouvernement compte mener une politique de dialogue, d'ouverture, d'amitié, de coopération et de bon voisinage, car le pays a toujours eu pour vocation de servir de ferment pour une Afrique plus unie et plus solidaire, empreinte de plus de compréhension, de tolérance, de paix et de solidarité.

Je voudrais, en guise de conclusion, réitérer qu'autant de guerres et de violences fratricides nous ont appris que la paix la plus chère est encore moins onéreuse que la moins chère des guerres. Pour ce faire, j'en appelle à la solidarité internationale dans cette phase de consolidation de cette paix chèrement acquise, car une République démocratique du Congo apaisée et stable constitue un atout pour le destin planétaire commun.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier, une fois de plus, tous ceux dont l'engagement, le courage et la détermination ont aidé et continuent à aider mon pays, à privilégier la logique de la négociation et du règlement pacifique de la crise au détriment de la guerre et de l'épreuve de force.

Le Président (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Yousef Bin Al-Alawi Bin Abdulla, Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman.

M. Abdulla (Oman) (*parle en arabe*): Je voudrais tout d'abord féliciter M. Ali Abdussalam Treki et son pays – la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste – avec lequel nous avons des liens fraternels, de l'élection de M. Treki à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Nous sommes certains que votre expérience et vos connaissances du rôle et de l'influence de l'ONU dans les relations internationales contribueront grandement à la réussite des travaux de cette session. Je saisis également cette occasion pour remercier votre prédécesseur du pays ami qu'est le Nicaragua, S. E. le père Miguel d'Escoto Brockmann, des excellents efforts qu'il a déployés pour diriger les travaux de la précédente session. Je suis également reconnaissant au Secrétaire général Ban Ki-moon des efforts inlassables qu'il fait pour améliorer l'efficacité du mécanisme de l'Organisation. Nous lui souhaitons plein succès.

Il ne fait aucun doute que l'ONU a obtenu de nombreux succès dans l'action internationale commune

qu'elle mène depuis plus de 60 ans. Ses réalisations ont apporté une contribution positive au maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'Organisation a fourni une assistance technique aux pays en développement dans le cadre de leurs projets de développement socioéconomique, et a permis d'obtenir un consensus sur un grand nombre de questions et de conflits politiques, contribuant ainsi au développement des mécanismes internationaux de maintien de la paix.

Pourtant, la question palestinienne demeure sans solution malgré tous les efforts des pays arabes et de la communauté internationale. Nous estimons que l'Initiative de paix arabe et les efforts de paix internationaux sont le meilleur moyen de régler le conflit israélo-arabe sur la base de la cessation de l'occupation, de la restitution des terres arabes occupées depuis 1967, de la création d'un État palestinien indépendant comprenant la Cisjordanie et la bande de Gaza, avec Jérusalem-Est pour capitale, et du retrait de toutes les colonies israéliennes illégales et illégitimes. Cela permettrait en effet d'établir une coexistence pacifique et une coopération positive entre les États arabes et Israël. Cela contribuerait également énormément à ouvrir de nouveaux horizons pour la coopération, le progrès et le développement dans la région et dans le monde entier. La paix fondée sur ces trois principes serait l'une des réalisations les plus importantes pour la population de la région, et ouvrirait la voie au règlement des crises régionales et à l'élimination des causes profondes du terrorisme.

Nous appelons donc Israël à adhérer à cette Initiative historique et à se joindre aux efforts en vue de réaliser une paix juste et globale au Moyen-Orient, une paix qui apporterait sécurité et coexistence pacifique à tous les États et les peuples de la région. Gâcher cette occasion historique constituerait une grande perte pour la population israélienne, et nous le regretterions tous.

Nous nous félicitons des événements positifs qui se sont récemment produits en Iraq. Nous espérons que cette tendance continuera afin de réaliser la paix et la stabilité dans le pays, de contribuer au succès des efforts pour une réconciliation nationale globale et d'aider à instaurer des relations positives de coopération avec les pays voisins, ce qui permettra à l'Iraq de reprendre son rôle positif dans la région, et ce à tous les niveaux.

Nous attendons avec impatience les résultats positifs des pourparlers de paix sur le Darfour, qui

doivent se tenir à Doha (Qatar) entre le Gouvernement soudanais et l'opposition au Darfour. Nous espérons que les parties concernées pourront élaborer le cadre d'un accord politique qui contribuerait à réaliser la sécurité, la stabilité et le développement au Darfour. Par ailleurs, nous nous félicitons des politiques mises en place par Sheikh Sharif Sheikh Ahmed, Président du Gouvernement fédéral de transition de notre pays frère, la Somalie, et des efforts qu'il a déployés pour réaliser la paix dans son pays. Nous demandons instamment à tous nos frères et à toutes les factions qui se trouvent en Somalie de renoncer à la violence et de choisir la voie du dialogue. Nous appuyons les efforts internationaux de lutte contre la piraterie et les vols à main armée qui visent des navires commerciaux au large de la corne de l'Afrique.

Nous nous félicitons que la coopération se poursuive entre la République islamique d'Iran amie, la communauté internationale et l'Agence internationale de l'énergie atomique. À cet égard, nous percevons des signes positifs qui pourraient conduire à un règlement diplomatique viable.

Il ne fait aucun doute que les efforts déployés par les riches pays industrialisés pour rétablir la stabilité et l'équilibre des marchés financiers ont commencé à porter des fruits, ce qui pourrait conduire à la reprise de l'économie mondiale. Nous estimons qu'il est nécessaire de renforcer les efforts internationaux pour parvenir à un consensus dans le Cycle de négociations commerciales de Doha, en tenant compte des intérêts de tous les États, notamment des pays en développement. Compte tenu des graves pénuries de vivres, d'eau et de médicaments dont souffrent de nombreux pays, nous demandons instamment aux riches pays industrialisés d'augmenter leurs investissements dans la recherche agricole, la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau et en médicaments, car ces trois aspects ont une incidence directe sur l'humanité.

Nous espérons également que la Conférence sur les changements climatiques, qui se tiendra à Copenhague à la fin de l'année, adoptera un plan à long terme pour protéger l'environnement et réduire les émissions nocives de dioxyde de carbone.

M. Viinanen (Finlande), Vice-Président, assume la présidence.

Pour terminer, je voudrais remercier sincèrement le Président de l'Assemblée générale et lui exprimer ma profonde gratitude pour les efforts qu'il déploie

afin de diriger les travaux de cette session. Nous demandons instamment à tous les États Membres de prendre les mesures pratiques nécessaires pour nous permettre de parvenir à un consensus sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Wilfred Elrington, Ministre de la Justice et des affaires étrangères et du commerce extérieur du Belize.

M. Elrington (Belize) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de féliciter M. Ali Abdussalam Treki, au nom du Premier Ministre, du Gouvernement et du peuple béliziens, de son accession à la présidence de l'Assemblée générale lors de sa soixante-quatrième session et de lui souhaiter plein succès dans ses fonctions. Permettez-moi également de remercier au nom de mon gouvernement, M. Miguel d'Escoto Brockmann, pour l'excellente façon dont il a dirigé les travaux de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale.

Le Belize est heureux de remplir son obligation de participer au débat général de la soixante-quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale sur le thème : « Face aux crises mondiales, renforcer le multilatéralisme et le dialogue entre les civilisations pour favoriser la paix et la sécurité internationales et le développement ».

Il y a à peine plus d'une semaine, nous avons célébré le vingt-huitième anniversaire de notre indépendance. Des diplomates venant des quatre coins du globe se sont joints à nous pour cette célébration. Et, même si nous célébrions un moment heureux, nous pensions tous en silence aux crises qui menacent de détruire notre mode de vie collectif et, en fait, la planète même qui nous fait vivre.

Tout indique que les conséquences de la crise économique mondiale ont maintenant commencé à toucher l'économie réelle du Belize. Nous constatons une baisse de nos revenus, une réduction inquiétante de notre productivité, des transferts de fonds en baisse, le fardeau écrasant que représente le service de la dette, des pressions budgétaires constantes et un assèchement des ressources dans lesquelles nous puissions puiser.

Ces problèmes sont aggravés par d'autres obstacles qui compliquent notre vie quotidienne. Chaque année, nous sommes sous la menace des inondations et des ouragans toujours plus forts qui détruisent en partie les récoltes de nos agriculteurs,

érodent nos plages et emportent des infrastructures absolument essentielles. Le réchauffement des mers cause des dégâts à notre grande barrière de corail et l'empêche de servir de lieu de reproduction adéquat pour les poissons et d'autres organismes marins qui ont besoin de récifs sains pour pouvoir survivre. Les trafiquants de stupéfiants et d'armes passent nos frontières à leur guise laissant derrière eux un sillage de toxicomanes, de foyers brisés, de violence, de mort et de destruction. Notre population est également ravagée par le VIH/sida. D'autres maladies chroniques non contagieuses commencent à atteindre le stade de la pandémie. Toutes ces crises ont mis en péril la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au Belize.

La mondialisation qui était sensée être à l'image de la marée montante qui soulève tous les bateaux n'a pourtant pas été véritablement égalisatrice. Ses réseaux d'interdépendance ont limité la façon dont les gouvernements nationaux peuvent répondre aux besoins essentiels de nos peuples. Son système de gouvernance mondiale en pleine évolution ne sait pas répondre aux soucis et aux préoccupations des pays à revenu intermédiaire tels que le nôtre, car, malgré les effets dévastateurs que la crise a sur nos économies, nous attendons toujours d'être invités à participer aux discussions sur la crise économie mondiale. Nous attendons toujours que l'on prenne au sérieux lors des négociations actuelles nos appels à élaborer d'un accord ambitieux sur le climat, bien que la viabilité même de nos pays soit en jeu. Par ailleurs, l'attachement de la communauté internationale à un cycle de négociations commerciales axé sur le développement semble avoir été négligemment relégué aux annales de l'histoire des négociations commerciales. Nos demandes, bien que reconnues solennellement dans d'innombrables résolutions et déclarations, restent sans réponse.

Pour élaborer une réponse mondiale efficace face aux défis mondiaux conjugués auxquels nous heurtons, nous devons d'abord examiner la façon dont nous sommes gouvernés. Bien que nous ayons tous, en tant qu'États Membres de l'ONU, fait nôtre le principe de l'égalité souveraine, il ressort clairement des relations structurelles créées par nos institutions que le principe est plus honoré par sa violation que par son respect. L'ONU a son Conseil de sécurité et ses cinq membres permanents du Conseil; le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont leur vote pondéré et l'Organisation mondiale du commerce a ses

réunions du salon vert. Plus largement sur la scène internationale, nous avons une prolifération de groupes de commodité : le Groupe des Six, le Groupe des Sept, le Groupe des Huit, le Groupe des Vingt et le Forum des grandes économies, pour n'en citer que quelques-uns. Le modèle de coopération fondé sur les clubs est profondément ancré dans notre système multilatéral.

S'il est indéniable que ce modèle a facilité certaines décisions et certains accords, nous ne pouvons ignorer les coûts dont cette facilitation s'accompagne. Ce modèle de gouvernance mondiale a petit à petit fait perdre confiance à la communauté internationale dans son ensemble non seulement à cause de la façon exclusive dont les décisions sont prises, mais également à cause du manque de mise en œuvre des décisions et des accords mondiaux. Le modèle de coopération multilatérale fondé sur les clubs connaît une crise de légitimité.

Si nous acceptons le fait que nous jouissons d'une égalité souveraine, nous ne pouvons pas continuer d'accepter la gouvernance de quelques-uns. Nous ne devons rien accepter de moins que la représentation égale. À cet égard, nous reconnaissons les efforts déployés par nos frères du Sud et nous nous en félicitons. Ils ont, grâce à leur prouesse économique et à leur habileté politique, pris la tête de certaines questions internationales. Nous avons tous le droit d'être entendus et, de surcroît, nous avons tous le droit que les décisions prises reflètent nos préoccupations, sinon nos demandes.

Nous avons besoin d'un nouveau modèle de coopération multilatérale où toutes les nations puissent apporter une contribution utile au processus décisionnel sur des questions ayant des conséquences directes sur leurs intérêts. Cela requiert une réforme structurelle fondamentale, et pas seulement des efforts superficiels de cohérence technocratique. Compte tenu des vastes conséquences géopolitiques de la crise économique mondiale, le moment est tout à fait opportun pour corriger les défauts de ce modèle fondé sur des clubs exclusifs, en rétablissant ainsi la confiance dans nos institutions multilatérales. L'ère du multilatéralisme inclusif est arrivée.

Permettez-moi d'aborder certaines questions qui touchent aux intérêts immédiats de mon peuple et de mon pays, le Belize. Le Belize fait partie de la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la Banque mondiale. Les pays à revenu intermédiaire jouent un rôle central dans l'économie et la politique mondiales.

Nous représentons environ deux tiers de la population mondiale. Nos économies sont une source importante et croissante de demande à l'exportation et de perspectives d'investissement. Certaines économies dans ce groupe de pays sont devenues suffisamment importantes pour représenter des risques systémiques sur les marchés financiers mondiaux. Pour ce qui est des questions stratégiques, les pays à revenu intermédiaire se sont souvent révélés être des acteurs clefs et la moitié des zones protégées dans le monde se trouvent dans nos pays.

Cependant, la pauvreté reste une réalité dans nos pays. Près de trois quarts des pauvres dans le monde vivent dans des pays à revenu intermédiaire. Nous sommes également responsables d'environ 47 % des émissions de dioxyde de carbone dans le monde.

De tout ce qui précède, il s'ensuit que ce qui arrive dans les pays à revenu intermédiaire a des conséquences, positives ou négatives, sur toute la planète. C'est pour cette raison qu'il est dans l'intérêt de la communauté mondiale que les pays à revenu intermédiaire demeurent viables et dynamiques.

Les institutions bilatérales et multilatérales doivent toutefois pour cela redéfinir leurs mandats avec nos pays. Au lieu de se concentrer sur le revenu par habitant, il faut procéder à une analyse axée sur les besoins. Il convient également de revoir les dispositifs financiers qui tendent vers le court et le moyen terme. Nous avons besoin d'un appui financier et budgétaire direct pour accroître les capacités, améliorer nos institutions et stimuler la croissance économique. En outre, compte tenu du ratio dette/produit intérieur brut (PIB) de nombreux pays, qui s'est encore accru avec la crise économique mondiale, il est encore plus crucial d'octroyer des financements à des conditions préférentielles et d'alléger la dette.

Pendant les années 80 et 90, l'intégration des marchés a permis une croissance considérable dans les pays à revenu élevé alors que les pays à faible revenu ont exploité l'avantage comparatif que leur procurait une main-d'œuvre bon marché. Les pays à revenu intermédiaire ne bénéficiant toutefois d'aucun avantage ni sur le plan des connaissances ni sur le plan de produits fabriqués par une main-d'œuvre recevant de bas salaires, ils ont connu une stagnation économique en termes réels. Nombre d'entre nous ont été contraints de se lancer dans un processus de diversification pour veiller à ce que notre croissance et notre développement se poursuivent.

En conséquence, dans les années 90, le Belize a enregistré des progrès rapides dans la mise en place de son industrie de services financiers internationaux. Nous l'avons fait conformément aux pratiques optimales de l'industrie internationale, et nous avons été constamment guidés par les recommandations de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). Comme le PIB de notre pays s'élève à plus d'un milliard de dollars, la contribution de cette industrie à notre économie est importante. Un fort pourcentage des dépôts bancaires internationaux a servi à financer des projets de développement, appuyer notre secteur agrumicole, notre zone commerciale libre et nos commerces situés dans les zones franches industrielles, ce qui représente environ 1 milliard de dollars d'investissements dans notre pays.

Par ailleurs, comme ce secteur ne finance que des commerces générant des recettes en devises, il génère des millions de dollars en devises qui appuient directement notre système de taux de change fixes. Cela permet également la création d'emplois de relativement haute qualité pour de nombreux Béliziens. Dans l'ensemble, l'industrie de services financiers internationaux représentait en 2008 environ 9 % du PIB du Belize et 10 % de ses importations brutes.

Compte tenu du rôle crucial que cette industrie joue dans l'économie bélizienne, il est dans notre intérêt d'assurer son intégrité. Nous avons développé un cadre réglementaire et promulgué des lois en vue de la renforcer. Nous nous sommes également engagés auprès de l'OCDE à améliorer la transparence et les échanges d'informations efficaces. Mais aujourd'hui, alors que sévit une crise économique qui a son origine dans les marchés financiers du monde développé, le Groupe des Vingt (G-20) trouve commode de remettre en vigueur des pratiques fiscales dommageables au détriment d'une industrie que nous avons eu tant de difficultés à transformer en un secteur productif de notre économie.

Au-delà des appels à la réforme, nous avons entendu que des membres du G-20 demandaient la destruction totale de cette industrie. Si cela devait se produire, je tremble en pensant aux souffrances et aux difficultés que cela occasionnerait pour notre pays et notre peuple. Nous sommes convaincus qu'une manière plus équitable et efficace d'aborder la question des services financiers offshore est de mettre en place un mécanisme de coopération mutuelle qui permettrait à tous les États de participer sur un pied d'égalité.

Les changements climatiques représentent peut-être la plus grande menace pour notre développement durable et viabilité. Je n'ai pas besoin de rappeler à cette Assemblée les preuves scientifiques actuelles qui anticipent une accélération des changements climatiques et de l'élévation du niveau des mers. Permettez-moi de saisir cette occasion pour féliciter le Secrétaire général d'avoir fait des changements climatiques une priorité et d'avoir convoqué le Sommet de la semaine dernière. Il est urgent d'apporter une réponse mondiale à cette question. Nous nous félicitons des divers efforts déployés aux échelons national et régional pour mettre en place des mécanismes afin de remédier aux changements climatiques et à leur impact. Dans notre région, le Belize accueille le Centre de la Communauté des Caraïbes sur les changements climatiques, qui a bénéficié de l'appui de la communauté internationale et dont l'excellence a été reconnue.

Nous ne savons toutefois que trop bien, au vu des conséquences actuelles des changements climatiques, que des mesures ponctuelles ne sont pas suffisantes. Malgré l'action nationale et régionale, les émissions de gaz à effet de serre continuent en fait à augmenter. Nous devons commencer par réagir efficacement à ce problème en acceptant de mettre en œuvre des objectifs ambitieux en matière d'atténuation et en accroissant notre appui en matière d'adaptation. Étant donné que les petits États insulaires en développement et d'autres pays côtiers particulièrement vulnérables subissent déjà des changements climatiques dangereux, le critère qui devrait nous permettre de déterminer nos objectifs et notre degré d'appui devrait être d'éviter les effets négatifs dans ces pays particulièrement vulnérables. À cet égard, les paroles prophétiques du Président des Maldives résonnent à juste titre dans nos têtes : « Si vous ne pouvez pas sauver les Maldives aujourd'hui, vous ne pourrez pas vous sauver demain. »

Nous espérons qu'en mettant à profit la dynamique de la nouvelle ère d'engagement tant célébrée les questions de longue date inscrites au programme international relatif à la paix et la sécurité internationales enregistreront des progrès. Le changement est déjà en cours dans certains cas. Les relations entre la Chine et Taïwan de part et d'autre du Détroit se sont améliorées et, pour la première fois, Taïwan a participé à l'Assemblée mondiale de la santé en tant qu'observateur. Haïti a tenu des élections cette année dans une atmosphère relativement pacifique et en bon ordre. Après 47 années, l'Organisation des États

américains a de nouveau permis à Cuba de participer à cet organe.

Nous nous félicitons de cette évolution et nous nous attendons à ce qu'elle annonce une nouvelle approche qui permette aux nations sœurs, Taïwan, Haïti et Cuba d'occuper pleinement la place qui leur revient dans la communauté internationale. Toutefois, pour ce faire, il nous faut trouver une manière de permettre à Taïwan de participer aux activités des institutions spécialisées des Nations Unies, continuer d'appuyer Haïti et demander que des efforts soient déployés pour mettre fin à l'embargo anachronique contre Cuba.

Renouvelons notre engagement lorsque les processus se trouvent dans une impasse. Nous ne pouvons pas ne pas réaliser la vision des deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Nous ne pouvons pas ne pas résoudre l'impasse politique où se trouve notre voisin, le Honduras. La paix et la sécurité ne sont pas des options, ce sont des impératifs.

Mon gouvernement est attaché à l'instauration d'une paix juste et durable pour notre peuple. L'année dernière, nous avons eu la satisfaction de conclure un accord particulier avec le Guatemala, qui ouvrira la voie au renvoi de la question de la revendication territoriale du Guatemala sur notre pays devant la Cour internationale de Justice. Nous nous trouvons face à une phase préliminaire cruciale durant laquelle nous devons préparer notre peuple à dire par référendum s'il doit y avoir un renvoi. Mon Gouvernement vient de lancer une campagne d'éducation publique complète afin de sensibiliser notre peuple et de veiller à ce qu'il prenne une décision en pleine connaissance de cause. Nous approchons de ce qui pourrait être un moment décisif de notre histoire.

J'ai commencé ma déclaration en évoquant le dilemme en matière de gouvernance : gouverner ou être gouverné. Les pays en développement que nous sommes, et notamment les petits États, avons toujours demandé à avoir un rôle important dans la gouvernance de nos affaires au niveau international. Nous voulons apporter une contribution décisive dans la recherche des solutions élaborées pour faire face à nos problèmes dont nous assumons parfois le fardeau de manière excessive.

Selon nous, le modèle de coopération multilatérale doit être imprégné de légitimité. Pour que cela se produise, nous devons travailler à l'élaboration d'un processus plus inclusif. Les défis du XXI^e siècle

exigent une nouvelle dynamique en matière de relations internationales, une dynamique inclusive et je dirais même démocratique. La Charte des Nations Unies est fondée sur la démocratie. « Nous, les peuples des Nations Unies » affirmons notre détermination à être non seulement gouvernés par les principes énoncés dans la Charte mais à gouverner selon ces principes.

Ainsi, la Charte elle-même nous attribue un rôle dans notre propre gouvernance. Le Belize accepte ce rôle et, malgré les défis pressants que constitue la satisfaction des besoins fondamentaux de son peuple, a les moyens de conduire de nouveau le pays sur la voie du développement durable. Nous n'épargnerons aucun effort dans l'exploitation de nos ressources limitées ainsi que d'autres ressources disponibles en vue d'investir dans nos ressources humaines, d'améliorer nos institutions politiques et juridiques, de soutenir les industries traditionnelles et spécialisées, de nous montrer responsables sur le plan budgétaire et de protéger et préserver notre environnement au profit des générations actuelles et futures.

Nous convenons solennellement que notre développement est une responsabilité qui nous incombe. Nous saluons le soutien de la communauté internationale dans un esprit de coopération multilatérale alors que nous prenons des mesures en vue d'atteindre nos plus hautes aspirations.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. George Yeo, Ministre des affaires étrangères de la République de Singapour.

M. Yeo (*parle en anglais*) (Singapour) : Lorsque nous nous sommes réunis ici l'année passée, les institutions financières comme le Lehman Brothers et l'American International Group (AIG) étaient en train de tomber comme des mouches. Pendant des semaines, le crédit a été paralysé alors que les perceptions des risques augmentaient. Le système financier international était en état de choc. Les gouvernements nationaux ont pris des mesures d'urgence pour secourir les banques et garder ouvertes les lignes de crédit. Le Département du Trésor américain et la Réserve fédérale des États-Unis, en particulier, ont réagi avec une audace extraordinaire. Pendant quelque temps, on a eu l'impression que tout le monde était en train de piloter dans le brouillard.

Une année plus tard, la situation ne semble plus aussi sombre. En fait, après une contraction marquée des économies les plus avancées au premier semestre

de cette année, nous voyons des signes de redressement. Certains des principaux indicateurs sont à nouveau positifs et le monde connaîtra probablement une bonne croissance au cours des deux trimestres prochains. Savoir si cette croissance sera durable, est une autre question.

Il serait erroné de croire que la crise économique mondiale se terminera bientôt. La crise a été causée par des excès et des déséquilibres qui doivent être corrigés. Avec le recul, nous savons maintenant que ces excès ont été causés par une mauvaise réglementation des institutions bancaires et quasi bancaires. Au fil des ans, quelques malins ont transformé des institutions non bancaires en banques de facto, qui n'étaient pas réglementées comme des banques classiques. Ce secteur financier non réglementé a fini par reléguer au second plan le secteur réglementé.

Lorsque la bulle a éclaté, pour retarder l'effondrement, les gouvernements et les régulateurs sont intervenus et ont pris le contrôle des institutions financières en couvrant les engagements financiers, en augmentant les dépenses publiques et en injectant des liquidités dans l'économie. C'étaient des mesures d'urgence nécessaires pour que l'économie mondiale puisse traverser une phase critique. Elles ont permis de stabiliser le secteur financier et d'empêcher l'économie réelle d'être trop touchée.

Toutefois, comme quand on prend des stéroïdes pour combattre une inflammation, il y a un prix à payer pour ce soulagement provisoire. Premièrement, l'espoir que les gouvernements vont intervenir en cas de problème crée un risque moral considérable. Si les gouvernements fixent un plancher pour les conséquences de la prise des risques, davantage de risques seront pris à l'avenir.

Deuxièmement, l'augmentation énorme des liquidités mondiales a ralenti ou inversé la baisse des prix excessifs des capitaux. Partout dans le monde, les bourses ont profité de cet argent facile. En Asie, les marchés immobiliers sont à nouveau florissants, alors que l'économie réelle est toujours en difficulté. Retirer les liquidités sans déstabiliser les économies et les marchés des capitaux dans les mois et les années à venir, sera un exercice périlleux.

Troisièmement, les mesures d'urgence qui ont été prises afin de réduire la nécessité de procéder à une restructuration pénible. Cependant, sans une restructuration en profondeur des systèmes et des sociétés de régulation, les déséquilibres qui ont créé les

conditions à l'origine de la crise ne pourront que s'aggraver.

S'il est vrai que ce sont les excès du secteur financier qui ont déclenché la crise, la cause profonde était le déséquilibre mondial entre producteurs et consommateurs, ainsi qu'entre l'épargne et la consommation. Pendant trop longtemps, le monde a dépendu des consommateurs des États-Unis pour maintenir la demande mondiale à un niveau élevé et pour leur prêter de l'argent, ce qui a permis d'alimenter ce cycle. Pour corriger ce déséquilibre, en proportion de leurs revenus respectifs, les habitants de l'Asie doivent consommer plus et épargner moins, tandis que les Américains doivent consommer moins et épargner davantage. Sinon, un paradoxe mondial keynésien de l'épargne conduira l'économie mondiale à fonctionner en dessous de sa capacité.

Rééquilibrer l'économie mondiale n'est toutefois pas si simple que cela. Et ce n'est pas seulement une question d'économie, c'est aussi une question profondément politique. L'ascension de l'Asie est en train de modifier la structure du pouvoir au niveau mondial. Rien ne l'illustre autant que la relation complexe existant entre les États-Unis et la Chine. La Chine, avec ses réserves de plus de deux billions de dollars, a beaucoup investi dans le dollar américain, ce qui fait d'elle un acteur essentiel dans l'économie des États-Unis. Sans une confiance continue du marché dans le dollar américain, non seulement l'économie des États-Unis, mais également l'économie mondiale dans son ensemble, seront en danger.

Cependant, on voit qu'à l'avenir, le monde ne sera pas bipolaire, mais multipolaire. L'Europe et le Japon resteront des poids lourds. L'Inde, la Russie, le Brésil et d'autres deviendront des acteurs plus importants. Un monde multipolaire signifie un monde moins organisé avec une variété de systèmes politiques, de valeurs et de conceptions du monde. Des acteurs non étatiques, comme les organisations de la société civile doivent s'impliquer de plus en plus. En même temps, nous sommes tous membres de la même famille humaine, et nous partageons la même planète. À l'avenir, nous aurons besoins d'une gouvernance mondiale plus efficace pour toute une série de questions, comme la protection des droits de l'homme, la régulation financière internationale, les efforts de lutte contre les pandémies, le changement climatique et le terrorisme.

Le plus grand défi devant lequel nous nous trouvons aujourd'hui est la mise en place d'une gouvernance mondiale efficace. Nous ne voulons pas d'un gouvernement mondial, mais il nous faut une meilleure coordination, une meilleure coopération et une meilleure application dans beaucoup de domaines. La réforme de l'Organisation des Nations Unies, y compris celle du Conseil de sécurité, prendra du temps. Les changements progressifs, plutôt que dramatiques, constituent une approche plus pratique.

S'agissant du commerce mondial, l'Organisation mondiale du commerce, même si elle est loin d'être parfaite, peut bien fonctionner si elle est dotée d'une direction politique efficace. Une fois que cette direction sera en place, les négociations du Cycle de Doha pourront être conclues dans les prochaines années. Nous avons la chance d'avoir un directeur fort à la tête de cette Organisation en la personne de Pascal Lamy. Toutefois, nous traversons une période dangereuse parce que dans de nombreux pays, la politique nationale est en faveur du protectionnisme accru. Dans tous les forums régionaux et internationaux, nous devons clairement et collectivement nous opposer au protectionnisme.

Le changement climatique est pour l'humanité un défi à long terme qui doit être examiné d'urgence. Même si nous ne pouvons pas savoir avec certitude dans quelle mesure l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone affectera le climat mondial dans les décennies et les siècles à venir, il serait irresponsable pour notre génération de ne pas commencer à agir dès maintenant. L'instabilité croissante du climat à laquelle nous avons assisté ces dernières années pourrait être un avertissement des tendances à long terme déjà à l'œuvre. Un accord international sur le changement climatique qui aligne nos intérêts et nos efforts est absolument nécessaire si nous voulons préserver notre planète pour les générations futures.

Pour cette raison, nous devons redoubler d'efforts pour conclure les négociations en vue d'un accord international à l'occasion de la Conférence sur le changement climatique qui se tiendra à la fin de cette année à Copenhague. Il est bon que la protection de l'environnement devienne de plus en plus la norme dans le monde, et particulièrement parmi les jeunes. Nous ne devons pas les décevoir. L'engagement politique fort exprimé par de nombreux dirigeants lors du Sommet sur le changement climatique, présidé personnellement par le Secrétaire général la semaine dernière ici, nous donne des raisons d'espérer.

La crise économique actuelle constitue un défi majeur pour la gouvernance mondiale. En novembre dernier, George W. Bush, qui était à l'époque Président des États-Unis, a convoqué le premier Sommet du Groupe des Vingt (G-20). La deuxième réunion des dirigeants s'est tenue en avril à Londres et la troisième vient de se terminer à Pittsburgh, sous la présidence du Président Obama. Le G-20 est devenu maintenant le forum international par excellence de la coopération économique internationale, remplaçant ainsi le Groupe des Huit (G-8).

Ce processus du G-20 et les actions rapides et énergiques auxquelles il a donné lieu ont permis d'éviter une dépression économique au cours de l'année écoulée. Les mesures d'urgence prises par divers gouvernements en réponse au tsunami financier nous ont permis de gagner un temps précieux pour restructurer et rééquilibrer l'économie mondiale. À Pittsburgh, les dirigeants du G-20 ont reconnu qu'un sentiment de normalité ne devrait pas conduire à un sentiment d'autosatisfaction. Nous saluons l'engagement qu'ils ont pris d'adopter les politiques nécessaires à une croissance solide, soutenue et équilibrée. Si les principales économies ne persistent pas dans cette voie – et cette persistance sera cause de souffrances pour les populations de nombreux pays – le répit que nous connaissons aujourd'hui aboutira à une crise encore plus importante, une crise qui, cette fois-ci, pourrait également toucher les marchés des changes.

Au cours des mois et des années à venir, il faudra que le processus du G-20 acquière une plus grande légitimité, notamment lorsqu'il commencera à traiter d'un ensemble plus large de questions. Le fait que l'ONU ou d'autres organisations internationales n'aient pas applaudi la mise en place de cette réunion des dirigeants du G-20 ne doit pas nous empêcher de lui accorder notre plein appui. Bien que le processus du G-20 ne soit pas idéal, c'est le principal moteur de changement dont nous disposons à l'heure actuelle.

L'ONU elle-même est trop complexe, et sa structure ne lui permet pas de traiter de questions telles qu'une grande crise financière. L'ancien G-8 n'était pas suffisamment représentatif, et le G-8 plus n'était pas acceptable car il désavantageait les participants additionnels. Quant au Fonds monétaire international, il n'a pas été conçu pour faire face à une crise d'une telle ampleur. De toute manière, les institutions de Bretton Woods elles-mêmes doivent faire l'objet d'une réforme, et cette question est effectivement l'un des principaux points de l'ordre du jour du G-20.

Toutefois, pour que le processus du G-20 soit efficace et légitime, il ne suffit pas que les dirigeants aient des entretiens et se livrent à des exhortations générales. Ministres et experts doivent également se réunir et examiner les choses en détail. Les débats ne devraient pas toujours se limiter aux mêmes pays du G-20. Nous avons besoin d'une géométrie variable dans la composition des membres. Il pourrait y avoir, pour chaque sujet, différents groupes de participants, dont des membres et des non-membres du G-20. Les vues des petits États, qui constituent la majorité des Membres de l'ONU, doivent être prises en compte. Les réunions doivent être transparentes. Il doit y avoir des consultations de vaste ampleur pour que ceux qui ne sont pas inclus dans telle ou telle réunion puissent quand même se faire entendre. Selon le thème à l'examen, ces consultations pourront se dérouler à l'ONU ou dans une autre des organisations internationales.

Conscient de la nécessité d'élargir la participation, le Premier Ministre Gordon Brown a convié, en avril 2009 à Londres, des représentants régionaux tels que le Président de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), le Président du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et le Président de la Commission de l'Union africaine, à la réunion des dirigeants du G-20. Le Président Obama a suivi cet exemple à Pittsburgh. Nous, membres de l'ASEAN, espérons beaucoup que la participation du Président de notre association aux futures réunions des dirigeants du G-20 devienne la norme. L'inclusion, dès le départ, du Secrétaire général est une bonne chose.

Il faut trouver un équilibre entre efficacité et participation. Si une réunion comprend un trop grand nombre de participants, elle devient ingérable et son fonctionnement s'en ressent. Si elle en a trop peu, elle manque de représentativité et de légitimité. Comme la plupart des Membres de l'ONU ne font pas partie du G-20, il importe que nous ayons notre mot à dire sur le rôle que le G-20 devrait jouer en tant qu'agent du changement dans la gouvernance mondiale. Si nous devons appuyer le processus du G-20, nous devons le faire de façon à garantir que nos propres intérêts, ceux des petits États, soient pris en compte.

Le monde est aujourd'hui le théâtre d'un transfert notable des pouvoirs. La création officielle, la semaine dernière, du G-20 en tant que nouvelle institution internationale, marque un nouveau départ d'une importance capitale. L'histoire montre que les

transferts de pouvoir ne se font jamais sans heurts. En l'absence d'un bon système de gouvernance mondiale, nous pouvons être certains que les transferts de pouvoir qui se produiront au cours de ce siècle ne se feront pas non plus en douceur. La mise en place de ce système exige un effort collectif de notre part à tous. Ne laissons pas l'accalmie temporaire de la crise économique mondiale nous porter à croire que le pire est passé et que nous pouvons reprendre nos vieilles habitudes.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Péter Balázs, Ministre des affaires étrangères de la République de Hongrie.

M. Balázs (Hongrie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de féliciter le Président pour son accession aux hautes fonctions de Président de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. La délégation de la République de Hongrie l'assure de son appui et de sa coopération dans l'exécution des tâches difficiles qui seront les siennes au cours de cette session.

La présente session de l'Assemblée générale commence ses travaux dans le contexte d'une baisse extraordinaire de l'activité économique mondiale. La Hongrie a été l'un des pays particulièrement touchés par la force de la crise économique et financière actuelle. Pour remédier à ses répercussions, le Gouvernement hongrois a adopté et mis en œuvre une série de mesures de stabilisation. Grâce à cette politique, les premiers signes positifs se sont déjà manifestés. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de déclarer que l'économie hongroise est bien engagée sur la voie de la reprise et qu'elle a jeté les bases d'un développement plus durable. Si la politique financière rigoureuse de mon gouvernement est fermement mise en œuvre, elle replacera le pays dans les rangs des économies financièrement stables.

En même temps, la Hongrie ne peut pas et ne veut pas fermer les yeux face à la situation difficile de millions d'êtres humains partout dans le monde, surtout les populations les plus vulnérables du monde en développement, notamment en Afrique, que la crise économique mondiale a plongé dans la pauvreté. La crise actuelle ne doit pas affaiblir les efforts conjoints que nous déployons pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. La Hongrie continue d'assumer sa part de responsabilités en mettant en œuvre ses programmes de donateur en

Afghanistan, au Viet Nam et dans les pays voisins à revenu intermédiaire des Balkans occidentaux.

Les crises mondiales exigent que nous pensions et agissions dans un esprit de responsabilité partagée. Il est légitime que les changements climatiques occupent une place prioritaire dans l'ordre du jour de l'ONU car ils menacent les fondations mêmes de notre vie. Et pourtant, nous sommes restés trop longtemps sans répondre de manière adéquate à cette menace. La Hongrie est prête à accepter sa part de responsabilités et fermement déterminée à parvenir à d'importants résultats à la conférence de Copenhague sur les changements climatiques. À cet égard, le sommet sur les changements climatiques organisé récemment par le Secrétaire général a été une instance utile pour identifier les mesures à prendre afin d'arriver à des résultats.

La prévention des conflits et la gestion des crises sont des priorités de notre ordre du jour. À cet égard, l'ONU, en coopération avec les organisations régionales, continue à jouer un rôle central. La pleine intégration des Balkans occidentaux dans les structures européennes et euro-atlantiques est un moyen de promouvoir la stabilité et la prospérité de la région, objectif que la Hongrie appuie activement. L'interaction entre les pays de la région en vue de répondre aux conditions de l'intégration européenne est un outil essentiel. Les efforts internationaux menés au Kosovo sont un bon exemple d'une coopération efficace entre les divers acteurs tels que l'Union européenne et l'OTAN.

En Géorgie, la situation sur le terrain reste précaire. Nous sommes convaincus qu'une solution pacifique et durable du conflit doit reposer sur le respect intégral de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de frontières internationalement reconnues. Nous déplorons la décision qui a abouti à la suppression des activités de surveillance de l'ONU et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe dans les parties dissidentes de la Géorgie/Abkhazie et de l'Ossétie du Sud. Le retour d'une présence internationale dans ces régions est nécessaire.

Les enjeux en Afghanistan sont considérables. Le succès des efforts internationaux de reconstruction et de stabilisation aura des répercussions considérables sur notre sécurité et sur la défense des valeurs de nos sociétés. L'échec n'est pas une option. La Hongrie continuera d'avoir à cœur d'appuyer, sur le plan

politique et en fournissant des contingents, une aide civile et une aide au développement, la création d'un Afghanistan stable, régi par l'état de droit. Nous nous félicitons de l'initiative commune du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la France, d'organiser une conférence internationale au niveau ministériel coprésidée par le Gouvernement afghan et l'ONU.

Au Moyen-Orient, la Hongrie se félicite de l'engagement pris par les États-Unis de continuer de viser la solution des deux États et la paix globale. Il appartient maintenant aux parties de s'engager dans un véritable processus de négociations. Nous avons la responsabilité de les aider à faire avancer ce processus.

Le programme nucléaire iranien continue de nous préoccuper vivement. Nous regrettons sincèrement que les dirigeants iraniens aient refusé de respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. En violation flagrante de ses obligations internationales, l'Iran a même augmenté la capacité d'enrichissement d'uranium du pays. Des révélations récentes sur l'existence d'une deuxième installation d'enrichissement soulignent la légitimité de ces préoccupations. Nous engageons vivement l'Iran à entamer de véritables négociations sur son programme nucléaire sans plus tarder. Des informations concernant des essais récents de lancement de missiles ne font que renforcer notre sentiment d'urgence.

L'idée d'un monde exempt d'armes nucléaires est dans les esprits depuis fort longtemps. Nous nous félicitons que l'attachement à cet objectif ait été affirmé lors de la dernière réunion au sommet du Conseil de sécurité (voir S/PV.6191), et qu'un ensemble de mesures visant à renforcer le système de non-prolifération mondiale ait été adopté. La Hongrie espère que l'impulsion créée par le sommet aura également une incidence positive sur la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010.

La crise économique et financière mondiale a modifié le paysage politique de nombreux pays et a suscité la réapparition de mouvements politiques et d'idéologies nationalistes, racistes et xénophobes extrêmes. Comme de nombreux autres pays, la Hongrie n'a pas été épargnée par ce phénomène. Nous ne pouvons laisser ces tendances alarmantes prévaloir ni permettre une régression dans le progrès des valeurs démocratiques et des droits de l'homme. Le Gouvernement hongrois condamne, dans les termes les plus fermes, toutes les formes de racisme,

d'antisémitisme et de xénophobie et réprime toutes les manifestations non seulement en paroles, mais aussi en actes.

La promotion et la protection des droits de l'homme, y compris les droits des minorités nationales, la préservation de leurs identités culturelles et linguistiques ont toujours été en tête de liste de l'ordre du jour du Gouvernement hongrois. La présence de communautés minoritaires prospères n'affaiblit pas un État, bien au contraire, elle le renforce. La confiance qui existe entre la majorité et les minorités au sein d'un pays peut se bâtir sur cette base. La République de Hongrie attache une très grande importance aux activités du Forum des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, et est décidée à contribuer activement à la deuxième rencontre de ce Forum, qui doit se tenir en novembre à Genève. Nous observons des tendances alarmantes qui ont un effet négatif sur la participation politique, la vie culturelle et les possibilités d'éducation des minorités. La communauté internationale doit accorder une attention toute particulière au respect des droits des minorités.

À ce stade, je souhaite également confirmer que la Hongrie, en tant que membre nouvellement élu du Conseil des droits de l'homme, est résolue à jouer un rôle actif au sein de la plus importante instance de l'ONU en matière de droits de l'homme. Nous sommes convaincus qu'il est indispensable et urgent de renforcer davantage les institutions dans le domaine de la prévention des génocides et des atrocités de masse. C'est pourquoi la Hongrie a préparé cette année une étude de faisabilité concernant la création du Centre de Budapest pour la prévention internationale du génocide et des atrocités de masse. Ce centre devrait travailler en coopération étroite avec l'ONU, le Bureau du Représentant spécial pour la prévention du génocide et des atrocités de masse et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Les changements en cours dans la politique internationale et dans l'économie mondiale ont créé une situation nouvelle pour l'ONU. Nous saluons et appuyons sincèrement tous les efforts visant à mieux lui permettre de s'adapter aux nouvelles réalités, mais nous ne pouvons nous satisfaire du rythme de cette transformation. Les défis actuels doivent donner un nouvel élan pour avancer beaucoup plus rapidement sur certains points comme la réforme du Conseil de sécurité, les activités de maintien de la paix, la cohérence de l'ensemble du système, l'établissement du budget de l'Organisation, la réforme de la gestion et

la réforme du système de gouvernance environnementale de l'ONU. Afin de promouvoir activement ces objectifs, la Hongrie a présenté sa candidature à un siège au Conseil de sécurité pour la période 2012-2013 et au Conseil économique et social pour la période 2011 à 2013.

L'ONU se trouve une fois encore à la croisée des chemins. Elle doit s'adapter à l'environnement international changeant. Les changements nécessitent des sacrifices, mais offrent également de nouvelles occasions en ouvrant la voie à un nouveau consensus sur l'avenir de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Daw Penjo, Ministre des affaires étrangères du Bhoutan.

M. Penjo (Bhoutan) (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Président de son élection à la présidence de la soixante-quatrième de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes confiants que sous sa direction et sa conduite éclairées, nos délibérations seront couronnées de succès. Il peut compter sur le plein soutien et la coopération de ma délégation. Je tiens également à adresser nos sincères remerciements à son prédécesseur, S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann, qui a dirigé les travaux de la soixante-troisième session.

Cela ne fait que 18 mois que mon pays a réussi à se transformer en une monarchie constitutionnelle démocratique. Au cours de cette période, le Gouvernement élu a déployé tous ses efforts pour mettre en place, sur une base solide, une démocratie durable et vivante, car c'est pendant ces premières années que sera fixé le cap que prendra la démocratie au Bhoutan. Des mesures concrètes sont prises pour donner le pouvoir au peuple et pour veiller à ce que la démocratie profite véritablement à chaque citoyen.

Le peuple du Bhoutan, bien qu'hésitant au début, a été guidé et encouragé par nos monarques visionnaires et éclairés et a pleinement souscrit à la démocratie. En nous fondant sur notre expérience jusqu'ici, nous sommes convaincus que des bases solides ont été établies pour la démocratie; le moment est à présent venu de protéger et de consolider ces fondations.

Le monde est aux prises avec de multiples crises mondiales liées entre elles. Elles ont eu des effets particulièrement graves sur les pays les moins avancés, où la pauvreté et l'insécurité atteignent déjà des

niveaux élevés. Les crises alimentaire et énergétique ont encore appauvri des millions de personnes très vulnérables et les ont accablées davantage. Répondre aux besoins des plus vulnérables et briser le cycle de la pauvreté continue d'être le plus grand défi à relever en vue de réaliser le développement et les objectifs du Millénaire pour le développement. Il est inconcevable qu'à une époque de prospérité sans précédent, la grande majorité de la population mondiale continue de souffrir de pauvreté et de privations. La réduction de la pauvreté doit donc être un des premiers objectifs des efforts de développement de la communauté internationale.

Depuis l'adoption du Consensus de Monterrey en 2002, les pays en développement ont accompli des progrès importants dans de nombreux domaines liés à la mobilisation des ressources nationales. Des difficultés doivent cependant encore être surmontées, en particulier en cette période de ralentissement économique, pour que les pays en développement puissent mobiliser les ressources nationales suffisantes afin de répondre à leurs besoins en matière de développement. Pour un grand nombre de ces pays, l'aide publique au développement (APD) demeure la principale source de financement extérieur consacrée à la réalisation de leurs objectifs en matière de développement et des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous encourageons donc les pays donateurs à prendre des mesures concrètes pour honorer leurs engagements au titre de l'aide publique au développement.

Le Bhoutan a réalisé certaines avancées socioéconomiques au cours des cinq dernières années. Le taux de croissance moyen du produit intérieur brut avoisine les 8 %, le taux national d'alphabétisation a atteint 60 % et la couverture sanitaire s'est maintenue à 90 %. Le Gouvernement royal continue d'accorder une grande priorité au secteur social. Le Bhoutan a lancé en juillet 2008 son dixième plan quinquennal afin, principalement, de lutter contre la pauvreté et de mettre en œuvre des initiatives axées sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Ce plan étant le premier qu'ait mis en œuvre notre premier Gouvernement élu, son succès est primordial pour renforcer la confiance de la population dans la démocratie parlementaire et mener à bien la transition politique.

Ces succès dans les domaines politique, social et économique n'auraient pas été possibles sans l'appui de nos partenaires de développement, bilatéraux et

multilatéraux. Je leur exprime notre profonde gratitude et notre vive reconnaissance. Nous comptons sur leur aide et leur appui soutenus durant cette phase décisive de transition.

Il est de plus en plus évident que les effets des changements climatiques incessants ne peuvent être ignorés. Si leurs incidences négatives n'épargneront personne, les petits pays en développement seront plus lourdement touchés, même si leur responsabilité dans les causes de ces changements est moindre. En dépit de faibles émissions de gaz à effet de serre, l'écosystème de montagne fragile du Bhoutan est menacé, et l'agriculture, principale source de revenus de notre population, est la plus exposée aux effets négatifs du changement climatique. Des conditions climatiques imprévisibles et extrêmes et les risques de débordement des lacs glaciaires préoccupent particulièrement le Bhoutan. Les risques de crues soudaines, de glissements de terrains, de feux de forêt et de sécheresse, entre autres, vont aussi probablement augmenter. Le cyclone Aila, qui a frappé le golfe du Bengale en mai dernier, a également entraîné dans notre pays de catastrophiques dégâts à grande échelle ainsi que la perte de précieuses vies humaines. L'approvisionnement en énergie et en eau en a pâti; des routes, des ponts et des infrastructures cruciales ont été endommagés. L'agriculture, secteur le plus vulnérable, a été la plus durement touchée.

Notre capacité de prendre des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des catastrophes naturelles est très limitée car nous manquons des ressources scientifiques, techniques et financières nécessaires. Le Bhoutan a toujours soutenu que la question des changements climatiques doit être examinée dans le cadre du développement durable auquel ces problèmes sont étroitement liés. Tout débat sur la question doit tenir compte de l'équité et du droit des pays en développement à disposer des moyens nécessaires pour améliorer les conditions de vie de leurs populations.

Ma délégation salue l'initiative prise par le Secrétaire général d'organiser le Sommet de haut niveau sur les changements climatiques, qui a donné l'élan politique nécessaire pour qu'en décembre prochain, à Copenhague, les négociations aboutissent. Nous devons à présent faire avancer les négociations multilatérales par tous les moyens afin de veiller à ce que des résultats concrets soient atteints à Copenhague dans l'intérêt des générations présentes et futures. À cet égard, je suis heureux d'informer cette Assemblée

que le Bhoutan accueillera en avril 2010 le sixième sommet de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) dont il assurera la présidence. Compte tenu de son importance, la question du changement climatique et de l'environnement sera le thème de ce sommet, et fera l'objet de la plus grande attention de nos dirigeants au moment où ils se réuniront à Timpou.

Le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations constitue une menace grave pour la paix et la sécurité nationales et mondiales. Il porte atteinte à nos valeurs communes de respect des droits de l'homme et de l'état de droit et à notre aspiration fondamentale à vivre dans la paix et l'harmonie. Prévenir le terrorisme permet de protéger ces valeurs essentielles grâce auxquelles nous pouvons parvenir à la paix et la sécurité durables.

Mon pays a toujours connu la paix et la stabilité mais n'a pourtant pas été épargné par ce fléau. C'est pourquoi le Bhoutan approuve pleinement le consensus international quant à la prise de mesures fermes pour combattre le terrorisme. L'adoption par l'Assemblée générale de la Stratégie antiterroriste mondiale (résolution 60/288) représente une avancée politique importante illustrant notre approche commune de la lutte contre le fléau du terrorisme mondial. Nous devons faire preuve du même engagement pour conclure une convention globale sur le terrorisme international. Dans notre région, les dirigeants de l'Association sud-asiatique de coopération régionale ont conclu un accord sur l'assistance juridique mutuelle en matière pénale et réaffirmé ainsi la volonté régionale de mener une action collective face au fléau du terrorisme.

Le Bhoutan accorde une grande importance à la réforme de l'Organisation des Nations Unies, et en particulier à la revitalisation de l'Assemblée générale et à la réforme du Conseil de sécurité. Nous appuyons pleinement l'élargissement du Conseil de sécurité au niveau des membres permanents aussi bien que non permanents. En raison de leur rôle actif dans les affaires mondiales, de leurs capacités et de leurs ressources leur permettant d'assumer de plus grandes responsabilités et parce qu'ils reflètent la réalité mondiale actuelle et contribueront à accroître la représentativité de l'Organisation des Nations Unies, nous sommes convaincus que l'Inde, le Japon, le Brésil et l'Allemagne, ainsi que deux pays africains, doivent devenir des membres permanents du Conseil de sécurité.

Ma délégation estime très encourageant le nouvel élan donné au processus de réforme au cours des négociations intergouvernementales. Nous espérons que l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session s'appuiera sur les avancées réalisées à ce jour pour mener à bien ce long processus, sous la présidence de M. Treki.

Des catastrophes naturelles se produisent régulièrement chaque année et les petits pays en développement sont de plus en plus souvent aux prises avec ces problèmes. La semaine dernière encore, mon pays a été lourdement frappé par un séisme d'une magnitude de 6,3 sur l'échelle de Richter. C'est une des pires catastrophes que nous ayons connue ces dernières années. Elle a eu des effets dévastateurs dans six districts de l'est du Bhoutan où 13 personnes ont perdu la vie et de nombreuses autres ont été blessées ou se sont retrouvées sans abri. Près de 1 900 foyers, de nombreuses écoles, des administrations publiques et des monuments historiques ont été détruits ou endommagés. Le bilan définitif n'a pas encore été établi. En cette période difficile, nous avons été réconfortés par l'appui qui nous a été apporté de toutes parts, notamment de pays amis tels que l'Inde et d'autres encore, qui ont fourni une assistance technique et financière indispensable pour de vastes opérations de secours.

Compte tenu de la fréquence accrue de telles catastrophes naturelles et de leurs conséquences graves

dans de nombreuses régions du monde, il est nécessaire d'institutionnaliser des mécanismes de planification préalable aux catastrophes et d'intervention en cas de catastrophe aux niveaux national, régional et mondial. À cet égard, la création du Fonds central de secours de l'Organisation des Nations Unies constitue une avancée importante pour apporter les secours d'urgence nécessaires afin d'assurer la survie en cas de catastrophe. Fort de ces considérations et pour témoigner de notre appui constant à l'action humanitaire tout à fait louable de l'ONU, le Bhoutan a versé au Fonds une contribution modeste, qui, nous l'espérons, augmentera au fil des ans.

Les temps sont assurément difficiles, avec toutes ces crises qui s'abattent sur nous simultanément. La menace que font peser les changements climatiques est bien réelle et leurs effets se produisent au moment même où je vous parle. La gouvernance mondiale doit devenir plus réelle pour nous aider à faire face plus efficacement à ces défis mondiaux. Dans notre monde caractérisé par l'interdépendance, aucun pays ne pourra à lui seul régler ces crises. C'est pourquoi, alors que nous sommes réunis ici une fois de plus pour débattre des nombreux problèmes complexes avec lesquels nous sommes aux prises et y trouver des solutions, je terminerai en réaffirmant le plein appui et l'entière coopération de ma délégation aux efforts déployés pour relever nos défis communs.

La séance est levée à 14 h 5.